L'histoire de la langue des signes française et de la langue des signes brésilienne : quelles influences pour les populations sourdes ?

Pauline Descours

▶ **To cite this version:**

Pauline Descours. L'histoire de la langue des signes française et de la langue des signes brésilienne : quelles influences pour les populations sourdes ?. Linguistique. 2011. dumas-00603905

HAL Id: dumas-00603905

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00603905

Submitted on 27 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'histoire de la langue des signes française et de la langue des signes brésilienne : quelles influences pour les populations sourdes?

Nom : Descours
Prénom : Pauline

UFR Sciences du Langage

Mémoire de Master 1 recherche - 27 crédits -

Spécialité ou Parcours : Langage et Surdité

Sous la direction d'Agnès Millet

Année universitaire 2010-2011

MOTS- CLÉS : Histoire, Langue des signes française, Langue des signes brésilienne, Abbé de l'Épée, Congrès de Milan

RÉSUMÉ

L'histoire de la langue des signes française est connue dans les communautés sourdes du monde entier notamment grâce au personnage de l'Abbé de l'Épée. Mais que connaissons-nous de l'histoire de la langue des signes brésilienne ? Cette histoire s'inspire-t-elle de celle de la LSF ou possède-t-elle des sources spécifiques ?

L'objet de cette étude est de proposer une analyse comparative de l'histoire de la langue des signes française et de la langue des signes brésilienne afin de savoir si l'histoire de ces deux langues des signes est commune et afin de connaître l'influence des ces histoires sur les communautés sourdes française et brésilienne.

La première partie de ce mémoire cherchera donc à faire ressortir les moments-clés et les personnages fondateurs de l'histoire de la LSF et de la LIBRAS. Enfin, la dernière partie de ce mémoire, portera sur l'analyse des entretiens des personnes sourdes interrogées en prenant en compte différentes variables tel que l'âge, le sexe ou encore le niveau de connaissances en langue des signes.

PALAVRAS-CHAVES : História, Língua dos sinais francesa, Língua dos sinais brasileira, Abbot da Espada, Congressos de Milão.

RESUMO

A história da língua dos sinais francesa é conhecida nas comunidades surdas do mundo inteiro nomeadamente graças ao personagem do Abbot da Espada. Mas que conhecem da história da língua dos sinais brasileira? Esta história inspira-se em relação à do LSF ou possui fontes específicas?

O objecto de este estudo é propôr uma análise comparativa da história da língua dos sinais francesa e a língua dos sinais brasileira a fim de saber se a história destas duas línguas dos sinais for

comum e a fim de conhecer a influência de estas histórias sobre as comunidades surdas francesas e brasileiras.

A primeira parte de esta monografia procurará por conseguinte fazer surgir os momentos e os personagens fundadores da história do LSF e da LIBRAS. Por último, a última parte de esta monografia, levará sobre a análise das entrevistas das pessoas surdas interrogadas tomando em conta diferentes variáveis como a idade, o sexo ou ainda o nível de conhecimentos em língua dos sinais.

Remerciements

Je tiens à remercier pour ce mémoire :

Madame Agnès Millet, ma directrice de recherche pour le temps qu'elle m'a accordée et pour ses précieux conseils,

les membres de la famille Minodier pour leur accueil et leur aide au Brésil,

les différentes associations qui m'ont apporté leur soutien en France et au Brésil,

ainsi que les différentes personnes que j'ai interrogées durant mes entretiens : Maeva Climent, Maria Aline Araujo Moreira, Gérard Garcia et Jean-Pascal Ridoux.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....p.1

PARTIE 1 : PARTIE THÉORIQUE : L'histoire de la langue des signes française (LSF) et de la langue des signes brésilienne (LIBRAS) : une histoire commune.....p.2

I/ De la nuit des temps au Moyen-Age.....p.3
1) De la préhistoire à l'Antiquité.....p.3
a) Platon et la théorie du «logos».....p.4
b) Aristote et la hiérarchisation des âmes.....p.4
2) Le Moyen-Age.....p.5
a) Une population autonome et travailleuse.....p.6
b) Un pouvoir religieux puissant et influant.....p.6
c) Les sourds et les lois.....p.7
d) Gestes de moines, gestes de sourds.....p.8

II/ L'éducation des sourds : l'Abbé de l'Épée et ses successeurs.....p.12
1) Avant l'Abbé de l'Épée, une éducation élitiste et oraliste.....p.12
a) La Renaissance : une époque propice à la réflexion sur l'éducation des sourds.....p.12
b) L'essor de l'éducation élitiste.....p.12
1. Pedro Ponce de Léon.....p.13
2. Ramirez de Carríon.....p.13
3. Juan Pablo Bonet.....p.13
c) Le développement de l'éducation oraliste.....p.14
1. La Digita Lingua.....p.14
2. Les alphabets tactiles.....p.14
d) L'oralisme pur : son fondateur et ses contemporains.....p.15
1. Jonhann-Conrad Amman.....p.15
2. Samuel Heinicke.....p.16
3. L'abbé Deschamps.....p.16
4. Jacob Rodrigues Péreire.....p.17
2) L'enseignement de l'Abbé de l'Épée : une éducation pour tous et un début d'acceptation pour la langue des signes.....p.18
a) Une époque propice au changement : le siècle des Lumières.....p.18
b) L'abbé de l'Épée.....p.19
1. Une rencontre bouleversante.....p.19
2. Langue des signes et signes méthodiques.....p.20
3. Une méthode, un héritage.....p.21
c) Les héritiers de l'Abbé de l'Épée et leurs élèves.....p.21
1. L'abbé Sicard.....p.21
2. Auguste Bébian.....p.22
3. Le docteur Itard..... p.24
3) L'histoire de la LIBRAS (Langue des Signes Brésilienne) ou comment Laurent Clerc et Édouard Huet ont réussi à diffuser les idéaux de l'Abbé de l'Épée en Amérique.....p.24
1. Le voyage de Laurent Clerc aux États-Unis.....p.24
Édouard Huet et le développement de la LIBRAS.....p.25

III/ Du congrès de Milan à aujourd'hui....p.28
1) Le congrès de Milan....p.28
a) L'avant Milan....p.28
b) Le congrès de Milan....p.28
1. Un congrès plutôt franco-italien qu'international....p.29
2. La supercherie du congrès de Milan : son organisation, ses buts....p.29
3. Les arguments des oralistes....p.30
4. Les résolutions adoptées....p.31
c) Les conséquences du congrès de Milan....p.31
2) Le XXème siècle : le sommeil et le réveil des sourds....p.33
a) Le sommeil des sourds....p.33
b) Le réveil des sourds....p.35

PARTIE 2 : Méthodologie de la recherche....p.40

I/ Présentation du corpus....p.41
1) Procédé de recueil de données et déroulement des entretiens....p.41
a) Au Brésil....p.41
b) En France....p.41
2) Méthode d'interrogation utilisée : les entretiens semi-directifs....p.42
a) Les variables utilisées....p.43
1. Maîtrise de la variable ' Âge '….p.43
2. Maîtrise de la variable ' Connaissances de la langue des signes '….p.44
3. Maîtrise de la variable ' Sexe '….p.44
b)Traitement du corpus : méthode de transcription....p.45

PARTIE 3 : Partie Analytique des entretiens effectués....p.46

I/ Analyse des ' récits de vie '….p.47
a) L'environnement familial....p.47
b) L'environnement scolaire....p.49
c) Les études supérieures et le monde du travail....p.50
d) Le monde associatif....p.51

II/ Analyse des connaissances de la langue des signes....p.52
a) Connaissances de la langue des signes....p.52
b) Moyens de connaissances....p.54

III/ Jugements sur l'histoire de la langue des signes....p.55
a) Jugements sur l'histoire de la langue des signes et sur le Congrès de Milan....p.55
b) Influence de l'histoire de la langue des signes sur les ' récits de vie '….p.57

Conclusion....p.59
Bibliographie....p.60
Annexes....p.63

Introduction

« Toutes les langues des signes sont plus proches entre elles que ne le sont les langues vocales ».
(Delaporte, 2002 : p. 310).

Comme l'énonce Yves Delaporte dans la citation ci-dessus les langues des signes ont beaucoup plus de similitudes entre elles que ne l'ont les langues vocales. Un sourd chinois mettra par exemple beaucoup moins de temps à comprendre et à communiquer avec un de ses amis sourds français que ne le feront deux personnes entendantes française et chinoise. Ces similitudes entre les langues des signes sont-elles aussi valables en ce qui concerne leur histoire ?

Afin de découvrir si il existe des similitudes historiques entre les langues des signes française et brésilienne nous nous sommes rendus au Brésil, pendant une période de trois semaines, dans la région de Ceará, à Fortaleza, afin de consulter des documents traitant de la langue des signes de ce pays. Pendant cette période et durant les semaines suivantes, nous avons tenté de répondre aux questions suivantes :

Les langues des signes brésilienne et française possèdent-elle une histoire commune ? Si oui, comment ces similarités ont- elles été possibles ? Si non, quels ont été les moments-clés et les étapes fondatrices de ces deux langues. Enfin, l'histoire de ces langues des signes a-t-elle influencée la vie des communautés sourdes ?

Pour répondre à ces différentes questions nous ferons l'exposé dans une première partie des différentes étapes et des événements-clés de l'histoire de la langue des signes française et de la langue des signes brésilienne. Dans une seconde partie, nous présenterons notre méthodologie de recherche et d'analyse de nos entretiens selon différentes variables. Enfin, dans une ultime partie, nous analyserons les entretiens effectués afin de répondre de manière précise à la dernière question de notre problématique.

Partie 1

Partie théorique :

L'histoire de la langue des signes française (LSF) et de la langue des signes brésilienne (LIBRAS) : une histoire commune

I / De la nuit des temps au Moyen- Age

«*C'est le propre de toute situation de domination que le dominé soit contraint de laisser les autres parler en son nom.*» (Delaporte, 2002 : p.13)

Au cours de mes recherches et de mes lectures en France et au Brésil, j'ai remarqué que les différentes étapes de l'histoire de la langue des signes française et de la langue des signes brésilienne étaient identiques. Ainsi, les différents mémoires que j'ai pu lire au Brésil sur l'histoire de la langue des signes brésilienne ' se contentent ' de résumer l'histoire de la langue des signes française.

Dans cette première partie je vais donc présenter l'histoire de la langue des signes française, de manière diachronique en incluant au fur et à mesure des éléments de l'histoire de la langue des signes brésilienne.

1) De la Préhistoire à l'Antiquité

Très peu de témoignages sur la communauté sourde et sur la langue des signes sont parvenus jusqu'à nous que ce soit en France ou au Brésil. En effet, comme l'explique la citation de Delaporte ci-dessus, la communauté sourde a été dominée par la communauté entendante jusqu'à encore très récemment (fin des années 80). Cette domination s'est traduite par des choix d'éducation, juridiques, linguistiques (comme nous le verrons dans les prochaines parties) mais surtout historiques. Ainsi ce sont les entendants qui ont écrit l'histoire de la communauté sourde jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. En 1779, Pierre Desloges est le premier sourd à écrire sur sa condition dans *Observation d'un sourd et muet sur un cours élémentaire d'éducation pour des sourds et muets*.

Nous possédons très peu de documents pouvant nous aider à savoir à combien s'estimait la population sourde durant l'Antiquité. Toutefois, en ce qui concerne son moyen de communication, on peut affirmer que depuis la préhistoire les personnes sourdes se sont regroupées, quand elles le pouvaient afin de communiquer entre elles par signes. C'est ainsi que les langues des signes, de tous les pays se sont formées. Les langues des signes sont donc bien des langues naturelles.

a) Platon et la théorie du «logos»

La vision des populations sourdes dans l'Antiquité se base sur des textes d'auteurs et philosophes grecs tels Socrate, son disciple Platon ou encore Aristote.
Platon développe la théorie du «logos» (mot venant du grec « λόγοϛ » désignant à la fois 'la parole', ' l'intelligence' et ' la raison'). Ainsi, comme l'explique Jérôme Laurent, pour Platon la parole est synonyme de raison et donc d'intelligence.

> *«Or, cette vision de l'intelligence suppose un instrument ou un milieu qui lui permet d'avoir accès à l'intelligible (encore nommé par Platon « les Idées » ou « l'être ») : il s'agit de la parole, du langage»* (Laurent, 1999 : p.8)

On remarque dans un extrait du Cratyle que Platon avait remarqué la communication des sourds par gestes :

> « *Si nous n'avions point de voix ,ni de langue et que nous voulussions nous montrer , les choses , les uns aux autres , n'essayerions-nous pas , comme le font en effet les muets , de les indiquer avec les mains , la tête et le reste du corps?* » (Platon, IV siècle avant J-C, cité par Saint-Loup, 1989 : p.10)

Bien que Platon ait remarqué le langage des sourds-muets, celui-ci ne lui accorde pas la valeur de langue mais la valeur de mime. Les sourds étant privés de la parole (l'éducation oraliste n'existant pas encore) sont considérés alors comme des êtres dénués de raison et donc d'intelligence. La théorie du «logos» a donc entretenu durant plusieurs siècles une image extrêmement négative des populations sourdes, excluant ses membres de la société et notamment de l'éducation.

b) Aristote et la hiérarchisation des âmes

Aristote a lui aussi remarqué le langage des personnes sourdes mais n'accorde aucune valeur contrairement à Platon à leurs signes. Selon la théorie des formes et de la vie d'Aristote tous les êtres vivants possèdent une «psyché» c'est à dire une âme mais seul l'homme possède la faculté de 'logos'. Cette théorie hiérarchise les êtres vivants, les différentes âmes selon les sens qu'elles utilisent. On pourrait représenter cette hiérarchie de la manière suivante :

- les minéraux (êtres non animés)
- les végétaux (êtres végétatifs) bas de l'échelle
- les animaux (êtres utilisant la vue) ↓

- les hommes (êtres utilisant la vue et l'ouïe)
- les dieux (êtres supérieurs) haut de l'échelle

Les sourds n'étant pas des êtres utilisant le sens de l'ouïe, Aristote les rattache non pas au monde des hommes mais au monde inférieur : celui des animaux. Ainsi Aristote, parle des sourds dans son livre intitulé «Histoire des animaux».

> « *Les sourds de naissance sont également tous muets. Ils émettent des sons mais n'ont pas de langage*.»
> (Aristote, IV siècle av. J-C, cité par Saint-Loup, 1989 : p.10)

La méconnaissance de la langue des signes et des populations sourdes durant l'Antiquité est donc frappante. Ainsi, comme nous avons pu le constater les personnes sourdes et muettes sont amalgamées alors qu'elles souffrent de handicap différent. L'Antiquité n'a donc pas été une période favorable pour les populations sourdes et pour le développement des langues des signes. Les sourds ont donc été isolés et traités comme des idiots voir des animaux pendant cette époque sur la simple base des textes philosophiques grecs. Cette méconnaissance peut s'expliquer par le nombre sûrement faible de sourds dans la société et par le peu de contacts qu'entretenaient les populations sourdes et entendantes.

2) Le Moyen- Age

Le Moyen -Age (Vème-XVème siècle) fut un millénaire important pour l'histoire des sourds pour deux causes. La première fut l'influence qu'a eu la religion sur le peuple et la seconde est que cette période fut une ère de réflexions sur les acquis du passé.

> «*Cette période où la réflexion foisonne,libre[...]on trouve là les expressions d'une humanité sensible à ses propres contradictions et en œuvrant pour les intégrer*.» (Saint Loup, 1989 : p. 11)

Aude de Saint-Loup est la première personne a avoir étudié la place des sourds au Moyen-Age de manière approfondie. Nous nous baserons donc sur ses réflexions pour cette partie de notre mémoire.

a) Une population autonome et travailleuse

Les informations concernant la population sourde au Moyen-Age comme dans l'Antiquité sont rares, Aude de Saint-Loup a donc du fouiller, chercher à travers différents types de documents (archives, chartes hospitalières, textes hagiographiques...) pour trouver la trace de 120 sourds.

Contrairement aux pré-requis que l'on pourrait avoir sur l'intégration des populations sourdes au Moyen-Age, Aude de Saint-Loup note « *plusieurs indices autorisent à dire que les sourds-muets étaient certainement mieux intégrés dans la société médiévale que les autres handicapés, et mieux également qu'ils ne le sont aujourd'hui*» (Saint Loup, 1989 : p.14). En effet, sur les 120 personnes sourdes ' recensées ', la majorité était indépendante, autonome et travaillait. On a retrouvé la trace de bouchers, de portiers, de servantes, d' ouvriers drapiers.... Les documents ne révèlent que quelques rares cas de mendicité parmi la population sourde. Aude de Saint-Loup illustre par trois exemples celle-ci comme avec le cas de Polilia, sourde-muette qui mendiait pour se nourrir devant les maisons en sollicitant la pitié des passants. La mendicité fut surtout un phénomène urbain car dans les campagnes, les travaux des champs ou les travaux manuels ne nécessitaient pas forcément d'avoir recours au langage ; seul l'habileté comptait. Ainsi, quelques sourds sont devenus célèbres par leur talent, durant cette période, comme ce fut le cas des peintres Bernandino di Betto Biagi ; qui a aidé à la réalisation de la Chapelle Sixtine et de Juan Fernandez Navarette qui fut nommé peintre officiel du roi d'Espagne en 1568.

b) Un pouvoir religieux puissant et influant

Le Moyen-Age est une période où l'église catholique et ses représentants eurent une influence considérable sur les mœurs, les idées à adopter, l'éducation mais également sur l'intégration des sourds.

Contrairement aux philosophes de l'Antiquité, la religion catholique accepte et considère de manière positive l'utilisation des gestes. Ainsi, de nombreuses fêtes ou cérémonies religieuses étaient ponctuées de gestes ayant tous une signification précise.

Ainsi les gestes étaient favorablement accueillis dans la société religieuse et c'est pourquoi en général les enfants sourds étaient envoyés dans des instituts religieux ou dans des abbayes comme celles de Bouxières-aux-Dames en Lorraine.

Dans la Bible, Dieu donne l'usage de la parole aux hommes et non aux animaux afin de les

distinguer ; toutefois même si les sourds ne possèdent pas la parole, ils sont considérés comme des êtres humains. L'évolution peut paraître lente voir insignifiante depuis l'Antiquité mais la dispersion de la ' bonne parole ' de la Bible change le regard des personnes sur les sourds. Ainsi on passe des textes philosophiques grecs considérant les sourds comme des animaux aux textes bibliques les considérant bien comme des hommes.

Cet intérêt de la religion pour la surdité peut s'expliquer comme le démontre Aude de Saint-Loup par « *de la compassion [...] ou bien encore , dans un laborieux effort de conciliation chrétienne , on essaie de justifier leur existence selon la vérité du temps que rien n'est dû hasard et que tout est signe ou porteur de sens*». (Saint Loup, 1989 : p.11)

Toutefois, malgré la considération positive accordée aux gestes, la Bible contient également quelques textes hagiographiques (récit où un saint réalise un miracle sur une personne). Ces textes, comme le souligne Aude de Saint-Loup mettent en scène moins de personnes sourdes que de personnes handicapées mentales ou physiques comme un paralytique car ils sont moins impressionnants, moins visibles et donc moins spectaculaires. On peut citer comme texte hagiographique un texte de l'évangile de Marc :

> «*Et on lui amène un sourd , qui de plus parlait difficilement , et on le prie de lui imposer la main. Le prenant hors de la foule , à part , il lui mit ses doigts dans les oreilles et avec sa salive lui toucha la langue. Puis levant les yeux au ciel , il poussa un gémissement et lui dit : « Ephphatha » ce qui veut dire « Ouvre-toi!». Et ses oreilles s'ouvrirent et aussitôt le lien de sa langue se dénoua et il parlait correctement...*»
> (Évangile selon Saint Marc, Ier siècle ap. J-C, Cité dans Saint-Loup, 1989 : p.13)

Le reproche que l'on peut faire aux textes hagiographiques est qu'ils montrent la surdité comme une maladie guérissable par miracle, or ce n'est pas le cas. La médecine du Moyen-Age ayant peu avancé depuis l'Antiquité, la surdité ne peut pas être guérie et l'audition ne peut pas être augmentée (excepté à l'aide de cornets acoustiques) comme l'énonce Guy de Chauliac :

> « *Il est iugé par Avicenne que la surdité naturelle, de quelque cause que ce soit* […] *ne guérit point.*»
> (Guy de Chauliac, 1362, cité par Saint-Loup, 1989 : p.13).

c) Les sourds et les lois

Durant le Moyen-Age la population sourde est soumise à deux types de règles : les lois et les autorisations accordées par l'Église et les lois du code Justinien.

L 'Église autorise les sourds à la plupart des sacrements et les place pratiquement au même niveau que les entendants en ce qui concerne leurs droits religieux. Ainsi, les sourds ont droit de se

faire baptiser (selon le Concile d'Orange), de se marier (selon un décrétale d'Innocent III) et de faire comprendre par écrit leur accord lors de cette cérémonie. L'Église, à la fin du Moyen-Age, encouragera même les prêtres à aider les sourds à se confesser «*par la parole, les geste et les signes*» selon le synodal de Nîmes comme le cite très justement Aude de Saint-Loup (Saint Loup, 1989 : p.19).

Le code Justinien, établi par l'empereur Justinien 1er entre 529 et 534, est une liste de lois et de droits. Parmi cette liste, l'empereur a inclus certaines variantes ou certaines précisions en ce qui concerne les sourds mais également les muets puisque ces deux groupes de personnes sont amalgamés. Ainsi les personnes sourdes de naissance et non par accident, maladie ou vieillesse ne peuvent pas faire de testament sauf si elles sont soldats comme l'énonce un extrait du livre deux du code[1] : «*Item mutus et surdus non semper facere testamentum possunt […] Quin immo et mutus et surdus miles testamentum facere potest.»*[2]. Les sourds sont donc considérés comme moindre par rapport à la population normale et cette considération est encore plus flagrante puisque les sourds et muets ne peuvent se porter garants et ne peuvent être témoins d'un testament ou d'une autre chose au même rang que les femmes, les enfants, les esclaves comme le montre un autre extrait du livre deux du code *« sed neque mulier neque impubes neque servus neque mutus neque surdus […] possunt in numero testium adhiberi»*[3].

Les personnes sourdes durant le Moyen-Age auront donc pu profiter de la «bonté» de l'Église en ce qui concerne leurs droits religieux mais auront été soumises au code Justinien de manière stricte, qui ne leur permettra pas d'accéder au même rang que les membres de la communauté entendante.

d) Gestes de moines, gestes de sourds

Au VIème siècle se créa un ensemble de moines appelés Confédération Bénédictine se caractérisant par l'application de la règle du silence de Saint Benoît. Cette règle est établie pour limiter au maximum les conversations des moines entre eux et afin que ceux-ci se consacrent totalement à Dieu. Largement diffusée durant les siècles suivants, cette règle fut la base de la création des gestes monastiques. Puisque les moines ne pouvaient communiquer par l'oral, ils ont

1 D'après le site internet du Centre d'information sur la surdité : http://www.cis.gouv.fr/spis.php?article1530

2 « Pareillement, le muet et le sourd ne peuvent pas toujours faire un testament […] Au contraire, un soldat, un sourd, un muet peut faire un testament ».

3 « Mais ni les femmes, ni les enfants, ni les esclaves, ni les muets, ni les sourds […] ne peuvent êtres admis au nombre des témoins.»

créé un système de signes afin de pouvoir échanger des informations entre eux. Ainsi, comme le dit si bien le père Charles de Foucauld « *La surdité est l'infirmité rêvée des moines* » car elle évite aux moines de céder à la tentation du bavardage. Cette règle du silence,strictement appliquée, il n'était pas rare que des personnes ignorantes de celle-ci confondent des sourds avec des moines ou ne s'étonnent de la gestualité des religieux.

Le livre *Gestes des moines, regards des sourds* (Saint-Loup, A. & Delaporte, Y. & Renard, M. de 1997) analyse les signes utilisés par les frères bénédictins de l'ordre de Sainte Marie de la Pierre-qui-vire en comparaison de la langue des signes française. Cette comparaison se base sur un dictionnaire de signes datant de 1890 mais dont les signes remontent au Moyen-Age. Les premiers dictionnaires de signes quant à eux datent du Xème siècle.

Chaque monastère comme chaque communauté sourde possédaient ses propres signes et les développait à sa manière en fonction de sa localisation géographique, des ses activités... On a donc retrouvé des listes de signes très longues comme c'est le cas pour celle de Hirsau (365 signes) et des listes assez courtes comme celle du Cange (114 signes). Toutefois malgré cette différence, on retrouve de nombreux signes se réalisant de la même façon dans plusieurs monastères comme les mots «la chandelle», «le cierge»....

Les analyses linguistiques de la gestualité des moines étant peu nombreuses et parfois peu approfondies, il est difficile de donner un statut exact aux gestes des moines comme l'explique Yves Delaporte. Toutefois celui-ci utilise le terme « langue des signes des moines cisterciens» ou «LSM» ce qui traduit bien pour lui la valeur et le statut qu'il accorde aux gestes des moines. En effet, ce système de gestes, sans rentrer dans les détails linguistiques, répond aux exigences attendues d'une langue c'est à dire la double articulation et le remplissage de toutes les fonctions du schéma de Jakobson.

La LSM a un «air de famille» avec la langue des signes française ; en effet, ces deux systèmes de gestes possèdent les mêmes gestèmes[4] : configuration, orientation, position, mouvement de la main et ont 18 signes en commun comme c'est le cas pour les mots «dur» et «rouge» illustré ci-dessous mais possèdent également des signes qui ne se distinguent que par un gestème. Par exemple le mot «maison» ne se différencie en LSM de la LSF que par le nombre de mouvement des mains.

4 Gestème ou chénème : « *plus petites unités élémentaires non significatives, équivalentes pour la langue des signes des phonèmes langues parlée* » selon la définition du dictionnaire des Sciences du Langage de Neveu de 2004, page 283.

Figure 1 : Deux signes communs aux langues des signes monastique et française[5]

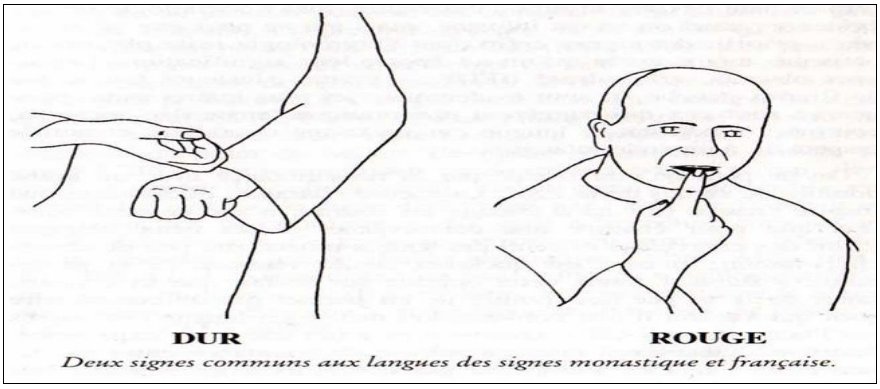

Les autres ressemblances entre ces deux systèmes, sans approfondir, sont l'utilisation de synthèmes[6] et la possibilité d'effectuer deux gestes en simultanéité.

La proximité entre ces deux systèmes est donc évidente mais encore plus flagrante lorsque l'on possède quelques connaissances sur la langue des signes française. Ainsi, selon Delaporte une inter-compréhension serait possible entre ces deux systèmes sans grande difficulté.

Malgré quelques différences, notamment en ce qui concerne l'utilisation du regard, la dactylographie et la manière de compter, la langue des signes française et la LSM possèdent de nombreux points communs. Elles ont toutes les deux connu les mêmes erreurs d'analyses dans les années 1950, étant cataloguées non pas comme des langues mais comme de la simple dactylographie, une simple suite de signes. Les autres points communs entre ces deux systèmes restent inexpliqués par les linguistes et les historiens, toutefois on peut imaginer que ces ressemblances sont nées d'un contact entre la population sourde et la population ecclésiastique lors de fêtes religieuses, d'accueil d'enfants sourds dans les abbayes ou autre....

La communauté sourde tout d'abord considérée comme animale et reléguée aux marges de la société durant l'Antiquité, verra avec les siècles suivants un autre regard se porter sur elle : un regard de «bienveillance» et de «bonté» notamment grâce aux décisions des représentants de l'Église Catholique, malgré les aspects négatifs du code Justinien. Face à une médecine qui ne progresse pas et qui ne peut améliorer la surdité, l'Église s'impose donc comme la véritable alternative entre acceptation des signes et récits hagiographiques illustrant le miracle de la guérison.

5 Figure 1 : Saint-Loup, A. & Delaporte, Y. & Renard, M. (1997), p. 73.

6 Synthème : terme d'André Martinet utilisé pour décrire « *les unités formées par la combinaison de 2 ou de plusieurs monèmes (unités significatives minimales*» selon la définition de Bernard Mottez de 1981.

On peut donc dire que les conditions de vies des personnes sourdes durant le Moyen-Age se sont considérablement améliorées : les sourds travaillent, sont intégrés dans la religion catholique, ils font donc partie de la société.

Le Moyen-Age,contrairement à l'Antiquité sera une période clé dans le développement et l'acceptation de la langue des signes. En effet, comme nous l'avons vu cette période accepte et encourage l'expression gestuelle par le théâtre, les fabliaux ou encore la gestuelle des moines bénédictins mais donne surtout une valeur aux signes.

II / L'éducation des sourds : l'Abbé de l'Épée et ses successeurs

« *Celui-là qui est maître de l'éducation, peut changer la face du monde*» (Leibnitz, 1989 : p. 22)

1) Avant l'Abbé de l'Épée, une éducation élitiste et oraliste

a) La Renaissance : un siècle propice à la réflexion sur l'éducation des sourds

La Renaissance marque un tournant dans l'éducation et la manière de penser à propos des sourds grâce à l'humanisme naissant venant d'Italie . En effet, à partir du XVème siècle, grâce aux grandes découvertes effectuées et grâce au développement des sciences, certains penseurs vont contester et critiquer les idées apportées par les philosophes grecs, toujours d'actualité et ainsi remettre en questions des pré-acquis éducatifs ou encore moraux.

Ainsi, certains humanistes vont concevoir que les sourds bien que ne parlant pas oralement, peuvent exprimer toutes leurs idées avec des gestes et accorder ainsi une nouvelle valeur à la gestualité des sourds[7]. Montaigne (1580, cité par Presneau, 1989 : p.21) qui est de cet avis énonce : «*Nos muets discutent, argumentent et content des histoires par signes*». Pour Cardan (XVIème siècle, cité par Presneau, 1989 : p.21) l'écriture et la lecture sont des atouts supplémentaires pour les sourds afin de comprendre et de se faire comprendre ; il dit : « *Nous pouvons donc mettre un sourd et muet en état d'entendre en lisant, et de parler en écrivant.*» (Presneau, 1989 : p.21). Enfin pour Rabelais, les signes forment un langage mais ce langage n'est pas motivé, il est arbitraire et nécessite donc un apprentissage. Cette vision de la gestualité des sourds nie donc le caractère naturel de cette langue.

b) L'essor de l'éducation élitiste

A partir du XVIème siècle, une éducation élitiste et oraliste va se mettre en place dans les familles nobles ou royales espagnoles afin d'éduquer les enfants sourds. La surdité très présente dans ces familles s'explique par le taux élevé de mariages consanguins. Cette éducation obligatoire et nécessaire aura donc pour but de faire parler les enfants afin qu'ils puissent accéder à un titre de noblesse[8]

7 Presneau, 1989 : p.21.
8 Ibid. , p. 26.

1. Pedro Ponce de Léon

Le premier précepteur, Pedro Ponce de Léon, moine bénédictin, commença à enseigner en 1545. Sa méthode d'apprentissage se basait sur l'utilisation de gestes et de sons[9] ; ainsi pour faire parler les enfants Ponce de Léon leur faisait travailler la position des lèvres et de la langue (l'articulation) ainsi que l'épellation à partir de signes manuels. La technique de Ponce de Léon était particulière et innovatrice notamment par le fait que celui-ci enseignait d'abord l'écriture aux enfants et ensuite la prononciation pour arriver à la lecture. C'est ce que montre le témoignage de Don Pedro Velasco, ancien élève de Ponce de Léon :

> « *je commençai par apprendre à écrire […] ensuite […] je commençais à épeler et puis à prononcer […] Je commençais ensuite à lire des histoires*» (Bernard, 1999 : p. 78)

2. Ramirez de Carrión

Quelques décennies plus tard, en 1615, un autre précepteur est appelé dans la famille de Castille afin d'éduquer un enfant devenu sourd, c'est Emmanuel Ramirez de Carrión. Sa méthode d'apprentissage se distingue de celle de Pedro Ponce de Léon par son ordre[10]. Ainsi l'enfant Don Luis apprit la prononciation et ensuite l'écriture. Cette méthode se basait sur les travaux de Nebrija (grammairien espagnol) et sur les méthodes d'apprentissages rapides des langues. La méthode de Carrión se basait principalement sur la phonétique. En effet, comme l'explique Jean-René Presneau la méthode consistait « *à remplacer l'épellation classique des lettres latines […] par la production sonore des lettres*». (Presneau, 1989 : p. 26) Ainsi les enfants apprenaient à prononcer [k] au lieu de 'cé' et '[d] au lieu de 'dé'. Carrión utilisait également les signes manuels afin de représenter le son des lettres écrites. L'enfant apprenait donc à prononcer les sons, les syllabes, les mots et arrivait au final à apprendre à lire. La méthode de Ramirez de Carrión, bien qu'ayant permis à des enfants de parler est contestée car elle est considérée comme très contraignante pour ceux-ci.

3. Juan Pablo Bonet

Juan Pablo Bonet pris la suite de Carrión en tant que précepteur en 1616. Contrairement à son prédécesseur, Bonet acceptait les signes pour la dactylographie et afin de mimer des actions. La gestualité était donc considérée comme un langage d'actions. Bonet a mis au point un alphabet

9 Presneau, 1989 : p.22.
10 Ibid. , p.26.

manuel ayant comme base ceux de Pedro Ponce de Léon et de Yebra pour l'éducation des enfants. Sa méthode, contrairement à son précurseur, plus douce se basait sur l'aptitude de l'enfant à compenser son manque d'audition et sur le rejet de la lecture labiale[11]. En 1620, Bonet écrivit *«Reducción de las letras y arte para enseñar a hablar a los mudos»*, qui fut le premier ouvrage traitant de l'éducation oraliste des sourds, puisque la méthode de Ponce de Léon ne nous est parvenue que par ses contemporains. Ce livre, comme l'explique Jean-René Presneau sera le livre de référence pour l'éducation des enfants sourds jusqu'à la publication des travaux de l'Abbé de l'Épée.

c) Le développement de l'éducation oraliste

Le développement de l'éducation oraliste survint durant le XVIIème siècle grâce à une large diffusion des livres, des manuels d'éducation mais également grâce aux progrès de la phonétique. Les partisans d'Aristote ou encore les personnes considérant que les personnes sourdes n'ont pas à avoir accès à l'éducation reviennent sur le devant de la scène pédagogique. Le modèle d'éducation élitiste espagnol se propage alors dans les pays d'Europe occidentale comme l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie.... Les penseurs de ces pays vont à leur tour réfléchir à la manière d'instruire les sourds.

1. La Digiti Lingua

Ainsi, l'anglais John Wallis, précepteur et intellectuel va utiliser la Digiti Lingua afin d'éduquer les enfants sourds. La Digiti Lingua consistait en un mouvement des deux mains pour la représentation des consonnes tandis que les voyelles elles étaient situées sur le bouts des doigts. Wallis repense donc l'éducation des sourds et va même jusqu'à admettre (ce qui est rare à l'époque) qu'il serait utile d'apprendre les gestes des sourds afin de mieux les éduquer ; ainsi dans une lettre qu'il écrit à Thomas Beverly, Wallis dit « *car les muets sont assez habiles à exprimer leurs pensées par signes ; et il extrêmement utile que nous apprenions cette espèce de langue, pour enseigner la nôtre* ». (Wallis, 1698, cité par Bébian, 1817).

2. Les alphabets tactiles

L'anglais William Holder et l'écossais George Dalgarno vont quant à eux développer les alphabets tactiles. Ces alphabets consistent à représenter les voyelles et les consonnes des mots sur

11 Presneau, 1989 : p.26.

une partie des doigts ou de la main. L'alphabet tactile d'Holder de 1669 positionne les 5 voyelles (/a/ /e/ /i/ /o/ /u/) sur chaque phalange distale de la main tandis que les consonnes, elles, se situent sur les autres phalanges de la main (de dos ou de face en fonction de la lettre),excepté la lettre /x/ qui se trouve sur le dos de la main. L'alphabet de Dalgarno de 1680 positionne lui aussi les voyelles sur les phalanges distales mais y rajoute la voyelle /y/. Les consonnes quant à elles ne sont représentées que sur la face de la main et sur toute la surface de celle-ci, c'est à dire les phalanges plus la paume comme l'illustre l'image ci-contre. [12]

Figure 2 : Alphabet tactile de Dalgarno

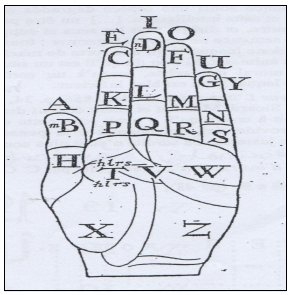

Les progrès de la phonétique ainsi que le développement des alphabets tactiles ont été des facteurs de développement des méthodes oralistes.

Toutefois, l'oralisme pur que l'on pourrait définir comme l'utilisation unique de la langue et le rejet total des signes a pris véritablement forme à cause de discours et d'idées préconçues de la part de certains sur l'éducation des enfants sourds. On ne peut pas parler de cette forme d'oralisme sans évoquer l'avis médical sur la surdité. En effet, depuis toujours les médecins ont voulu résoudre médicalement la surdité quitte à employer des méthodes violentes afin de faire parler les enfants sourds. L'avis du corps médical dans les décisions vis-à-vis de l'éducation des sourds était donc très importantes.

d) L'oralisme pur : son fondateur et ses contemporains

1. Jonhann- Conrad Amman

Parmi les médecins s'étant positionnés en faveur d'une éducation oraliste pure se trouve Johann Conrad Amman. Amman, médecin suisse, s'interrogeait sur la manière d'instruire les sourds ; selon lui, l'éducation de ces enfants devait se faire sans aucun signes, ni alphabets manuels ou tactiles, seule l'oralité de la méthode phonétique était accepté[13] . Peu importait à Amman le fait

12 Figure 2 : BERNARD, Y. (1999) : p. 136.
13 Presneau, 1989 : p.26-27.

que ces élèves comprennent ou non ce qu'ils apprenaient, puisque la question du sens dans sa méthode était délaissée pour mettre en valeur la question de la forme. Amman a d'ailleurs décrit les facultés des enfants sourds comme « *une table rase*». (Presneau, 1989 : p.27) Amman a donc souhaité remplacer la méthode d'épellation utilisée avant lui par une méthode que nous pourrions qualifier d'observatrice'. En effet, les enfants placés avec Amman face à un miroir devaient observer les changements de l'appareil phonatoire (larynx, lèvres, position de la langue...) en fonction des sons prononcés. Amman utilisait également la lecture labiale afin de faciliter l'acquisition de l'écriture, ainsi il explique :

> « *Toutes les fois que je montre aux sourds à prononcer quelque lettre, je l'écris sur-le-champ devant eux, dans la persuasion que je suis qu'autrement qu'ils ne sauraient se graver dans la mémoire l'idée que cette lettre qui leur est cependant indispensable*». (Presneau, 1989 : p. 27)

Amman grâce aux premières notions d'écriture commençait à faire apprendre la lecture aux enfants. Malgré le fait que sa méthode délaisse la question du sens et possède de nombreuses failles, celle-ci a influencé de nombreux pédagogues comme Heinicke, Deschamps, La Mettrie ou encore Péreire. Amman, peut donc être considéré comme le père de l'oralisme pur par son rejet total des signes et l'influence qu'il a eu sur ses contemporains.

2. Samuel Heinicke

Samuel Heinicke[14], pédagogue allemand, eut l'idée d'instruire les sourds sur le modèle d'Amman mais en utilisant parfois quelques signes gestuels et surtout en ayant recours aux saveurs d'aliments. Ainsi, chaque aliment était associé à un son, par exemple le son / ou / correspondait à de l'huile et le son / i / a du vinaigre. Cette méthode cherchant donc à faire articuler l'enfant était un encodage se basant sur les reconnaissances gustatives de celui-ci. Il écrira « *Observation sur les Muets et sur la parole* » en 1778, livre qui résumera ses principales observations.

3. L'abbé Deschamps

L'abbé Étienne François Deschamps ouvrit lui aussi, comme Heinicke, une école pour l'instruction des enfants sourds à Orléans. Se basant sur la méthode d'Amman, il emploiera tout de même quelques signes gestuels dans son éducation et publiera « *Cours élémentaires des Sourds et Muets*» en 1779. Ce livre, repris et commenté par Pierre Desloges quelques années plus tard,

14 Ibid. , p. 27-28.

montrera les contradictions du discours de Deschamps[15] : critique de la langue des signes, peu de connaissances sur celle-ci, admiration puis méfiance des méthodes de l'Abbé de l'Épée (que nous allons voir)... Toutefois, Deschamps est l'une des premières personnes a souhaité la création d'un dictionnaire regroupant tous les signes. Cette idée sera bien évidemment félicitée par Desloges.

4 . Jacob Rodrigues Péreire

Jacob- Rodrigues Péreire[16], pédagogue espagnol commença à instruire des enfants sourds dès les années 1730. Nous savons que celui-ci avait une sœur sourde qu'il tenta d'instruire grâce aux différents manuels d'éducation qu'il avait trouvés ou qu'on lui avait conseillés (les livres d'Amman ou encore de Bonet). Sa méthode d'éducation, alors oraliste, est considérée comme moins puriste que celle d'Amman par exemple car celui-ci choisi d'introduire un alphabet manuel dans son enseignement (malheureusement aujourd'hui nous n'avons pas de traces de cet alphabet manuel, nous savons juste que celui -ci était composé de 80 signes environ figurant à la fois les consonnes, les voyelles mais également les diphtongues). Péreire contrairement à ses prédécesseurs différenciait 3 types de surdité. Ainsi lorsqu'il rencontrait pour la première fois un de ses élèves sourds, il estimait le degré de surdité de celui-ci et touchait, observait ses organes phonatoires afin de voir si ils étaient tous en état de fonctionner. Péreire est plus généralement connu pour les démonstrations publiques qu'il faisait de son enseignement sur des enfants sourds. En effet, à son époque, l'éducation des sourds étant peu connue du grand public et les sourds étant encore considérés comme des « sous- hommes» ou des êtres impossibles à éduquer, les démonstrations publiques des compétences des sourds étaient très prisées et relevaient plus du spectacle que du colloque. Ainsi, en 1746 , Péreire « exhibe » Azy d'Etavigny dans une université à Caen puis en 1750 devant le roi Louis XV car les résultats de sa méthode sur le jeune d'Etavigny étaient jugés très impressionnants, celui-ci sachant lire, énoncer plusieurs milliers de mots et formuler oralement ses idées. On oubliera souvent de préciser comme l'explique Jean-René Presneau que d'Etavigny avait été éduqué avant Péreire par Etienne de Fay (dont nous parlerons dans notre prochaine partie). Péreire énoncera à la fin de sa démonstration à Caen :

> « *Je suis finalement venu à bout, Messieurs, de pouvoir apprendre aux sourds et muets de naissance, l'articulation des mots d'une langue,et, ce qui encore plus difficile et important, à les mettre en état de comprendre le sens des mots et de produire d'eux-mêmes, tant verbalement que par écrit, toujours leurs pensées*» (Presneau, 1989 : p. 30)

15 Desloges, 1779.
16 Presneau, 1989 : p.29-30.

Péreire pense donc avoir trouvé la méthode pour éduquer les enfants sourds afin de faire de ceux-ci des êtres pensants et parlants, c'est-à-dire des êtres humains. Ces démonstrations étant jugées très réussies, les demandes d'éducations d'enfants sourds selon la méthode oraliste de Péreire sont en nette hausse. L'oralisme est donc une méthode d'éducation en vogue, que les parents d'enfants sourds (en général très aisés) réclament et jugent comme parfaite et adaptée pour ceux-ci. La langue des signes vit donc une de ses périodes sombres, où elle est écartée des moyens d'enseignement au profit de l'articulation.

C'est donc dans une période résolument oraliste et élitiste que l'Abbé de l'Épée va commencer son enseignement.....

2) L'enseignement de l'Abbé de l' Épée : une éducation pour tous et un début d'acceptation de la langue des signes

a) Une époque propice au changement : le siècle des Lumières

Le XVIIIème siècle fut une période favorable au développement de l'éducation des sourds et muets grâce aux pensées et aux valeurs défendues par les philosophes des Lumières.

Les principaux souhaits des philosophes des Lumières étaient de vulgariser les connaissances, notamment grâce à la diffusion de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert et de faire en sorte que le peuple devienne une unité pensante et critique vis-à-vis des acquis qu'on lui avait appris (moraux, politiques, religieux et éducatifs). Cette période de réflexion et de changement fut également une période où la place des sourds et l'éducation de ceux-ci fut remis en question. De nombreux débats sur la question de la langue, de la pensée et sur les signes surgissent alors.

Le philosophe Condillac[17] dans son *Traité des sensations* de 1754 explique que le langage tout comme les différents sens sont des sources de connaissances pour les individus. Ainsi, celui-ci démontre que les différentes sensations engendrent la faculté de penser. Les sourds sont alors considérés, selon cette idée, comme des êtres pensants puisqu'ils peuvent puiser dans leurs différentes sensations, excepté l'audition.

D'autres philosophes se pencheront sur la question des sourds, comme Diderot[18], dans son essai de 1751, intitulé *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*

17 Site internet de philosophie : http://sos.philosophie.free.fr/condilla.php
18 Site internet de philosophie : http://sos.philosophie.free.fr/diderot.php

où il juge la langue des signes non pas comme une langue mais comme une sorte de langue inférieure à la langue française et aux langues en général.

Rousseau, quant à lui dans son *Essai sur l'origine des langues* de 1781, explique que la langue des signes ou 'la langue de gestes' comme il l'appelle est une langue « *plus facile et dépend moins des conventions* » et « *aussi plus expressives et disent plus en moins de temps* » (Rousseau, 1781 : p.6) que les autres langues[19]. Rousseau présente donc la langue des signes sous un aspect positif et affirme cette pensée en énonçant que le sens le plus naturel à l 'homme n'est pas l'ouïe mais la vue.

L'une des idées phares également du siècle des Lumières était la volonté de créer ou de trouver une langue universelle pour tous que ce soit chez les sourds ou les entendants ; ainsi Pierre Desloges souhaitait que la langue des signes française devienne la langue universelle puisque pour lui « *cette langue existait naturellement dans le langage des signes* ». (Desloges, 1779 : p. 43).

C'est donc dans un contexte social et philosophique nouveau que l'Abbé de l'Épée au milieu de sa vie va commencer à instruire des enfants sourds.

b) L' Abbé de l'Épée

1. Une rencontre bouleversante

Rien n'était prédestiné à ce que Charles-Michel de l'Épée devienne un jour ' l'Instituteur gratuit des sourd et muets '. Né dans une famille aisée de Paris, Charles-Michel de l'Épée après avoir fait des études de philosophie et de droit se tourne vers la religion et devient en 1747 diacre. Ce n'est qu'entre 1760 et 1762 (la date n'a jamais pu être établie exactement) que l'Abbé de l'Épée est confronté à la surdité[20]. Entre ces deux années, l'Abbé rencontre deux sœurs jumelles sourdes et muettes, qu'il va alors décider de prendre sous son aile et d'éduquer. Cette rencontre a fait couler beaucoup d'encre *« Après Roche-Ambroise Cucurron , dit Sicard , son filleul […] Bébian , puis […] Berthier […] font revivre cette rencontre»*, sans pour autant se baser sur des preuves concrètes « Les récits qui existent , pour inexacts qu'ils soient , totalement ou en partie […] alimentent un cérémonial» (Bézagu-Deluy, 1990 : p. 122). Nous savons juste que l'Abbé aurait déclaré à propos de cette rencontre « *je fus touché de compassion pour elles , et je dis qu'on pouvait me les amener, que j'y ferais tout mon possible* ». (Bézagu-Deluy, 1990 : p. 122). Cette rencontre, bouleversante pour l'Abbé sera le début d'un enseignement marquant à jamais l'histoire de la langue des signes.

L'Abbé commence donc à éduquer les deux sœurs, rue des moulins et écrit dès 1763 des

19 Rousseau, 1781 : p.6.
20 Bézagu-Deluy, 1990 : p.120.

méthodes d'éducation et des leçons afin d'enseigner aux enfants sourds et muets. L'Abbé ne connaissant rien de ce sujet fut obligé de se documenter sur la surdité et surtout de se confronter aux préjugés qui stigmatisaient les sourds, « *l'abbé le sait on le lui confirme : à part dans l'opinion de quelques esprits éclairés, on n'instruit pas les sourds et muets* » (Bézagu-Deluy, 1990 : p.148) Le but principal de l'Abbé était d'offrir une éducation pour tous les enfants sourds, sans distinction de classe sociale ou de sexe, ainsi il explique *« je me fais un devoir de ne refuser ni de congédier personne* » (Bézagu-Deluy, 1990 : p. 155).

2. Langue des signes et signes méthodiques

La méthode d'éducation de l'Abbé reposait contrairement à ses prédécesseurs sur la langue des signes car il avait compris que la langue des signes était naturelle et essentielle aux sourds. Toutefois, l'Abée n'apprit pas ou très peu la langue des signes. A celle-ci, l'Abbé a ajouté les signes méthodiques ; ces signes qu'il avait inventés étaient censés 'organiser' les éléments des phrases selon l'ordre d'une phrase en français[21]. Par exemple, les signes méthodiques servaient à signer le temps, les déterminants, les articles ou encore les catégories grammaticales comme le montre cet extrait :

> *« dès lors le mouvement de l'index droit, qui s'étend et se replie plusieurs fois en forme de crochet, devient le signe raisonné que nous donnons à tout article. Nous en exprimons le genre en portant la main au chapeau, pour l'article masculin le, et à l'oreille […] pour l'article féminin la.*» (L'Épée, 1784 : p.28)

Ces signes méthodiques au lieu de simplifier la langue des signes n'ont fait que la complexifier un peu plus en ajoutant des éléments inutiles, puisque la langue des signes est tout a fait capable d'exprimer les notions de temps ou de sexe sans ceux-ci. L'Abbé de l'Épée mit en place en plus des signes méthodiques, un alphabet manuel. Cet alphabet, consistait à représenter chaque lettre de l'alphabet français par un signe de la main. Ces signes servaient et servent encore à épeler des noms propres : nom de villes, de personnes... auxquelles l'on n'a pas encore attribué de signes. Malheureusement, comme le souligne Yves Delaporte la popularité de l'Abbé dans les années qui vont suivre va «*entraîner une erreur commune, la croyance selon laquelle la langue des sourds se réduirait à l'épellation manuelle des mots français* » (Delaporte, 2002 : p. 264) et selon laquelle se serait l'Abbé de l'Épée lui-même qui aurait inventé la langue des signes.

21 Delaporte, 2002 : p.263-264.

3 . Une méthode , un héritage

L'Abbé de l'Épée cherche donc à faire apprendre la lecture et l'écriture ainsi que différentes langues vivantes (latin, espagnol, portugais) aux enfants qu'il accueille sous son toit[22]. Ils seront une trentaine à suivre son enseignement à la fin de sa vie. L'abbé de l'Épée, comme Péreire, fit des démonstrations publiques des prouesses de ses élèves à partir de 1771 au rythme d'une démonstration par an. Ces démonstrations très en vogue, étaient un moyen pour l'Abbé de prouver que les enfants sourds étaient des enfants comme les autres capables d'apprendre et de comprendre. Ainsi, l'Abbé, en plus de ces démonstrations, invitait des princes ou des personnalités chez lui afin de montrer les capacités de ses élèves comme ce fut le cas pour le nonce du pape en 1783.

En 1786, une école pour enfants sourds et muets ouvre à Bordeaux, dirigée par Sicard (disciple de l'Abbé de l'Épée). L'éducation gratuite et non élitiste pour les sourds commence donc à s'exporter à travers la France. En 1789, l'Abbé de l'Épée meurt, laissant derrière lui quelques dizaines d'enfants sourds instruits, des disciples, une nouvelle méthode d'éducation mais surtout une communauté qu'il aura éduquée, mise en avant et acceptée comme pratiquement personne ne l'avait fait auparavant.

Aujourd'hui encore, le personnage de l'Abbé de l'Épée reste une des figures emblématiques de l'histoire de la langue des signes française et des langues des signes dans le monde. Son importance et sa popularité sont visibles de partout ; en effet, pratiquement toutes les villes possèdent une place ou une plaque à son nom. Révolutionnaire par ses idées novatrices, sa mort en 1789 est pour certains le déclenchement du réveil de la communauté sourde. L'Abbé de l'Épée entre Histoire, histoires, Révolution et révolution.

c) Les héritiers de l'Abbé de l'Épée et leurs élèves

1. L'Abbé Sicard

Le premier et principal héritier est sans aucun doute l'Abbé Sicard, puisqu'il a été formé par l'Abbé de l'Épée à partir de 1785.

Ayant donc eu pour base d'enseignement les signes méthodiques et la méthodologie de l'Épée, Sicard va tenter tout au long de sa vie de développer la méthodologie de son maître mais à sa manière. Il va donc reprendre les signes méthodiques, les étudier et les remanier à sa façon.

22 Bézagu-Deluy, 1990 : p.182.

Malheureusement, le résultat obtenu sera encore plus complexe que celui-ci de l'Abbé de l'Épée puisque Sicard va ajouter de nouveaux signes aux signes déjà inventés par l'Épée.

Sicard par la suite, éduque des enfants sourds à l'école de Bordeaux à partir de 1783 où il est chargé du poste de premier instituteur (aujourd'hui appelé directeur). Six ans après la mort de l'Abbé de l'Épée, Sicard décide de postuler au poste vaquant de premier instituteur de l'école de Paris. Appuyé par Champion de Cicé et largement applaudi face aux prouesses de son élève : Jean Massieu, Sicard remporte une victoire écrasante et prévisible et est finalement promu directeur de l'école de Paris[23]. (Nous reviendrons sur le personnage de Jean Massieu dans notre prochaine partie).

En effet, comme son prédécesseur, Sicard a l'habitude de participer avec ses élèves à des démonstrations publiques où les talents de ceux-ci sont connus dans la France entière. Les élèves comme Massieu ou Clerc sont alors des objets de fascination :

> « *Du temps de l'Abbé Sicard, Massieu et Clerc étaient des oracles; leurs sentences , leurs définitions couraient le monde […] La surdité n'était plus considéré dès lors comme une calamité : elle semblait être un privilège.*» (Yves Bernard, 1999)

Sicard, soutenu par ses élèves, profitera par la suite du contexte de la Révolution Française pour faire des changements en ce qui concerne le statut des sourds et l'école à Paris. Le 21 juillet 1791, par exemple, l'école pour enfants sourds de Paris devient l'Institut National des Sourds-Muets (malheureusement, comme nous le verrons plus tard, c'est maintenant l'État qui contrôle l'établissement et qui va décider progressivement des méthodes d'éducation à utiliser). L'Abbé Sicard meurt en 1822, après avoir tenté de «révolutionner» ou du moins de faire avancer l'école de Paris. Avec lui meurent également les signes méthodiques n'ayant pas trouvé de successeur.

2. Auguste Bébian

Auguste Bébian est considéré comme un successeur de l'Abbé de l'Épée non pas pour sa méthode mais pour son implication, sa pédagogie et sa volonté de reconnaître la langue des signes. Neveu de l'Abbé Sicard, Bébian est en contact depuis son enfance avec les enfants sourds de l'Institut. Ce contact qui aurait pu être anodin fut sûrement la base de sa méthodologie (puisque Bébian apprend quelques signes par observation)[24]. Devenu plus tard surveillant puis enseignant, Bébian décide de ne pas utiliser les signes méthodiques de l'Abbé de l'Épée ou de son oncle et

23 Karacostas, 1989 : p.66.
24 Delaporte,1989 : p.283.

devient le premier instituteur à utiliser la langue des signes comme base d'apprentissage pour la lecture et l'écriture ; c'est le début de l'éducation bilingue (Bébian se basait également sur des dessins pour l'apprentissage de la lecture). Bébian, en éduquant ses élèves avec leur langue naturelle, est donc le premier professeur entendant à donner de la valeur à la langue des signes, aux sourds et à la culture sourde. Comme il l'explique, la langue des signes « *forme un langage beaucoup plus riche qu'on ne le croit communément; il suffit à tous les besoins de la pensée, et mérite le nom de langage naturel* ». (Bébian, 1817, cité par Bernard, 1999). Bébian n'a donc pas de préjugés, d'a priori sur la LSF ou les sourds contrairement à son oncle qui n'hésitait pas à décrire les enfants sourds non-éduqués comme « *une espèce dégradée sans retour, condamnée à végéter sur terre comme des animaux sans raisons et sans intelligence*». (Sicard, 1803, cité par Bernard, 1999). Devenu responsable de l'Institut de Paris en 1817, Bébian va plus loin que le fait d'accepter la langue des signes, il va l'étudier. Bébian décide donc d'analyser, de classer les différents éléments de la langue des signes selon différents paramètres (caractères de la mains, points physionomiques...) afin de créer un dictionnaire langue des signes/français. Malheureusement, la méthode et les prises de positions de Bébian (soutient aux professeurs sourds voulant enseigner...) le font exclure de l'Institut où il ne sera pas autorisé à revenir malgré le soutien sans faille de ses étudiants dont le plus célèbre Ferdinand Berthier[25].

Bébian aura inspiré par sa méthode et ses motivations de nombreux penseurs et professeurs dont Jean Jacques Valade-Gabel. Cet instituteur, qui prendra à la mort d'Itard, en 1838, la place de directeur de l'école pour sourds de Bordeaux se présente comme un véritable défenseur de la méthode bilingue. Dès son arrivée à Bordeaux, Valade-Gabel supprime les signes méthodiques au profit de la langue des signes (comme Bébian à Paris). Sa méthode se distingue de celles de ses prédécesseurs car celle-ci est plus intuitive[26]. En effet, Valade-Gabel tente d'instruire les enfants à partir de ses observations et non pas forcément à partir de manuels ou de méthodes déjà écrites, comme nous l'explique Marie-Hélène Bouchet[27] : *« Le professeur profite de tout ce qui s'offre à leur vue, du moindre incident dont ils sont les témoins ou les acteurs, et qu'il a souvent fait naître lui-même, pour en tirer les éléments d'une leçon.»*. Valade-Gabel écrira parmi ses nombreux ouvrages et rapports *Premier livre des sourds-muets*, livre ou plutôt vocabulaire imagé pour les enfants sourds qui montre bien que cet homme avait pris conscience de l'importance de la dimension visuelle et graphique dans l'apprentissage des sourds. Il utilisera par la suite, par exemple, la différence de couleurs pour faciliter la perception et la distinction des voyelles et des consonnes.

25 Delaporte, 2002 : p. 286.
26 Ibid, . p. 298.
27 Site internet du centre d'information sur la surdité : http://www.cis.gouv.fr/spip.php?article997

3. Le docteur Itard

Le docteur Itard, connu pour ses travaux sur le petit Victor, nommé « l'enfant sauvage », fut également une des figures marquantes de la pédagogie pour les enfants sourds. Sa description et son histoire souvent limitée à ses expériences parfois douloureuses auprès des enfants ne montrent pas la totalité des facettes et des savoirs de cet homme.[28] En effet, éloigné des méthodes de l'Abbé, Itard tente de comprendre et d'instuire les sourds et muets selon les résultats de ses expériences. Sa démarche est donc nouvelle et empirique. Médecin de l'Institut, Itard tente de comprendre les causes de la surdité, de mettre en place une classification de celle-ci et parfois de la corriger ou de l'améliorer comme avec l'usage de cornets acoustiques faits à partir de coquillages. Travaillant avec un nombre réduit d'enfants, tous les jours à l'Institut, Itard met en place une méthode nouvelle, se rapprochant de l'oralisme (car il éloigne légèrement la gestualité des enfants sourds) mais pouvant être considérée comme la base de notre orthophonie actuelle. En effet, Itard travaille énormément sur la perception et la distinction de sons ainsi que sur l'articulation. Pédagogue et médecin, Itard a donc un double regard sur l'éducation des enfants sourds ; il peut être alors considéré comme le fondateur de l'oralisme moderne, puisqu'il remanie les anciennes méthodes oralistes à l'aide d'expériences et parfois de gestes.

Le rêve de l'Abbé de l'Épée est donc en train de se former : des Instituts pour l'éducation des enfants sourds gratuits et non-élitistes ouvrent en France, les méthodes d'éducation se diffusent dans toute l'Europe et parfois même jusque sur le continent américain où cette expansion amène à la construction des premières écoles pour enfants sourds.....

3) L'histoire de la LIBRAS (Langue des Signes Brésilienne) ou comment Laurent Clerc et Édouard Huet ont réussi à diffuser les idéaux de l'Abbé de l'Epée en Amérique

1) Le voyage de Laurent Clerc aux États-Unis

Le personnage de Laurent Clerc est une figure très importante dans l'histoire des langues des signes du continent américain. En effet, personne n'aurait pu prévoir le destin de ce sourd et

28 Gineste, 1989 : p.119-122-123.

l'influence qu'il a eu.

Laurent Clerc, sourd profond de naissance, fut éduqué à l'INJS de Paris par Sicard et Jean Massieu à partir de 1797. Étant resté 20 ans à l'Institut Saint Jacques, Clerc devint premier répétiteur puis professeur pour les enfants sourds[29]. Comme nous l'avons dit auparavant Clerc et Massieu étaient très connus à leur époque grâce aux démonstrations publiques qu'ils faisaient.

Aux États-Unis, à cette même époque, l'éducation spécialisée pour les enfants sourds n'existait pas, excepté pour les élites. Pourtant certaines personnes ont décidé de se former afin de créer le premier établissement scolaire accueillant les enfants sourds américains, comme Thomas Gallaudet. Thomas Gallaudet est donc venu en France, en 1816 , apprendre auprès de Laurent Clerc et de ses compagnons comment instruire les sourds[30]. Il suivra donc des cours pendant environ 6 mois dont le programme peut se résumer à ceci :

> « *au fur et à mesure que les semaines passaient, le programme de Thomas se mit naturellement en place. Le matin, il suivait nos cours, l'après-midi, il prenait des leçons de signes et le soir, il lisait et étudiait le français*» (Lane, 1991 : p. 203)

Après avoir suffisamment appris, Gallaudet propose à Clerc de le suivre aux États-Unis afin de construire avec les lui les bases de l'éducation américaine pour les sourds. Clerc acceptera et débarquera à New-York en1816. S'en suivra pour les deux hommes, une tournée dans plusieurs villes américaines afin de collecter des fonds et faire connaître leur projet. Après quelques refus, la Connecticut Asylum for the Education and Instruction of Deaf and Dumb Persons ouvre ses portes en 1817 à Hartford[31]. Cette école, proposera d'éduquer les enfants sourds pendant une période de 3 à 6 ans. Le succès de l'école ne se fait pas attendre car, dès la seconde année, celle-ci va accueillir plus de 30 enfants issus d'au moins 10 états américains différents et quelques années plus tard des écoles satellites vont s'ouvrir dans d'autres villes du pays comme à Philadelphie, New-York....

2) Édouard Huet et le développement de la LIBRAS

C'est en 1857 qu'Édouard Huet implante la première école satellite au Brésil : l'INES (Institut National pour l'Éducation des Sourds) à Rio de Janeiro[32]. Huet va alors enseigner à des enfants sourds de 7 à 14 ans selon le modèle d'éducation français. Les disciplines étudiées étaient les suivantes « *Língua Portuguesa, artimética,geografia […] dontrina Crist*ã, linguagem articulada

29 Lane, 1991 : p. 17-27.
30 Ibid, . p.179.
31 Ibid , . p. 226-228.
32 Leitão, 2003.

e leitura sobre os l*ábios* »(Leitão, 2003 : p.40) (Langue portugaise, arithmétique, géographie, doctrine chrétienne, articulation et lecture sur les lèvres). Huet se servait pour ses cours d'un mélange de LSF et de signes utilisés par les communautés sourdes de l'époque que l'on nomme aujourd'hui «ancienne LIBRAS». C'est ce mélange qui a donné les signes actuels de la LIBRAS. L'influence française est donc très nette dans l'éducation des sourds brésiliens et même dans leurs gestes : utilisation de la LSF ... Les ressemblances troublantes entre l'alphabet actuel de la LIBRAS et celui de la LSF (tous les deux visibles en annexe) ne sont donc pas étonnantes. J'ai noté dans mes conversations et dans mes lectures la similitude de certains signes comme le signe ' journal' ou le signe 'parler' ainsi que d'autres signes qui ne se différenciaient que par un seul paramètre comme c'est le cas pour le mot 'famille' qui ne se différencie en LSF que par son mouvement comme le montre les images suivantes :

[33] *Image du signe 'famille' en LSF*

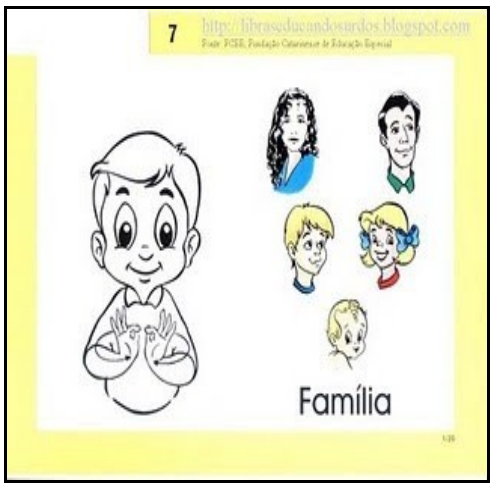

[34] *Image du signe 'famille' en LIBRAS*

Cette première école brésilienne comme celle de Hartford va être la première d'une longue série d'écoles dans tout le Brésil[35].

L'histoire de la LIBRAS est une histoire intéressante qui se base sur l'histoire de deux autres langues des signes : la LSF et l'ASL (American Sign Language). Cette histoire particulière et riche montre que les différents langues des signes sont beaucoup plus proches les unes des autres qu'on ne le croit.

L'histoire de la LIBRAS est également due à la volonté de certains hommes (Clerc, Huet) de faire profiter de leurs connaissances à d'autres pays et d'autres communautés du monde.

33 Image issue de ' La méthode progressive pour apprendre la langue gestuelles des sourds', Monica Company's, p.74
34 Image issue du site mundosurdo.com.br http://picasaweb.google.com/mundosurdo.com.br/FamiliaLIBRAS#
35 Lane, 1991 : p. 248.

J'ai été déçue de voir qu'au Brésil les études sur l'histoire de la LIBRAS se résumaient à parler de l'histoire de la LSF et à inclure quelques lignes sur Édouard Huet. Je pensais que mes recherches seraient plus fructueuses mais je reste dans l'espoir que dans les années à venir des étudiants vont se pencher sur cette langue, non pas pour son aspect purement linguistique mais également pour son aspect historique.

La figure de l'Abbé de l'Épée est donc non seulement une figure emblématique pour l'histoire de la LSF mais également un personnage clé pour l'ASL et la LIBRAS. Ses descendants ont continué d'honorer son travail en éduquant les sourds à leur manière et en exportant ses méthodes d'éducation sur d'autres continents. Cette exportation, porteuse d'espoirs pour les communautés sourdes va être stoppée nette par le retour progressif d'une vague oraliste et par le Congrès de Milan.

III / Du Congrès de Milan à aujourd'hui

« *Vive la parole pure !* »

« *De quel crime odieux les sourds se sont-ils rendus coupables pour que leur langue soit interdite?*

(Lane, 1991 : p.11)

1) Le congrès de Milan

Le congrès de Milan est sûrement le moment le plus décrit et le plus connu de l'histoire de la langue des signes. Date clé et tournant incontestable dans l'éducation des enfants sourds, ce congrès marque le retour de l'oralisme pur. Contesté et montré du doigt par la communauté sourde comme une supercherie préparée de A à Z, le Congrès de Milan ne cesse de faire parler de lui, même aujourd'hui.....

a) L'avant Milan

Il est bien évident que l'idéologie du congrès de Milan n'est pas réapparue en un jour. On remarque que dès 1830, des idées ou des circulaires à tendances oralistes pures refont surface. En fait, l'oralisme pur n'a jamais totalement disparu, encore présent dans la pensée de certains pédagogues, religieux et certainement dans la plupart des pensées chez les entendants, l'oralisme prépare son retour.

En 1829[36], une circulaire adressée à l'INJS[37] de Paris demande à ce que la langue des signes disparaisse petit à petit de cet établissement. En 1875, le congrès de Paris demande et « *préconise l'interdiction de la langue des signes*» (Cuxac, 1989 : p.100). Seul l'INJS de Bordeaux se soumettra à cet ordre. La montée et le retour de l'oralisme se font donc de manière crescendo dans une France où l'unité patriotique, culturelle et linguistique devient de plus en plus présente.

b) Le congrès de Milan

1. Un congrès plutôt franco-italien qu'international

Le congrès de Milan se déroula du 6 au 11 septembre 1880. Réunissant 255 personnes,

36 Cuxac, 1989 : p. 100.
37 INJS : Institut National des Jeunes Sourds

(considérées par l'État comme des « spécialistes») la répartition des pays montre bien que c'était l'Italie et la France qui géraient ce congrès et qui allaient imposer leurs idées au cours des différents votes, grâce à leur majorité écrasante. En effet, sur ces 255 personnes, 157 sont italiennes et 67 sont françaises soit plus de 80 % de l'assemblée[38]. On trouve également dans ce congrès des américains, des suédois et des membres d'autres pays, plus présents pour donner leurs avis que pour faire de grands changements éducatifs à leur retour dans leur patrie.
En effet, l'Italie utilise déjà la méthode oraliste dans son éducation pour les enfants sourds, la France utilisant, elle, la méthode mixte (signes et articulation) est donc le véritable pays concerné par ce congrès.

2. La supercherie du congrès de Milan : son organisation, ses buts

Le but principal du congrès de Milan[39] est d'éradiquer la langue des signes dans l'enseignement pour les enfants sourds au profit de l'oralisme pur mais également d'éradiquer purement et simplement la langue des signes. Ce congrès n'est donc pas simplement un congrès traitant de méthodes éducatives mais un congrès au profit d'une idéologie. Le congrès de Milan par son dénigrement de la langue des signes, dénigre à la fois la communauté sourde et la culture sourde.

Le congrès de Milan fut organisé d'une telle manière que les résolutions à voter ne pouvaient qu'être qu'acceptées. Entre, la sélection des participants (dans la majorité oralistes), le peu de personnes sourdes conviées, la désignation des rapporteurs par l'État... le congrès de Milan était déjà joué d'avance. Venait s'ajouter à cela la visite d'écoles italiennes oralistes où les quelques indécis participaient à des démonstrations d'enfants sourds souvent truquées (puisque certains enfants répondaient avant la fin de la question)[40].

3. Les arguments des oralistes

Les oralistes se relayant à la tribune du congrès vont exposer différents arguments en faveur de l'éducation oraliste. Les principaux arguments étant médicaux et religieux montrent la place encore très importante de ces deux domaines dans les choix d'éducation[41].

Selon les oralistes, l'oralisme serait tout d'abord un moyen d'intégration dans la société

38 Cuxac, 1989 : p. 100.
39 Buton, 2001 : p. 45-46.
40 Cuxac, 1989 : p. 101.
41 Cuxac, 1989 : p. 102.

puisque les élèves sont censés pouvoir articuler et lire sur les lèvres. Du point de vue médical, l'oralisme est à privilégier par rapport aux gestes car il garantit un meilleur contrôle de la respiration comme l'explique l'Abbé Tarra, président du congrès : « *Le sourd-muet […] n'a en quelque sorte qu'une respiration incomplète […] en les habituant à la respiration provoquée par l'émission de la parole, ce n'est donc pas seulement la parole qu'on leur donne, c'est la vie.*» (Cuxac, 1983 : p.133). Du point de vue religieux, on préfère l'utilisation de la méthode orale car les gestes sont considérés comme passionnels ; Tarra au début de son discours énonce : « *La parole n'exaltant pas le sens, ne fomentant pas la passion comme le fait le langage fantastique des signes, élève l'esprit beaucoup plus naturellement* (Cuxac, 1983 : p.136). Le point de vue religieux est intéressant à analyser puisqu'il démontre bien que l'éducation des enfants sourds se fait à part de l'éducation des enfants entendants, puisque deux ans plus tard, en 1882 grâce à Jules Ferry, l'école deviendra gratuite et surtout laïque. A ces différents arguments s'ajoute l'idée selon laquelle l'apprentissage par les signes serait trop simple et donc n'habituerait pas l'enfant à l'effort et au travail.

Les arguments politiques, culturels et linguistiques ne sont pas négligeables. En effet, en 1880, la France est en train de préparer la loi de 1881, loi obligeant les écoles à devenir monolingues et donc interdisant les langues minoritaires dans les écoles comme le breton ou la langue des signes. De plus, depuis 1850 deux sortes d'établissement accueillent et instruisent les enfants sourds[42]. D'un côté, on a les petites écoles privées, pour les enfants issus des familles bourgeoises ayant adopté la méthode oraliste et de l'autre les instituts où toutes les classes sociales sont mélangées et où la méthode d'éducation est mixte. La rivalité entre ces deux types d'école, due notamment à la classe bourgeoise qui refuse le mélange des classes sociales et les gestes, verra son destin se jouer durant le congrès de Milan où les classes aisées ont largement encouragé et soutenu les partisans de l'oralisme.

4. Les résolutions adoptées

26 questions vont êtres abordées et débattues durant le congrès de Milan, principalement sur les défauts de la méthode gestuelle ou mixte afin de mettre en avant la méthode orale[43]. Il est intéressant de remarquer que peu de questions sur les sujets de la place des sourds, des moyens à utiliser pour leur éducation... sont abordées ce qui montre bien que le sujet principal de ce congrès n'est pas le bien-être et l'éducation des enfants sourds mais bien la supériorité de la langue vocale sur les gestes.

42 Ibid, . p. 102-103.
43 Buton, 2001 : p. 47-48.

Il n'y aura pas ou peu de débats durant le congrès étant donné que la majorité des participants sont des défenseurs de l'oralisme et que la minorité défendant les gestes n'est pas invitée à s'exprimer ou que l'on coupe la parole de celle-ci dès qu'elle intervient. De plus, tous les auteurs affirment que les indécis de ce congrès ainsi que les défenseurs de la langue des signes ont subi des pressions et peut-être des menaces afin de voter pour les différentes résolutions[44]. Ainsi, si tous les spécialistes du congrès votent pour l'interdiction des signes, ces décisions pèseront beaucoup plus lourd auprès de l'État et de la population.

Le 7 septembre 1880, le congrès adopte la première résolution avec seulement 4 voix contre tout comme le 9 septembre pour la seconde résolution :

> « *Le Congrès, considérant l'incontestable supériorité de la parole sur les signes pour rendre le sourd-muet à la société et lui donner une plus parfaite connaissance de la langue déclare:*
> *que la méthode orale doit être préférée à celle de la mimique pour l'éducation et l'instruction des sourds-muets.*
> *Que le moyen le plus naturel et le plus efficace par lequel le sourd-parlant acquerra la connaissance de la langue est la méthode objective […] Que dans leurs conversation avec les parlants les sourds-muets se servent exclusivement de la parole.*» (Cuxac, 1989 : p. 104)

c) Les conséquences du congrès de Milan

Les conséquences du congrès de Milan ont été sinistres pour la langue des signes et pour la communauté sourde. Aujourd'hui encore, certains membres de la population sourde ressentent les effets de Milan puisque ceux-ci ont perduré jusqu'à la deuxième moitié du XXème siècle.

La conséquence la plus visible de ce congrès est l'interdiction de la langue des signes dans l'enseignement pour les enfants sourds. Cette interdiction entraînant parfois le lien des mains dans le dos, punition ayant marquée de nombreux élèves[45]. L'interdiction de l'usage de la langue des signes mettra également fin aux enseignants sourds dès 1890. Ceux-ci ont pu garder leur poste durant 7 ans car les nouveaux enfants sourds dès 1880 étaient éduqués à part des enfants ayant reçu une éducation mixte auparavant. Pendant 7 ans, les instituteurs sourds ont donc du terminer leur travail avant de quitter les établissements[46].

L'interdiction de la langue des signes appauvrit considérablement cette langue, obligeant les sourds à signer en cachette, entre-eux, loin des lieux publics et des écoles. La méthode oraliste qui était censée intégrer plus facilement les sourds dans la société sera au final un échec : très peu de

44 Delaporte, 2002 : p. 316.
45 Ibid, . p. 333-334.
46 Ibid, . p. 322.

métiers sont accessibles aux sourds-muets exceptés les métiers manuels. Au niveau des résultats scolaires, beaucoup d'échecs sont répertoriés face au peu de réussites, le prix de cette éducation étant extrêmement élevée pour cette époque (15.000 anciens francs pour les 8 ans d'études) financé par l'État[47], celui-ci se dit obligé d'éliminer les élèves les plus mauvais afin de ne pas dépenser trop d'argent.

Du côté de la communauté sourde, les réactions sont diverses : tristesse, colère, incompréhension... certains se résignent et d'autres décident de se battre avec les moyens qu'ils ont en formant des associations ou en créant des événements comme le premier Congrès International pour l'Amélioration des Sourds-Muets principalement tenu par des sourds à Paris en 1889[48].

D'autres conséquences sont à noter comme le regain de parution de méthodes d'éducation oraliste ou comme l'écriture de livres défendant la langue des signes à petite échelle.

Toutefois, il ne faut pas diaboliser l'ensemble des enseignants oralistes, certains accepteront que les élèves signent entre eux en dehors des salles de classes comme ce fut le cas à l'INJS de Paris à partir des années 1910, d'autres feront comme s'ils n'avaient rien vu et ne puniront pas élèves.

Le congrès de Milan considéré par certains sourds comme la « solution finale »[49] de la langue des signes marque le retour et le triomphe de l'éducation oraliste. Encore une fois, la communauté sourde n'est pas intégrée aux débats, les entendants pensant être en meilleure position qu'eux pour juger de l'éducation de leurs enfants et du statut de leur langue. Niant la langue des signes durant pratiquement cent ans, la France et les Instituts ont décidé de nier également l'identité sourde, la communauté sourde ainsi que ces membres. Congrès ou spectacle magnifiquement organisé par Tarra et d'autres, qui ne connaissaient rien de la langue des signes, le congrès de Milan fut le début d'une période les plus sombres de l'histoire de la langue des signes. Un tel dédain et une telle virulence n'étaient même pas perceptibles pendant le Moyen-Age ! Le congrès de Milan et les dizaines d'années qui s'en suivirent, furent une période inhumaine, injuste et injustifiée pour les sourds : un grand retour en arrière...

47 Cuxac, 1989 : p.106.
48 Ibid, . p.110.
49 Delaporte, 2002 : p.302.

2) Le XXème siècle : le sommeil et le réveil des sourds

Le XXème siècle fut pour les communautés sourdes en France et au Brésil, un siècle bipartite. En effet, durant la première moitié de celui-ci les sourds, interdits de langue des signes vont renoncer à défendre leur langue, leur éducation et laisser la communauté entendante décider pour eux ; c'est ce que l'on appelle «le sommeil des sourds». La seconde partie du siècle sera, quant à elle, une période de « réveil » où les sourds sous l'influence des États-Unis vont revendiquer leurs droits, leur langue, leur identité.

a) Le sommeil des sourds

Les années ayant suivi le Congrès de Milan ont chamboulé les représentations sociales à propos de la communauté sourde et de la surdité.

Les sourds, qui durant le XVIIIème siècle, grâce aux travaux de l'Abbé de l'Épée et aux démonstrations publiques, avaient été des oracles, sont maintenant relégué dans l'oubli. Leur langue étant interdite au profit de l'oralisme, les sourds sont obligés de se cacher afin de signer : entre eux, dans les associations[50]....Les conséquences du Congrès de Milan se font ressentir jusqu'au Brésil où la LIBRAS est interdite à partir de 1911, selon la loi du règlement intérieur de l'Institut Impérial des Sourds-Muets de Rio de Janeiro. Ainsi, les communautés sourdes brésiliennes tentent elles aussi de faire subsister leur langue comme elles le peuvent : grâce aux récits, aux conversations signées cachées[51]....

Yves Delaporte explique dans « *Moi, Armand, né sourd et muet...*» que les représentations sociales de la surdité et des sourds, au début du XXème siècle se basent sur 3 axes de réflexions :

1. la surdité est vue d'une manière médicale, c'est-à-dire que le sourd est perçu comme une entité à guérir
2. la langue des signes est vue comme une mimique, une singerie, une sorte de langage limité
3. les sourds sont perçus comme des êtres inintelligents

Ces 3 axes vont de paire puisqu'ils se combinent et se justifient entre-eux. Par exemple, puisque le sourd est une personne sans savoir, ses gestes ne peuvent être le fruit de l'intelligence et reflètent donc sa maladie, son manque de connaissances.... La communauté sourde et les langues des signes sont donc victimes d'idées reçues et de préjugés même jusque dans le milieu scientifique....

50 Delaporte, 2002 : p. 332-333.
51 Leitão, 2003.

La première moitié du XXème siècle a donc eu pour vocation de faire parler les sourds, quitte à laisser de côté la question du sens et de la compréhension : il faut améliorer, guérir leur manque d'audition coûte que coûte afin d'en faire des adultes entendants. On utilise alors tous les moyens disponibles pour faire des sourds, des personnes entendantes : les appareils auditifs qui se développent ; le développement des sciences ; les méthodes les plus cruelles dans les classes : camisoles, cachot, punition corporelle... pour les enfants qui ont osé signer[52]. On entreprend de construire des 'centre de rééducation de l'ouïe et de la parole' afin de faire parler les enfants sourds.

Les quelques résultats positifs, de la méthode oraliste, sont immédiatement relayés par la presse, qui n'hésite pas à en faire la une de ses journaux, tel le miracle annoncé : on arrive à faire entendre les enfants sourds ! « *maintenant ils entendents et ils parlent» (L'illustration,1898) […] « Sensationnel, plus de sourds-muets!» titre le Parisien libéré en 1974*». (Delaporte, 2002 : p.338). Toutefois, la réalité est encore une fois bien différente!

La communauté entendante de cette époque ne doit pas être blâmée, puisqu'informée uniquement des résultats positifs de l'oralisme et ayant souvent peu de contacts avec les sourds, elle croit en les discours des scientifiques, linguistes... de son époque qu'elle a pu lire ou entendre[53]. Les représentations de cette communauté se basent donc sur des choses concrètes livres, revues traitant de la surdité comme le discours du psychiatre Garcia qui conclut dans un de ses textes que « *on peut conclure que les sourds-muets présentent une infériorité naturelle caractérisée* » (Delaporte, 2002 : p.348). Il faut donc blâmer la communauté scientifique de l'époque qui perçoit les sourds comme des personnes déficientes mentalement, des êtres primitifs à enfermer dans des asiles et parfois même comme des autistes. Seul les chercheurs Binet et Simon, en 1909, dont les résultats sont parus dans *L'Année psychologique* ont décidé de vérifier le niveau réel des enfants sourds éduqués avec la méthode oraliste. Les résultats sont sans équivoque « *il est impossible d'entrer en conversation avec les sourds-muets. Tout au plus , lorsqu'on leur parle , peuvent-ils percevoir quelques mots grâce à la lecture sur les lèvres, et parfois deviner le reste de la phrase*» (Delaporte, 2002 : p. 343). Cet article sera vite oublié puisqu'il est un des seuls à critiquer la méthode oraliste. Pour justifier les échecs de cette méthode (très nombreux), les partisans n'hésitent pas à dire que cet échec se justifie par le peu de temps qu'a eu la méthode oraliste pour se développer et faire ses preuves. Toutefois, les résultats sont là : la plupart des enfants sourds souffrent d'illettrisme ; seul ceux à qui il restait un petit peu d'audition ont pu s'en sortir. Ce sont ces conclusions désastreuses que vont pointer du doigts les sourds, dans les années à venir pour montrer l'inefficacité de cette méthode et demander un enseignement en langue des signes[54].

52 Delaporte, 2002 : p.332-333-334.
53 Ibid, . p.338.
54 Ibid, . p.337.

Les efforts des siècles précédents, en terme d'éducation et d'intégration, ont donc été réduits à néant. On ne pense plus aux sourds comme à des êtres à intégrer mais comme des êtres à éduquer afin qu'ils deviennent comme les autres : des entendants. La différence n'est plus acceptée, il n'y a qu'une seule voie autorisée : l'oral.

Face à tout cet engouement oraliste de la part de la communauté entendante, le mouvement sourd avec ses associations, ses représentants va se résigner à passer dans l'oubli quitte à laisser parler des entendants à leur place en attendant le moment propice pour revenir sur le devant de la scène...

b) Le réveil des sourds

Les sourds, au Brésil et en France, se sont vite rendu compte de leur retard par rapport aux autres communautés sourdes du globe, notamment celle des États-Unis en terme de lois, de droits...

Au Brésil, le « réveil» sourd débuta dans les années 1960 lorsque le modèle éducatif oraliste fut remis en cause par de nombreux spécialistes : psychologues, professeurs... se basant sur le système américain. L'éducation bilinguiste brésilienne débutera donc à la fin des années 1960 mais sera véritablement mise en place vingt ans plus tard[55].

La même chose se produit en France, à quelques années près. Après avoir observé la communauté sourde américaine et ses avancées au congrès de Washington en 1975 (traduction simultanée des journaux télévisés, enseignement en signes, baccalauréat en langue des signes...), les représentants français, de retour au pays décident de rattraper leur retard et de remettre les sourds au cœur de leurs propres préoccupations : lois, langues, droits[56].

Au Brésil et en France, les associations se développent et se multiplient dans le milieu artistique ou associatif. On voit alors apparaître des journaux traduits en LSF comme « le journal des sourds et des malentendants» en 1977, des spectacles de théâtre traduits en LSF grâce à l'International Visual Theater, des documentaires comme « Le pays des sourds» de Nicolas Philibert»[57]. Les associations au Brésil fleurissent dans toutes les villes et en 1983 est fondé la 'Comissão de Luta pelos Direitos dos Surdos' (La Commission de Lutte pour les Droits des Sourds) qui grâce à ses actions et ses congrès donnera naissance en 1987 à la FENEIS ; a 'Federação Nacional de Educação e Integração dos Surdos' (la Fédération National pour l'Éducation et l'Intégration des Sourds)[58].

55 Dos Santos, 2006.
56 Moody, 1998 :p.37-38.
57 Bouchauveau, 1989 : p. 208.
58 Leitão, 2003.

Les sourds sortent alors de l'ombre et sont « re-découverts» par la population entendante, grâce à leurs spectacles, organisations ou encore grâce à la consécration d'Emmanuelle Laborit pour son interprétation dans «Les enfants du silence» .

Le changement véritable de ce « réveil » sourd va être la mise en avant des langues des signes et surtout la possibilité que l'on va donner aux entendants d'apprendre la langue des signes. Ce changement est un véritable tournant au Brésil et en France car il va permettre à la fois de faire connaître le monde de la surdité aux personnes entendantes et va être le début de la revendication du statut des langues des signes. Au Brésil, la première école construite par des sourds, pour des sourds a vu le jour en 1961 à Ceará sous le nom d'ICES (Institut de Ceará pour l'Education des Sourds)[59]. En France, c'est en 1976, à Vincennes, que vont avoir lieu les premiers cours de LSF grâce à Bill Moody et Alfredo Corrado ; au Brésil les premiers cours vont avoir lieu au début des années 1970[60].

L'engouement que vont susciter ces cours va être la base des revendications des communautés sourdes ; celles-ci demandent :

- que la langue des signes soit reconnue avec le statut de langue
- que les enfants sourds aient le droit de choisir leur méthode d'éducation

Ces revendications, notamment celle de la reconnaissance de la LSF en France, se base sur des études linguistiques prouvant que les langues des signes sont de véritables langues comme celles de l'américain Markowicz[61], qui a étudié la langue des signes américaine et qui a prouvé son statut de langue. Markowicz et Bernard Mottez (à qui l'on doit le terme langue des signes française) vont créer l'observatoire linguistique de la LSF ; observatoire qui va étudier la LSF et permettre de mettre en place des débats avec de nombreux professionnels sourds et entendants.

Les années 1980 sont donc bien la décennie de l'exposition et de l'explosion de la culture sourde[62] grâce à la création et aux congrès de l'Académie de la Langue des Signes Française (ALSF), des associations défendant les droits des sourds comme l'ADSELS (l'Association pour les Droits des Sourds à l'Enseignement en Langue des Signes), le MSF (Mouvement des Sourds Français). La langue des signes ne se cache plus et est présente de partout : dans la rue pendant les manifestations, dans les musées grâce à la formation de conférenciers sourds par l'AVIS (Art Visual International)... On voit apparaître des débats sur la langue des signes et sur l'éducation des enfants sourds depuis 1977 ; des stages pour apprendre les langues des signes, des formations d'interprétariat (car il y a très peu d'interprètes LSF/Français ou Libras/Portugais)... Pour la première fois de leur histoire les sourds brésiliens et français prônent leur identité et veulent gérer

59 Ibid.
60 Moody, 1998 : p.38
61 Ibid, . p.38.
62 Bouchauveau, 1989 :p. 209-212.

leur langue, leur culture et non laisser la communauté entendante décider à leur place.

La communauté entendante en France oscille alors entre méfiance et fascination face à cette langue et cette communauté qu'elle (re)découvre depuis peu[63]. Ces différents sentiments à l'égard des langues des signes peuvent s'expliquer par le manque de connaissances et par la fascination de l'esthétisme des gestes utilisés par les sourds comme le prouve cette phrase de Jack Lang datant de 2002 : *«Oui, cette langue gestuelle a une dimension esthétique,elle a une beauté plastique,chorégraphique indéniable»*. La communauté entendante au Brésil est, elle, plus tolérante et se place plutôt du côté de la fascination car elle est composée depuis plusieurs siècle par plusieurs communautés issues des migrations, de l'esclavage... et est donc confrontée depuis longtemps au plurilinguisme et à la différence.

Grâce aux efforts des communautés sourdes, le début des années 2000 marque un autre tournant dans l'histoire de la surdité : c'est la reconnaissance institutionnelle de ces langues des signes. La langue des signe brésilienne est reconnue grâce à la loi 10436 du 24 avril 2002[64] «*comme un moyen légal de communication et d'expression*» ; l'article L.312-9-1 du 11 février 2005 en France reconnaît lui[65] : « *La langue des signes française est reconnue comme une langue à part entière*.» Cette loi, très importante pour la communauté sourde française est une victoire récompensant des années de labeur et d'interdiction comme l'exprime très bien Delphine Cantin dans un texte de 2002 :

> « *La langue des signes est reconnue mais j'ai pleuré...*
> *J'ai pleuré parce que c'est 122 ans de gâchis*
> *J'ai pleuré parce que mes grands-parents ont souffert*
> *J'ai pleuré parce que le pardon est arrivé trop tard*
> *J'ai pleuré parce que je n'ai jamais reçu d'éducation en langue des signes*
> *J'ai pleuré parce que ce n'est pas nous qui avons réussi*
> *J'ai pleuré parce que c'est un entendant qui a gagné*
> *J'ai pleuré parce que je sais que le danger ne fait que commencer*
> *J'ai pleuré parce qu'on va voler notre langues*
> *J'ai pleuré parce que notre combat n'est pas fini […]*
> *J'ai pleuré parce que c'est mes enfants seront libérés du joug oraliste.»* (Delaporte, 2002 : p.11)

Cette reconnaissance est très importante puisqu'elle va modifier l'enseignement des enfants sourds. Ainsi d'autres articles, acceptant une éducation bilingue vont être adoptés. Au Brésil, l'éducation

63 Millet , 2003.
64 Dos Santos , 2006.
65 Site du centre d'information sur la surdité : http://cis.gouv.fr/spip.php?article997#nb3

bilingue sera adoptée par la loi 5626 du 22 décembre 2005[66] qui « *reconnaît le droit aux personnes sourdes à avoir accès à une éducation bilingue* ». En France, c'est l'article L112-3 de 2002[67], qui autorise le bilinguisme : « *Dans l'éducation et le parcours scolaire des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue, langue des signes française, et une communication en langue française est de droit.*».

Les années 2000 reconnaissent donc les langues des signes comme de véritables langues et donnent le droit du choix aux enfants sourds de l'éducation qu'ils vont recevoir : oralisme, bilinguisme (grâce notamment à l'association 2LPE : 2 Langues Pour une Education de Deck et Mas)[68].

Les changements en France et au Brésil sont donc très importants puisqu'on voit apparaître des formations spécialisées dans l'éducation des enfants sourds comme le CAPES LSF en 2010 et une accessibilité plus simple pour les entendants souhaitant apprendre ou valider leur niveau en LSF comme avec la création des épreuves facultatives de LSF au baccalauréat en 2008[69]. Les chaînes de télévision en France et au Brésil permettent, grâce à la création de sous-titrages, une meilleure accessibilité à l'information et aux divertissements pour les personnes sourdes et certaines chaînes, comme France 5 en France, créée des programmes spécialement pour le public sourd, avec par exemple l'émission « L'œil et la main ».

Depuis les années 2000, des réformes sont mises en place par le gouvernement brésilien afin de faciliter la vie des sourds dans le monde travail, le milieu universitaire.... Ainsi, en 2004, le président Lula a mis en place un décret énonçant que les universités brésiliennes doivent soutenir et favoriser leur accès aux personnes sourdes, afin que celles-ci aient les mêmes chances de réussites que les entendants[70]. Cependant, les associations brésiliennes militent toujours de manière très active afin que les sourds aient plus de reconnaissances sociales : aides financières, droits, création de plusieurs écoles bilingues... De grandes campagnes de sensibilisation sont également lancées, grâce à l'appel de Miss Brésil 2008, Vanessa Vidal, sourde de naissance, pour la reconnaissance de la population sourde atteignant près de 6 millions de brésiliens.

Actuellement, en France l'enthousiasme du réveil des sourds des années 1980 commence à retomber. Toutefois, les associations sourdes militent toujours activement pour une plus grande accessibilité, pour la sauvegarde de la LSF et pour sensibiliser les personnes à la surdité touchant plus de 4 millions de personnes aujourd'hui ; afin que les générations futures ne connaissent pas leur « congrès de Milan».

66 Dos Santos, 2006.
67 Selon du centre d'information sur la surdité : http://cis.gouv.fr/spip.php?article997#nb3
68 Bouchauveau, 1989 : p.209.
69 Site du ministère de l'éducation nationale : http://eduscol.education.fr/pid23254-cid47774/enseignement-de-la-langue-des-signes.html
70 Dos Santos, 2006.

Le XXème siècle est donc une siècle très important et fondateur pour les communautés sourdes puisqu'il symbolise à la fois une période de sommeil mais surtout une période de réveil et de revendications. Le statut des langues des signes, les lois adoptées et la reconnaissance des communautés sourdes est le résultat de tous les débats, de toutes les polémiques et de toutes les personnes engagées dans ce combat depuis des siècles.

L'histoire de la langue des signes française (LSF) et de la langue des signes brésilienne (LIBRAS) sont donc toutes les deux liées, car elles ont connu les mêmes étapes de développement ou de régression. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, la LIBRAS se base sur la LSF et s'est développée grâce à l'intervention de personnalités françaises comme Huet. Les ressemblances entre ces deux langues sont donc explicables et ne sont donc pas dues au hasard.

Ce qui est important et intéressant de voir dans ces deux histoires, c'est que les communautés sourdes au Brésil et en France ont été confrontées aux même situations et cela pratiquement aux mêmes moments : influence du Congrès de Milan, réveil des sourds..... Pendant deux siècles et pratiquement 2000 ans, elles ont toutes les deux été soumises à la volonté de la communauté entendante et de la communauté scientifique souhaitant faire d'elles des personnes entendantes, par tous les moyens et toutes les méthodes possibles.

Après une période de réveil de la part de la communauté sourde et une période de découverte du monde de la surdité pour la communauté entendante, dans les années 1980, l'enthousiasme créé ces dernières années commence à s'essouffler. Alors que la communauté sourde commence à être accepté comme elle est et que les représentations sociales ne désignent plus la personne sourde comme une personne malade et donc à guérir, un nouveau sujet de débat, naît dans les années 2000, autour de l'implant cochléaire. Cet implant, bien que bénéfique dans certaines situations est pour la plupart des personnes sourdes, inadmissible puisqu'elles voient dans cet objet la robotisation d'elles-mêmes, le reniement de leur identité, ainsi que la crainte d'un retour en arrière où les sourds seront à nouveaux vus comme des personnes à opérer, à soigner.

L'avenir pour les communautés sourdes en France et au Brésil semble serein, grâce aux lois adoptées et au travail des différentes associations, toutefois, comme nous le verrons dans nos entretiens les personnes sourdes restent sur leur garde en ce qui concerne la page d'histoire à venir ayant peur d'un nouveau Milan pour les générations futures.

Partie 2

Méthodologie de la recherche

I / Présentation du corpus

1) Procédé de recueil de données et déroulement des entretiens

a) Au Brésil

Notre sujet traitant à la fois de l'histoire de la langue des signes française et de l'histoire de la langue des signes brésilienne, nous avons décidé de nous rendre au Brésil, pour une période de 3 semaines, courant mars, afin de rencontrer la population sourde de ce pays. Bien qu'ayant pris soin de contacter au préalable des personnes sourdes ou des traducteurs à Fortaleza (ville de notre voyage), nous avons été confronté à notre arrivée à la nonchalance de certaines personnes. L'interprète qui devait nous aider durant nos entretiens, ne pouvant plus nous assister à cause de sa charge de travail, notre voyage ne s'est pas déroulé comme prévu. Nous avons tout de même tenté de réaliser un entretien sans interprète mais cela n'a pas abouti dû à notre niveau, trop faible, en langue des signes brésilienne. Nous avons donc dû nous résoudre à passer nos entretiens via webcam, sur MSN, pour nous assurer de comprendre les réponses des personnes interrogées grâce à l'utilisation du portugais écrit.

Malgré donc, quelques déceptions nous avons été ravie de voir l'enthousiasme des personnes que nous avons rencontré ou interrogé, que ce soit dans les associations, à l'Université de Fortaleza ou autre ; qui ont fait tout leur possible pour nous aider que ce soit pour ma partie théorique ou pour notre compréhension de la langue des signes brésilienne.

Notre voyage nous aura permis de réaliser et d'analyser 1 entretien et de trouver d'autres personnes sourdes à interroger pour la suite de notre mémoire.

b) En France

Nos entretiens en France, se sont beaucoup mieux déroulés qu'au Brésil ; grâce à notre connaissance de la langue des signes française et grâce à la disponibilité des personnes interrogées.

Nous n'avons malheureusement pas pu interroger comme nous l'aurions aimé, que ce soit en France ou au Brésil de personnes véritablement âgées, c'est-à-dire ayant plus de 70 ans. En effet, rares sont les personnes âgées au Brésil qui maîtrisent internet. En France, nous pensions avoir trouvé une femme âgée de 80 ans à interroger malheureusement celle-ci s'est rétractée craignant que

d'évoquer ses souvenirs d'enfance ne soit trop douloureux pour elle, ce que nous avons très bien compris.

Nous avons donc interrogé en France, 3 personnes sourdes, sans interprète, 2 via webcam sur MSN et 1 en face à face. L'entretien se déroulant en face à face s'est très bien passé malgré quelques lacunes de notre part en langue des signes françaises. N'ayant pas de moyen pour filmer cet entretien, nous avons donc dû prendre le maximum de notes durant celui-ci, que nous avons retranscrit le soir même en essayant de garder toute la dynamique possible de notre interlocuteur.

Avant de partir au Brésil et de faire l'ensemble de nos entretiens, nous avons réalisé un entretien test avec une personne sourde française. Cet entretien test nous a permis de voir les défauts et les qualités de notre guide d'entretien et de faire des modifications par la suite.

Tous les entretiens se sont déroulés sans grands soucis pendant une heure trente environ et nous avons été enchanté de voir la motivation et le dynamisme des personnes interrogées.

2) Méthode d'interrogation utilisée : les entretiens semi- directifs

Nous avons choisi d'utiliser des entretiens semi-directifs pour notre mémoire car les réponses à ceux-ci se rapprochent plus du récit de vie que du questionnaire. En effet, les questions portant sur l'enfance, la vie ou la vision des personnes sourdes sur l'histoire de leur langue des signes, il était impensable de réaliser des entretiens avec des questions fermées ou avec des questionnaires.

Notre but n'étant pas d'analyser les réponses quantitativement mais bien qualitativement, le procédé des entretiens semi-directifs compréhensifs nous a paru parfait pour notre mémoire.

Nous avons donc réalisé un guide d'entretien de 20 questions environ en Français et en Portugais (visibles en annexes) axé sur 3 thèmes : le récit de vie de la personne, ses connaissances sur l'histoire de la langue des signes de son pays et enfin ses jugements sur cette histoire.

L'ordre des questions a été changé dans certains entretiens, en fonction des réponses et des réactions des personnes interrogées. Toutefois, nous n'avons pas changé l'ordre des thèmes que nous considérions comme important (car faire parler la personne de sa vie dans un premier temps permet de la mettre à l'aise pour ensuite lui poser des questions plus poussées sur ses connaissances et ses

opinions). Certaines questions ont également été omises car la personne interrogée nous avait devancée ou alors répétée et reformulées car la personne ne l'avait pas comprise.

Nos questions ont donc été des questions ouvertes, avec un vocabulaire le plus neutre possible et sans influences de notre part que ce soit dans nos gestes ou nos expressions afin que la personne interrogée réponde de la manière la plus naturelle possible. Nous n'avons toutefois pas hésité à reformuler les questions, à utiliser des questions plus fermées ou à émettre des hypothèses d'opinion afin de guider la personne ou afin de la faire réagir. Interrogeant différents types de personnes (connus, inconnues, jeunes, âgées...), nous avons du adapter notre registre ainsi que notre façon de nous adresser à elles (tutoiement/vouvoiement).

Enfin, afin de préserver toute la dynamique et tout le naturel de nos entretiens, nous n'avons pas préciser les thèmes de nos questions à l'avance. Les personnes interrogées savaient donc qu'elles allaient devoir s'exprimer sur le thème de la surdité mais pas sur leurs connaissances ou leurs opinions sur les langues des signes. Les réponses des personnes interrogées ont souvent été rapides et instinctives, ce qui montre qu'elles n'ont pas cherché à nous donner une réponse parfaite ou conforme à ce que nous aurions pu attendre d'elles ; les réponses ont donc été naturelles et spontanées.

Nous avons donc interrogé au cours des entretiens :

- Mr Gérard Garcia, professeur de langue des signes française à l'Université Lyon 2, âgé de 61 ans.
- Melle Maëva Climent, étudiante en Bac Pro Secrétariat, âgée de 17 ans.
- Mr Jean-Pascal Ridoux, animateur pour enfants sourds en association, âgé de 23 ans.
- Mme Maria Aline Araujo Moreira, professeur de langue des signes brésilienne âgée de 34 ans.

a) Les variables utilisées

1. Maîtrise de la variable ' Âge '

Notre mémoire traitant de l'histoire de la langue des signes en France et au Brésil et de l'impact qu'à eu cette histoire sur les communautés sourdes, il nous a paru important de mettre en

place une variable « âge ». Cette variable nous a permis de voir les différents récits de vies entre les personnes sourdes ayant subi les conséquences du Congrès de Milan et les personnes sourdes de moins de 25 ans ayant vécu la reconnaissance de leur langue des signes au début de leur vie.

Nous souhaitions au départ former 3 groupes d'âges : le premier regroupant les jeunes de moins de 25 ans ; le second les personnes ayant entre 25 et 60 ans et enfin le dernier regroupant les personnes ayant au minimum 60 ans. Malheureusement, ayant eu des soucis pour trouver des personnes sourdes de plus de 60 ans (comme expliquer ci-dessus), nous nous sommes résigné à ne former que 2 groupes d'âges : un groupe formé par les personnes de moins de 25 ans et un groupe formé par les plus de 25 ans.

2. Maîtrise de la variable ' Connaissances de la langue des signes '

Il nous a parut également important pour nos entretiens de ne pas interroger que des personnes sourdes travaillant de le milieu de la surdité ou du handicap afin de pouvoir interroger des personnes ayant beaucoup de connaissances sur les langues des signes comme les professeurs de langue des signes et des personnes sourdes ayant des connaissances personnelles de la langue des signes mais non-issues de leur travail. Ainsi, nous avons pu interroger un professeur de langue des signes, un animateur dans une association pour sourds comme une étudiante en Bac Pro Secrétariat….

3. Maîtrise de la variable ' Sexe '

Nous avons décidé de maîtriser également la variable « sexe » dans nos entretiens afin de voir si il y avait des différences d'éducation entre les enfants sourds garçons et les enfants sourds filles et également afin d'avoir un échantillon d'individus le plus fiable possible de la communauté sourde (même si nous ne faisons pas une étude quantitative). Nous avons donc fait passer nos entretiens à 2 hommes et 2 femmes.

Nous avons donc tenté lors de la préparation des entretiens que ce soit avec les personnes sourdes du Brésil ou avec celles de France de respecter le maximum de nos variables.

Nous avons également demandé aux personnes interrogées leur niveau d'étude et leur situation familiale afin d'avoir de plus amples informations sur elles. Ces informations ne seront pas considérées comme des variables lors de mes analyses mais pourront faire l'objet de remarques.

Ainsi, grâce aux 3 variables énoncées ci-dessus nous allons tenter de savoir si l'histoire de la langue des signes a influencée ou non l'histoire et les connaissances des personnes interrogées.

b) Traitement du corpus : méthode de transcription

Nos entretiens (excepté celui réalisé en face à face) s'étant déroulé via internet, les personnes interrogées ont tapé elles mêmes leurs réponses en français ou en portugais. L'orthographe des réponses données n'a pas été modifié afin de garder l'authenticité des interactions. L'ensemble des personnes interrogées ne souhaitant pas avoir recours à l'anonymat lors de la transcription des entretiens, ceux-ci sont identifiés sous leur véritable nom ou sous leur pseudo dans les annexes. Afin de faciliter la lecture des entretiens, les noms/pseudos des personnes interrogées ainsi que notre nom ont été soulignés.

Durant nos entretiens, nous avons fait en sorte que nos questions ne chevauchent pas les réponses des personnes interrogées, laissant ainsi aux personnes le temps de répondre calmement et tranquillement.

Ainsi, nous avons utilisé 3 conventions de transcription dans les entretiens :

1. Afin de marquer les pauses ou les instants de réflexion plus ou moins longs dans les énoncés des locuteurs nous utiliserons les symboles suivants: (.) pour une courte pause; (-) pour une pause longue et enfin (- -) pour une très longue pause.
2. Afin de noter les réactions, les actions ou encore le comportement des locuteurs, nous avons mis entre parenthèses et en italique certaines informations comme *(emporté)*, *(il me montre un livre sur l'histoire de la langue des signes qu'il m'a apporté)*...
3. Afin de distinguer, dans les entretiens avec les personnes brésiliennes, les réponses en portugais et leur traduction en français ; nous avons d'abord écrit les réponses en portugais normalement puis nous les avons traduites à la ligne, en italique, en français.

Partie 3

Partie analytique des entretiens effectués

Grâce à nos 5 entretiens, réalisés au Brésil et en France, nous avons pu découvrir les regards que portaient les personnes interrogées sur l'histoire de leur langue des signes et de manière indirecte l'influence qu'a pu avoir cette histoire sur leur vie. Les entretiens au nombre de 5 ne nous permettant pas de faire des analyses statistiques et donc représentatives de la population sourde des ces deux pays, nous avons analysé de manière qualitative les résultats obtenus afin de faire ressortir les grandes tendances des discours des interlocuteurs.

L'analyse thématique des entretiens va se faire selon 3 grands axes, axes que nous avons déjà explicité lors de l'écriture des entretiens : le récit de vie, les connaissances de la LS et enfin les jugements sur l'histoire de la LS. Chaque axe sera divisé en sous-catégories afin d'analyser plus précisément certaines questions.

Nous aborderons donc les thèmes de la famille de la scolarité, du travail et du monde associatif dans la partie ' récit de vie '. Dans la partie ' connaissances de la LS ' nous étudierons les connaissances énoncées par les personnes interrogées ainsi que les moyens ayant permis ces connaissances. Enfin, dans notre dernière partie ' jugements sur l'histoire de la LS' nous analyserons les regards que portent les locuteurs sur l'histoire de la langue des signes de leur pays.

I / Analyse des ' récits de vie '

Le premier axe d'analyse concerne les récits de vie. En effet, afin de comprendre qu'elles ont été les influences de l'histoire de la langue des signes brésilienne ou française sur les interlocuteurs, nous avons voulu connaître leur vie, leur parcours et notamment leur enfance et que la manière dont ils ont été éduqués. De plus, il nous a semblé important, comme nous l'avons dit précédemment, de mettre à l'aise les interlocuteurs au début des entretiens en les faisant parler d'eux afin que nous puissions par la suite leur poser des questions plus poussées sur leurs avis ou sur leurs opinions sans que ceux-ci se braquent.

a) L'environnement familial

Dans cette sous-partie, nous allons analyser le contexte familial dans lequel les personnes interrogées ont vécu : lien avec leurs parents, comment ceux-ci ont réagi face au handicap de leur enfant, présence ou non d'une personne sourde dans l'environnement de l'enfant....

Parmi l'ensemble des personnes interrogées, seule une d'entre elles, Jean Pascal, avait dans son enfance une personne sourde dans son entourage. La présence de cette personne n'a apparemment pas influencé sa vie, puisque Jean Pascal reconnaît ne pas avoir eu de liens particuliers avec elle ; peut être parce que celle-ci était sourde légère comme l'explique Jean Pascal « *je suis sourd unique mais ma tante n est pas sourde mais sourde legere presque entendant* » (JPR : p. 78). Les autres personnes interrogées, exceptée Maëva , seules personnes sourdes de leur famille, n'ont pas eu en général le sentiment d'être exclues ou d'être isolées des autres car elles ont été bien acceptées par leur entourage ou alors qu'elles ont été intégrées rapidement dans une école spécialisée où elles ont pu rencontrer d'autres enfants sourds comme l'explique Mr Garcia : « *Je n'ai pas eu l'impression d'être isolé puisque je suis allé tout petit à l'INJS donc j'ai rencontré d'autres personnes sourdes*». (GG : p.74) Maëva quant à elle, semble être la seule avoir été isolée durant son enfance non pas par sa famille mais par ses camarades de classe : « *Mon enfance a été dur, entre les autres élèves qui se moquer de mon handicap »*. (MC : p.84)

Parmi nos interlocuteurs, seule la maman de Maria Aline a appris la langue des signes afin de communiquer avec son enfant comme l'explique celle-ci : « *à la maison tout ma famille me parle normalement, sans signer, ma mère et mes deux sœurs connaissent la langue des signes.»* (MAAM : p.93). L'analyse des entretiens montre que dans l'ensemble, les personnes qui se sont le plus impliquées dans l'apprentissage de la langue des signes ne sont pas les parents mais bien les frères et les sœurs des personnes sourdes interrogées. Ainsi Mr Gérard explique que parmi ses parents et ses 5 frère et sœurs seul un de ceux-ci à appris la LSF ; Jean Pascal évoque le fait que son unique sœur prend des cours de LSF et que ces parents « *arrive pas apprende»* (JPR : p.81) Les méthodes de communication entre les parents et leurs enfants varient donc au grès des famille Mr Garcia explique « *Mon père communiquait avec moi en écrivant»* (GG : p.74) , tandis que Maria Aline énonce
« *Mon père ne sait pas [signer], mon frère non plus, mais ils me comprennent quand je parle à ma manière »* (MAAM : p.93). Les liens fraternels ne sont donc pas à négliger puisqu'ils permettent une meilleure communication au sein de la famille.

Enfin, il ressort de l'ensemble des entretiens, excepté celui de Maria Aline, que le diagnostic de surdité fut une surprise pour les parents ainsi qu'une source d'inquiétude, « *le docteur a dis ton fils est sourd […] mes parents étais inquite»* comme l'explique Jean Pascal (JPR : p.78). Maria Aline explique dans son entretien que le diagnostic de surdité ne fut pas un étonnement pour sa mère car « *ma mère savait déjà que j'allais naître avec une déficience dû à la rubéole qu'elle a eu à deux mois de grossesse»*.(MAAM : p.90) La surdité des personnes interrogées a créer dans certains cas un lien très fort entre elles et leur mère ; ainsi pour protéger son enfant, la mère de Mr Garcia l'a gardé avec

elle, à la maison pendant 6 ans car elle n'acceptait pas la méthode oraliste (GG : p.74) ; la mère de Maria Aline semble très présente dans l'éducation de sa fille, la soutenant en permanence «Ma mère m'a toujours accompagnée à l'école, aide à faire les devoirs et les travaux scolaires» (MAAM : p.91). Le cas de Maëva, bien qu'isolé des autres entretiens nous semble important et intéressant à analyser car cette dernière explique brièvement : « Mamzelle Luii : *Ben déjà je suis pas trop aimer par ma mère*

pauline descours : à cause de ta déficience?

Mamzelle Luii : oui» (MC : p.85)

La surdité de Maëva ne semble donc pas avoir créé de lien particulier avec ses parents, notamment avec sa mère. Toutefois, n'ayant pas plus de données à analyser sur ce sujet, nous en resterai là.

b) L'environnement scolaire

Dans cette sous-partie, nous allons analyser l'environnement scolaire des personnes interrogées : méthodes d'éducation, lieux d'éducation... afin de savoir si l'éducation qu'elles ont reçues a eue des conséquences sur leur vie.

L'intégralité des interlocuteurs a eu pour méthode d'éducation la méthode oraliste ; ce qui signifie que dans cette sous-partie l'analyse selon la variable 'âge' (+/-25ans) est inutile. Parmi ceux-ci se distingue une fois de plus Maëva, puisque celle-ci contrairement aux autres personnes n'a pas été dans un INJS mais a suivi une éducation dans une école et un collège 'normal' en intégration, en parallèle d'un CROP (Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole). Ainsi, elle explique :

> « *Mamzelle Luii : Oui j'ai toujours été dans une école normale. J'avais une orthophoniste de ma maternelle à ma 5ème […] J'été en intégration en math, français et histoire*
> *pauline descours : en intégration c'est à dire? Tu n'assistais pas à tous les cours?*
> *Mamzelle Luii : En intégration, oui, dans une classe avec des élève qui été sourd et muet. J'assistais à des cours avec les entendants mais trois matière et aide intégration [...]*
> *pauline descours : OK mais quand tu dis que tu étais dans une classe pour enfants sourds et muets, tu étais dans un INJS ou un éxole spécialisée?*
> *Mamzelle Luii : Le CROP Enseigne spécialisée à St Hippolyte du Fort*». (MC : p.84)

Les autres interlocuteurs ont donc été dans des INJS ou des instituts brésiliens. C'est à l'INJS de Cognin que Jean-Pascal et Mr Garcia ont été tous les deux éduqués ; ils gardent un souvenir plutôt heureux de leurs années dans cet institut malgré des différences de méthodes dûes aux 38 années qui les séparent. Ainsi Mr Garcia malgré un souvenir désagréable brièvement évoqué « *on avait les mains dans le dos, on ne devait pas signer »* (GG : p.74), Mr Garcia ne semble pas avoir souffert de l'éducation oraliste puisqu'il explique que c'est grâce à cet institut qu'il a pu rencontrer d'autres enfants sourds comme lui.

Les interlocuteurs ne semblent donc pas avoir été gênés ou traumatisés par la méthode d'éducation qu'ils ont reçue mais semblent avoir subis de l'embarras face aux regards de certaines personnes : enseignants, élèves, autres parents.... comme l'explique Maria Aline :

> « *J'ai eu des problèmes seulement quand je suis sorti de l'institut Fillipo Smaldone. Je suis entrée dans un collège de personne entendante […] certaines mères n'acceptaient pas qu'il y ai des sourds dans cette école […] J'ai eu un problème avec un prof de sciences, qui n'aimait pas enseigner aux sourds. Quand il expliquait le cours, il marchait dos à nous dans la salle, pour nous les sourds, comment pouvions nous comprendre ce qu'il était en train d'expliquer!»* (MAAM : p.91)

c) Les études supérieures et le monde du travail

Les années passées dans les INJS ou dans les différentes structures scolaires ont amené les interlocuteurs à faire le choix d'une formation et surtout d'un métier. Le fait d'être né dans les années 1950 ou dans les années 1990 a-t-il influencé les décisions des interlocuteurs? Nous allons donc tenir compte en priorité de la variable ' âge ' dans cette sous-partie.

La première constatation flagrante entre les membres du groupe ' moins de 25 ans ' et les membres du groupe ' plus de 25 ans ' est que les plus jeunes ; Maëva et Jean-Pascal n'ont pas choisi d'orienter leur formation vers un métier concernant la surdité. En effet, Jean-Pascal, malgré avoir fait un BEP froid climatisation a toujours voulu s'orienter vers le monde culinaire « *par exemple j'aime devnir chocolatier, cuisinier, crée bar »* (JPR : p.79) tandis que Maëva aimerait se tourner vers le monde hôtelier « *travailler dans un hotel pour avoir le mien »* (MC : p.85). Les membres du groupe' plus de 25 ans ', Gérard et Maria Aline ont tous décidé de devenir enseignant en langue des signes et donc de travailler dans le monde de la surdité ; toutefois Maria Aline évoque dans son entretien la possibilité de travailler plus tard dans le monde informatique « *j'aimerai avoir un avenir dans l'informatique, je ne suis pas sûre* » (MAAM : p.91).

La seconde constatation flagrante entre les différents interlocuteurs s'appuie sur la variable 'sexe'. En effet, on peut voir que les deux personnes sourdes femmes interrogées ont choisi ou vont choisir d'elles-mêmes le métier qu'il leur plaît, comme l'explicite très bien Maria Aline « *C'est moi-même qui ai choisi ma profession.»* (MAAM : p.92) tandis que les hommes interrogés ont choisi leur profession en fonction de ce que l'on leur a proposé comme formations accessibles aux personnes sourdes ou en fonction de leur époque. Ainsi, Jean-Pascal explique dans son entretien :

> « *pauline descours : et c'est toi qui a choisi cette formation ou des gens t'y ont plus ou moins poussés?*
> *Jean pascal : bah oui et no car je savais quoi choisir car très peu métier dans école sourd, je savais pas choisir ex moi*

pauline descours : donc on t'as proposé plusieurs formations ou bep et tu as choisi le bep froid et climatisation
jean-pascal : euh, oui j avais pas choix ce métier. Par exemple j'aime devnir chocolatier, cuisinier, crée bar mais le problme il y a pas école sourd.» (JPR : p.79)

Le cas de Jean-Pascal pointe du doigt le manque de formation et d'accessibilité pour les personnes sourdes dans le monde du travail de nos jours. Toutefois, la situation a quand même bien évolué ; si on compare le discours de Jean-Pascal à celui de Mr Garcia, qui raconte les perspectives d'avenir pour les personnes sourdes à son époque, c'est-à-dire dans les années 1960 « *Avant, on ne choisissait pas vraiment son métier. On mettait les sourds dans des travaux manuels: menuiserie, maçonnerie...*».
(GG: p.75)

Enfin, il est intéressant de noter que parmi tous les interlocuteurs, un seul ; Mr Garcia a accédé aux études supérieures en intégrant l'Université de Grenoble, toutefois sans obtenir de diplôme. Les variables ' âge ' et ' sexe ' ne sont donc pas à prendre en compte pour cette question.

d) Le monde associatif

Dans cette sous-partie nous allons analyser la fréquence et le type d'échanges qu'entretiennent les personnes interrogées avec le reste de la population sourde notamment dans le milieu associatif. Quel groupe manifeste le plus ? Qui a le plus de contacts avec d'autres personnes sourdes ? Pourquoi ?

Tous les interlocuteurs ont déclaré avoir des contacts avec d'autres personnes sourdes, de manière régulière comme Jean-Pascal, qui travaille dans une association pour les personnes sourdes, ou de manière plus ponctuelle comme Maëva. Si cette dernière énonce avoir *« des copine de sixiéme »* et être *« en contac avec des asso»* (MC : p.85) ; Mr Garcia ainsi que Marie Aline n'hésitent pas à parler de *« beaucoup d'amis »* (MAAM : p.92) voir des amis *« dans le monde* entier » (GG : p.75). On ne peut donc pas faire de distinctions entre les membres du groupe ' plus de 25 ans ' et les membres du groupe ' moins de 25 ans ' en ce qui concerne le nombre de contacts avec des personnes sourdes.

Toutefois, une différence apparaît entre ces deux groupes. Les personnes du groupe ' plus de 25 ans ' ont déjà participé, à de nombreuses reprises, à des manifestations pour la cause des sourds contrairement aux membres du groupe ' moins de 25 ans '. Mr Garcia explique « *je manifeste beaucoup pour la LSF et les droits des sourds* » (GG : p.75), Marie-Aline, quant à elle, explique qu'elle ne rate aucunes manifestations *« Ma mère et moi, à chaque fois qu'il y a une manifestation pour défendre les droits des sourds on est là »*. (MAAM : p.92) Cette différence peut peut-être s'expliquer par le fait que les personnes du groupe ' plus de 25 ans ' ont eu plus d'opportunités et plus de temps (dû à leur âge) que les autres pour participer à des manifestations. Ainsi, Maëva explique qu'elle n'a jamais eu

l'occasion de participer à ce genre d'événement (MC : p.85). Jean-Pascal, quant à lui, se justifie en expliquant que les manifestations se déroulent en général à Paris mais énonce par la suite que si une manifestation se déroulait à Chambéry pour la cause des sourds, il irait sans aucuns doutes.

La variable ' sexe ' n'est donc pas utilisable dans cette sous-partie contrairement à la variable ' âge ' qui démontre que les personnes du groupe ' plus de 25 ans ' manifestent plus et ont plus de contact que les personnes du groupe ' moins de 25 ans '. Ces résultats peuvent peut-être s'expliquer par le caractère engagé et déterminé des personnes du groupe ' plus de 25 ans ' : Mr Gérard et Marie-Aline. En effet, Mr Garcia explique qu'il manifeste pour la cause des sourds mais *«également pour d'autres causes : politiques.... »* (GG : p.75). Ce caractère engagé est sûrement dû à l'histoire personnelle de ces personnes, qui ayant vécu pendant les années 1960-1980, n'ont pas eu la chance de vivre dans une époque où la langue des signes était reconnue.

L'analyse des récits de vie des personnes interrogées montre que le contexte familial, scolaire ou encore social dans lequel celles-ci ont vécu les ont marqués et influencés. Ainsi, des liens ont pu être créés, des caractères et des opinions forgés grâce à l'époque dans laquelle mes interlocuteurs ont vécu.

II/ Analyse des connaissances de la Langue des Signes

Le deuxième axe d'analyse concerne les connaissances qu'ont les interlocuteurs sur la langue des signes de leur pays et sur les langues des signes en général. Ainsi, nous allons tenter de savoir quelles sont ces connaissances et par quel(s) moyen(s) les personnes interrogées y ont eu accès. Nous allons donc analyser, selon les 3 variables énoncées précédemment, les réponses obtenues, en tenant compte en plus de la partie précédente la variable ' connaissances en langue des signes '.

a) Connaissances de la langue des signes

Nos interlocuteurs ont été surpris de devoir parler de leurs connaissances sur la langue des signes de leur pays et sur celles des langues des signes en général. En effet, comme nous l'avons énoncé précédemment, nous ne les avions pas prévenu à l'avance du sujet de nos questions. Certaines personnes se sont donc senties pris de cours, se sont braquées tandis que d'autres ont été très heureuses de pouvoir parler de leurs connaissances lorsque nous leur avons demandé, sans donner d'indications, ce qu'elles pouvaient me dire sur leurs connaissances en langue des signes.

Ainsi, nous avons dû dans 3 des entretiens, guider les personnes en leur demandant des dates-clés ou des personnages importants comme ce fut le cas avec Jean-Pascal :

> *« pauline descours : est ce que tu sais des choses à propos de l'histoire de la langue des signes ?*
> *Jean pascal : aie, je suis pas tres fort histoir*
> *pauline descours : ce n'est pas grave, ne t'inquiète pas ; tu ne connais pas une date clé ou un personnage important de la LSF ?»* (JPR : p.80)

La réaction de Jean-Pascal à la première question montre bien le fait que celui-ci s'est senti gêné et embêté de ne pas avoir énormément de connaissances sur la LS. Si nous devions refaire les entretiens ou continuer ce mémoire l'année prochaine, nous ferrions en sorte de mieux reformuler cette question afin de montrer que le but de celle-ci n'est pas de juger les connaissances des personnes de façon stricte et académique, comme à un examen. Enfin, nous tenterions d'expliciter encore plus cette question pour ne créer de quiproquos ou d'incompréhension comme ce fut le cas avec Maria Aline.

Parmi les réponses obtenues, deux personnages ont été mentionnés de manière récurrente : l'Abbé de l'Épée et Laurent Clerc. Peu de dates ont été mentionnées exceptée celle du Congrès de Milan. Maëva a été la seule à nous donner le nom d'autres personnages, tel que Ferdinand Berthier ou encore l'Abbé Sicard avec une précision et une justesse syntaxique correcte que nous l'avons soupçonnée de prendre ses informations sur un site internet en même temps que notre entretien, ce qu'elle a nié comme le montre cet extrait :

> *« pauline descours : et est ce que tu connais des moments importants dans l'histoire de la LSF ?*
> *Mamzelle Luii : Ferdinand Berthier qui est mort à Paris le 12 juillet 1886 etait le doyen des professeurs sourds à l'institut de Paris. Le congrés de milan est un moment clé de l'histoire Du 6 au 11 septembre 1880 eté organisé à Milan le « Congrès international sur l'amélioration du sort des sourds-muets ». Ce congrès a déclenché de nombreuses conséquences à long terme tant sur le développement des écoles, des instituts pour sourds-muets et des réflexion. Ce congrès est un moment clef sur l'histoire de la surdité pui*
> *pauline descours : mais ça tu le sais ou tu me fais un copier collé de wikipédia?[...]*
> *Mamzelle Luii : Non je l'ai appris cet histoire. Sa y ai aussi sur internet »* (MC : p.86)

Nous avons donc expliqué à Maëva par la suite, que nous connaissions nous-même les dates-clés et les personnages importants de l'histoire de la langue des signes française et que le but de cet entretien n'était pas d'avoir réponses à toutes les questions.

Nous avions imaginé avant la réalisation des entretiens, que les personnes interrogées nous exposeraient pendant plusieurs minutes leurs connaissances. Cette idée se basait sur le fait que les personnes sourdes comme les personnes entendantes possèdent un certain savoir historique de leur

langue, acquis à l'école, par les lectures, les rencontres... et que ce savoir faisait parti de leur culture et de leur identité. Les personnes interrogées ont alors expliqué que si elles ne pouvaient pas parler de l'histoire des langues des signes de manière détaillée... c'est que l'apprentissage de celle-ci remontait à des années en arrière *« je ne me rappelle plus de beaucoup de choses »* (GG : p.75) ou alors que celui-ci ne les a jamais vraiment intéressé *« pauline descours : tu ne t'intéresses pas trop à l'histoire alors ? - Jean-pascal : no j'ai aime pas »*. (JPR : p.80) Les connaissances sur la langue des signes d'autres pays sont, d'après les entretiens effectués, assez faibles puisqu'elles se résument à parler de l'influence de l'Abbé de l'Épée dans le monde entier et du voyage de Laurent Clerc aux États-Unis.

Les réponses obtenues n'ont donc pas été influencées par la variable ' connaissances en LS ' puisque les personnes interrogées travaillant dans le monde de la surdité n'ont pas été celles qui ont donné le plus d'éléments de connaissances. La variable ' sexe ' n'est pas révélatrice dans cette sous-partie tout comme la variable ' âge '. En effet, les personnes du groupe ' plus de 25 ans ' n'ont pas donné plus de réponses que les personnes de moins de 25 ans.

b) Moyens de connaissances

Plusieurs sources ont permis aux personnes interrogées d'avoir accès à l'histoire des langue des signes : les cours dispensés dans les écoles ou les INJS, les livres étudiés ou lus, les rencontres.... Ainsi , Mr Garcia évoque *« les cours à l'INJS et mes lectures »* (GG : p.76), Maëva sa curiosité, ses lectures et un film. Maria Aline explique quant à elle, que si ces connaissances sur les langues des signes sont limitées c'est parce que *« pour moi , il y a eu des obstacles […] puisque j'ai connu la langue des signes à seulement 10 ans »*. (MAAM : p.93)

Les personnes interrogées ont donc eu chacune leur moyen spécifique d'apprentissage. Les personnes du groupe ' moins de 25 ans ' évoquent les films et l'utilité d'internet tandis que les personnes du groupe ' plus de 25 ans ' évoquent plus les cours qu'elles ont reçus. La variable 'sexe ' n'est pas révélatrice dans cette sous-partie contrairement à celle de ' l'âge '.

Les connaissances et les moyens de connaissances à propos des langues des signes varient donc en fonction des personnes interrogées. Les variables ' sexe ' et ' connaissances en LS ' n'ont pas été révélatrices dans cette partie contrairement, encore une fois, à la variable ' âge '. Malgré le peu de contenu obtenu, on peut remarquer que les interlocuteurs ont retenu et rappelé les principales grandes lignes de l'histoire des langues des signes : le travail de l'Abbé de l'Épée et son influence dans le monde ainsi que les conséquences du Congrès de Milan.

III / Jugements sur l'histoire de la langue des signes

Dans cette partie, nous allons analyser la vision que portent les personnes interrogées sur un des grands moment de l'histoire des langues des signes, le Congrès de Milan, ainsi que sur l'histoire de ces langues en général. Enfin, nous tenterons de savoir si la vie de nos interlocuteurs a été influencée ou non par ces histoires.

a) Jugements sur l'histoire des langues des signes et sur le Congrès de Milan

Seul Maria Aline ne connaissait pas l'existence du Congrès de Milan. Les autres personnes interrogées nous ont résumé sans mal les grandes lignes de cet événement, comme l'a fait Mr Garcia : *« Il n'y avait qu'un seul sourd avec que des entendants. Les sourds étaient vus comme des signes. Le congrès c'est la victoire de l'oralisme , c'était contre les gestes et on les a interdit trop longtemps »*. (GG : p.76) Les interlocuteurs ne nous ont pas paru colériques ou indignés lors de l'évocation de cette date, qui a pourtant été l'avènement de l'oralisme, mais plutôt résignés comme s'ils avaient acceptés ce congrès et les conséquences qui en ont découlé. Maëva énonce à propos de celles-ci que *« c'est malheureux quand même »* (MC : p.87), Jean-Pascal qui est contre ce congrès car *« j'accpet pas ca sans avis aux sourd »* (JPR : p.81) tandis que Mr Garcia explique *«Oui bien sur, ce n'est pas bien »*. (GG : p.76).

La question à propos du regard des interlocuteurs sur l'histoire de la langue des signes et des sourds a été plus ou moins bien comprise. Dans certains cas, comme pour la question sur les connaissances en LS, nous avons dû reformuler ou guider les personnes interrogées. Ainsi, encore une fois, Maria Aline a plus ou moins bien saisi la question. Il ressort de l'analyse de celle-ci, que les personnes interrogées se rendent compte du mal fait aux populations sourds des siècle ou encore des décennies passées et que ce mal est encore visible et senti de nos jours. De ce fait, Maëva explique *« L'histoire des sourd m'a curiosité m'a touché. Ce regard que je porte c'est qu'on les met à l'écart […] Les sourd à l'ecole sont toujours rabaisser. Ca s'es pas très amélioté. »* (MC : p.87). Jean-Pascal confirme les propos de Maëva en énonçant *« amélioration tres peux»* mais en soulignant d'autres problèmes dont les sourds doivent faire face de nos jours*« par exmple plus intrepère car on a besoin bcp et dans lieu publiques on a besoin dicuter pour le papier , rengsiment »*. (JPR : p.81) Mr Garcia, quant à lui, porte un regard comparatif entre l'histoire des sourds français et l'histoire des sourds d'autres pays, ainsi il énonce :

> *« Nous avons beaucoup de retard sur les États-Unis ou sur les pays d'Europe du Nord comme la Norvège....il y a encore beaucoup de retard, mais on progresse petit à petit. Il y a des sourds qui se battent et qui se sont battus pour faire avancer les choses avec des entendants et c'est bien. Il faut continuer, il faut des réformes pour les sourds. »* (GG : p.76)

La vision des personnes interrogées sur l'histoire de la langue des signes et des sourds varie donc entre la souffrance, les problèmes actuels, le retard par rapport aux autres pays et la volonté de continuer le combat afin d'améliorer les conditions et les droits des sourds pour l'avenir.

L'ensemble des interlocuteurs a l'impression que l'éducation des enfants sourds de nos jours est plutôt bilingue. Toutefois, ces réponses ne sont pas nettes et tranchées comme le montre cette phrase de Maëva *« Bilingue. Ca depend, maintenant les enfant muet sont obligatoirement obliger de parler oralement en exercice »* (MC : p.85-86) et cet extrait de l'entretien de Mr Garcia :

> *Pauline Descours : A votre avis, aujourd'hui, l'éducation des enfants est elle plus bilingue ou plus oraliste?*
> *Gérard Garcia : (-) Entre les deux, à cause du LPC.*
> *Pauline Descours : Mais si vous deviez trancher?*
> *Gérard Garcia : (.) Plus bilingue, mais il n'y a pas encore assez de LSF.* (GG : p.75)

Ces réponses peuvent s'expliquer par le fait que l'implantation du bilinguisme en France et au Brésil est encore très récente et que la plupart des personnes interrogées envisagent la possibilité d'un retour à une éducation strictement oraliste dans les années à venir. Mr Garcia répond à la question par « *Oui, c'est possible mais je n'aimerai pas »* (GG : p.75), Maria Aline par *« si la langue des signes n'est pas trop développé ce serai possible »* (MAAM : p.92). Enfin, la dernière question à propos de la vision future qu'ont les interlocuteurs de la langue des signes n'a pas été tranchée, elle aussi. Ainsi, les interlocutrices ont contrairement aux interlocuteurs eu une réponse nette et précise de ce qu'elles aimeraient. Maëva explique que dans le futur *« ils faudrait deja que le monde des sourd et du LSF progresse, cela n'es pas connu. Dans le futur , je pense qu'il faudrait se battre pour »* (MC : p.86) tandis que Maria Aline développe, elle, une vision très positive :

> *« Le futur pour l'éducation des enfants sourds, sera très bon, il sera plus facile pour les sourds de pratiquer un apprentissage bilingue, la langue des signes était très difficile dans le passé, la communication des sourds avec les entendant est difficile, il n'y a pas de cours de langues des signes pour les professeurs, dans les années qui suivront tout sera plus facile pour les sourds et les entendant. »* (MAAM : p.93)

Les interlocuteurs, quant à eux, énoncent dans leurs réponses le souhait d'un avenir basé sur la langue des signes, sans toutefois donner de détails.
Les réponses obtenues démontrent que chacune des personnes interrogées possède son propre jugement sur l'histoire des langues des signes. Toutefois, on peut remarquer quelques similarités

parmi ces propos comme la crainte d'un nouveau Congrès de Milan et l'envie d'un avenir en langue des signes pour les générations futures. Dans cette sous-partie, l'analyse des variables 'connaissances en langue des signes ' et ' âge ' n'a pas été significative contrairement à l'étude de la variable ' sexe '.

b) Influence de l'histoire de la langue des signes sur les ' récits de vie '

À la dernière question du guide d'entretien, nous demandions à nos interlocuteurs si ils pensaient que l'histoire de la langue des signes de leur pays avait pu influencer leur vie. Cette question, n'a pas été réellement comprise par Jean-Pascal et Maëva ; nous avons donc du reformuler et guider ceux-ci afin d'obtenir une réponse.

Parmi les réponses obtenues, 2 personnes pensent que leur vie a pu être influencée par l'histoire de la langue des signes : Maria Aline et Jean-Pascal. Nous pouvons dire d'après ce résultat que l'analyse selon les 3 variables sera inutile. Maria Aline et Jean-Pascal pense que leur vie a pu être influencée par l'histoire de la langue des signes car pour Maria Aline la langue des signes lui a permis et lui permet *« de mieux communiquer avec les autres sourds »* (MAAM : p.93) tandis que pour Jean-Pascal (même si celui-ci n'énonce pas une réponse claire) la vie d'aujourd'hui est plus facile pour les sourds que la vie d'autrefois *« je perefer mainteemnt, autrefois c'est tres dur pour eux»*. (JPR : p.82)

Mr Garcia et Maëva pensent tous les deux, au contraire, que leur vie n'a pas été influencée par l'histoire de la langue des signes. Maëva, après quelques reformulations de notre part répond à la question par *« Non, mais elle m'a marquer»* (MC: p.87) tandis que Mr Garcia argumente sa réponse par :

> *« Non, même si je n'avais pas été éduqué avec la méthode oraliste, je manifesterai quand même aujourd'hui. Je ne pense pas que l'historie ait eu une influence sur ma vie. Ma situation n'a pas toujours été confortable par rapport à l'histoire...mais bon. Il faut continuer à manifester. »* (GG : p.76)

L'argumentation de Mr Garcia est très intéressante puisqu'elle démontre encore une fois le caractère déterminé et engagé de celui-ci dans le combat pour la reconnaissance des sourds.

Les réponses obtenues, n'étant pas très développées, l'analyse de cette question ne peux être plus approfondie. Nous aurions du, durant les entretiens, inciter encore plus les interlocuteurs à nous donner une réponse précise en reformulant et en donnant plus d'exemples. Si nous devions refaire passer les entretiens, nous ferions en sorte que cette question soit plus claire afin d'éviter tous malentendus et incompréhensions. Toutefois, on peut voir que l'analyse selon les 3 variables se révèle inutile dans cette sous-partie puisque les personnes interrogées se sont reparties de manière

équitable entre la réponse ' oui ' et la réponse ' non '. Chaque réponse obtenue est particulière puisqu'elle est en rapport avec la vie personnelle de mes interlocuteurs.

Cette partie sur le jugement qu'ont les personnes interrogées à propos de l'histoire de la langue des signes de leur pays démontre que malgré des réponses personnelles et singulières en rapport avec la vie de celles-ci, des idées et des visions communes apparaissent. Toutes les personnes ont été sensibles aux conséquences du Congrès du Milan et à la situation dans laquelle les générations précédentes de sourds ont du vivre et restent sur le qui-vive en ce qui concerne l'avenir des langues des signes. Malgré une éducation qu'ils considèrent en majorité comme bilingue, de nos jours, les interlocuteurs « rêvent » d'un avenir uniquement en langue des signes.
Contrairement à ce que nous avions imaginé, seul la moitié des personnes interrogées pense que leur vie a pu être influencée par l'histoire de la langue des signes.

Cette partie analytique des entretiens effectués nous a permis de mieux comprendre l'impact que pouvait avoir l'histoire d'une langue sur une communauté. Les interlocuteurs ont ressenti dans la moitié des entretiens une influence directe de l'histoire de la langue des signes sur leur vie. Il ressort également de cette partie que les grandes lignes des connaissances historiques de la langue des signes sont connues par tous : influence de l'abbé de l'Épée, Congrès de Milan...

L'analyse des entretiens, guidée par mes 3 variables ' sexe ', ' âge ' et ' connaissances de la langue des signes ' nous ont permis de voir que la variable la plus significative d'entre celles-ci est la variable ' âge '. En effet, on remarque des similitudes de propos entre les membres du groupe 'moins de 25 ans ' et les membres du groupe ' plus de 25 ans '. Ces similitudes peuvent s'expliquer par le fait que ces personnes ont vécu à des périodes distinctes où les lois et les regards sur la communauté sourde étaient différents.

L'analyse des entretiens nous a également permis de voir les défauts de notre guide d'entretien : questions pas assez claires, pas assez précises, parfois incompréhensibles.... défauts que nous avons tenté de corriger au fur-et -à-mesure de l'avancée de ceux-ci. Si nous devions réaliser une nouvelle fois ces entretiens, nous ferions en sorte de réaliser non pas un mais deux entretiens préliminaires afin d'anticiper toutes questions ou incompréhensions de la part des interlocuteurs. Enfin, si nous devions continuer ce mémoire l'année prochaine, nous tenterions d'interroger des personnes sourdes âgées de plus de 60 ans afin de pouvoir analyser des témoignages de personnes qui ont vécues dans les décennies jouxtant le Congrès de Milan.

Conclusion

L'histoire de la langue des signes française et l'histoire de la langue des signes brésilienne, comme nous l'avons vu dans notre première partie, sont toutes les deux basées sur les mêmes étapes historiques, ont évolué de la même manière et ont toutes les deux été marquées par le Congrès de Milan. Influencées par les mêmes personnages-clés, nous pouvons donc conclure que ces deux langues possèdent une histoire commune. Ces similarités historiques ont été possibles grâce à l'expansion et à l'influence des méthodes de travail de l'Abbé de l'Épée, reléguées sur le continent américain grâce au voyage de Laurent Clerc et à la diffusion d'Édouard Huet. Il existe donc bien des similitudes historiques entre les langues des signes.

Notre dernière partie sur l'analyse des entretiens effectués, nous a montré l'influence que pouvait avoir l'histoire d'une langue des signes sur sa communauté sourde. Ainsi, la moitié des personnes interrogées pensent que leur vie a été influencée par l'histoire de la langue des signes de leur pays. Cette influence se ressent dans les ' récits de vies ' recueillis, à travers les souvenirs d'école, le moment du choix des études...

Ce mémoire nous aura permis de découvrir une nouvelle langue des signes, la LIBRAS ainsi que la communauté sourde brésilienne. L'analyse de l'histoire de la langue des signes française et de la langue des signes brésilienne fut une étude riche et diversifiée. Ainsi, nous espérons continuer à travailler sur cette thématique l'année prochaine, en prenant en compte et en améliorant nos défauts méthodologiques.

Il serait intéressant de continuer à travailler sur l'influence qu'a pu avoir la diffusion des travaux de l'Abbé de l'Épée sur les langues des signes sud-américaines. Ces langues des signes ont-elles été aussi influencées par l'histoire de la LSF que l'a été la LIBRAS ? Ont-elles une histoire commune, dû à leur proximité géographique ? Que savent les populations sourdes de ce continent à propos de la LSF ?
Les langues des signes sud-américaines ne donnant pas lieu à beaucoup de recherches en France, il serait donc très intéressant de les étudier afin de mieux comprendre les liens historiques qui régissent les langues des signes du monde entre elles.

Bibliographie

- Aristote. (IVème siècle av. J-C). *Histoire des animau*x. Livre IV, chapitre 9.
- Bébian, A. (1817). *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel, ou Introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres.* Paris : J-G. Dentu.
- Bernard, Y. (1999). *Approche de la gestualité à l'Institution des Sourds-Muets de Paris aux XVIIIe et XIXe siècles*. (Thèse de doctorat de Linguistique non publiée). Université Paris V, Paris.
- Bézagu-Deluy, M. (1990). *L'abbé de l'Epée, Instituteur gratuit des sourds et muets*. Paris : Seghers.
- Bouchauveau, G. (1989). La langue des signes française de 1978 à nos jours. Dans *Le pouvoir des signes* (pp.208-213). Paris : I.N.J.S.
- Buton, F. (décembre 2001). Le congrès de Milan, entre mythe et réalités. *Surdités, n° 4*, 45 – 61.
- Cardan, J. (XVIème siècle). *Paralipomenon*.
- Chauliac, G. (de). (1362). 6e traité, doc. II , chapitre II.
- Cuxac, C. (1983). *Le Langage des Sourds.* Paris : Payot.
- Cuxac, C. (1989). Le congrès de Milan. Dans *Le pouvoir des signes* (pp.100-110). Paris : I.N.J.S.
- Delaporte, Y., Pelletier, A.(2002). *Moi, Armand,né sourd et muet*...(s.l):Terre Humaine : Plon.
- Desloges, P. (1779). *Observation d'un sourd et muet, sur un cours élémentaire d'éducation d'un sourd et muet publié en 1779 par M. L'abbé Deschamps, Chapelain de l'Église d'Orléans.* Amsterdam et Paris : Morin.
- Dos santos, J. (2006). *Era uma vez...una chapeuzinho, Seis Surdos, Seis Histórias*. (Mestrado de Post-Gradução en Linguística). Universidade Federal do Ceará, centro de Humanidades, Fortaleza.
- Fourgon, F. (1957). *Historique de la pédagogie des sourds.* Paris : (s.ed.).
- Gineste, T. (1989). L'enfant de l'Aveyron et son médecin Jean-Marc Gaspard Itard. Dans *Le pouvoir des signes* (pp, 112-126). Paris : INJS.
- Karacostas, A. (1989). De l'ombre à la lumière, les sourds et la révolution française. Dans *Le pouvoir des signes* (pp, 60-69). Paris : INJS.
- La Bible. Évangile selon Saint Marc. 7,32.

- Lane, H. (1991). *Quand l'esprit entend, histoire des sourds muets.* Paris : Odile Jacob.
- Leitão, V-M. (2003). *Narrativas silenciosas de caminhos cruzados :História social de surdos no Ceará.* (Tese de doctorado de Post-Gradução en Educação Brasileira). Universidade Federal do Ceará, Fortaleza.
- L'Épée, (abbé de). (1784). *La véritable manière d'instruire les sourds et muets*. Paris : Fayard.
- Markovits, F. (1989). L'abbé de l'Épée : du verbe intérieur au langage des gestes. Dans *Le pouvoir des signes* (pp, 34-54). Paris : INJS.
- Millet, A. (2003). Les représentations de la LSF – Comment penser un sujet sourd bilingue et biculturel. Nouvelle Revue de l'AIS Langue des signes française – Enjeux culturels et didactiques, 63-72. Editions du Cnefei.
- Monica Companys. (2003). *La méthode progressive pour apprendre la langue gestuelles des sourds*. Angers : Monica Companys.
- Montaigne (M de.). (1580). *Essais.* Livre II, chapitre XII.
- Moody, B.(1998). *La langue des signes Tome 1, Histoire et Grammaire*. Paris: IVT Éditions.
  - Mottez, B. (1981). *La surdité dans la vie de tous les jours.* Paris : publications du C.T.N.E.R.H.I.
- Neveu, F. (2004). Chénème. Dans *Dictionnaire des Sciences du Langage* (pp.283). Paris : Armand Colin.
- Platon. *(IVème siècle av.J-C). Le Cratyle.* XXXIV, 422d-423b.
- Presneau, J-R. (1989). Le son à la lettre : l'éducation des sourds et muets avant l'abbé de l'Épée. Dans *Le pouvoir des signes* (pp, 20-32). Paris : INJS.
- Puybonnieux. (février 1856). *L'impartial*. p. 34 (s.l.).
- Saint-Loup, A. (de). (1989). Les sourds-muets au Moyen-Age: mille ans de signes oubliés. Dans *Le pouvoir des signes* (pp,11-19).Paris: I.N.J.S.
- Saint-Loup, A. & Delaporte, Y. & Renard, M. (1997). *Gestes des moines, regard des sourds*. Nantes : Rencontres Siloë.
- Truffaud, B. (1989). *Cahier de l'histoire des sourds,* TEXTE IMPRIME PHOTOCOPIE]

Sitographie

- Bouchet, M-H. Site du gouvernement français sur la surdité. Repéré le 1er juin 2011 à : http://www.cis.gouv.fr/spip.php?article997

- Gontier, T. (2004). Site de l'Encyclopédie de l'Agora. Repéré le 1er juin 2011 à : http://agora.qc.ca/Documents/Animal--Lhomme_et_lanimal_par_Thierry_Gontier

- Kouadio, C. Site d'aide à la philosophie. Repéré le 1er juin 2011 à : http://sos.philosophie.free.fr/condilla.php
http://sos.philosophie.free.fr/diderot.php

- Laurent, J. (2008). Platon. Dans Hansen-Løve, L. (dir.), *Profil d'un auteur*. Repéré le 1er juin 2011 à : http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/file/platon_laurent.pdf

- Rousseau, J-J. (1781). *Essai sur l'origine des langues. Où il est parlé de la Mélodie et de l'Imitation musicale.* (pp, 501-543). Paris : A.Belin. Repéré le 1er juin à : http://classiques.uqac.ca/classiques/Rousseau_jj/essai_origine_des_langues/origine_des_langues.pdf

- Sicard, R. A. (abbé). (1803). *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance et qui peut être utile à l'Éducation de ceux qui entendent et qui parlent*. Paris : Le Clere, trouvé sur le site internet médic@ de l'université Paris V. Repéré le 1er juin 2011 : http://web2.bium.univ-paris5.fr/livanc/?cote=62031&do=chapitre

- Site de la Langue des Signes. Repéré le 1er juin 2011 à : http://surdite.lsf.free.fr/alphabet_LSF.htm

- Site du gouvernement français sur la surdité. Repéré le 1er juin 2011 à : http://cis.gouv.fr/spip.php?article997#nb3
http://www.cis.gouv.fr/spip.php?article1530

- Site du ministère de l'éducation nationale. Repéré le 1er juin 2011 à : http://eduscol.education.fr/pid23254-cid47774/enseignement-de-la-langue-des-signes.html

- Site internet brésilien mundosurdo. Repéré le 1er juin 2011 à : http://picasaweb.google.com/mundosurdo.com.br/FamiliaLIBRAS#

- Site internet brésilien tonomundo. Repéré le 1er juin 2011 à : http://www.tonomundo.org.br/blogs/oslusiadas/page/2/

- Site internet FENEIS : Federação Nacional de Educação e Integração dos Surdos. Repéré le 1er juin 2011 à : http://www.feneis.org.br/page/

Annexes

Annexe 1 : Alphabet manuel Langue des signes française

[71]

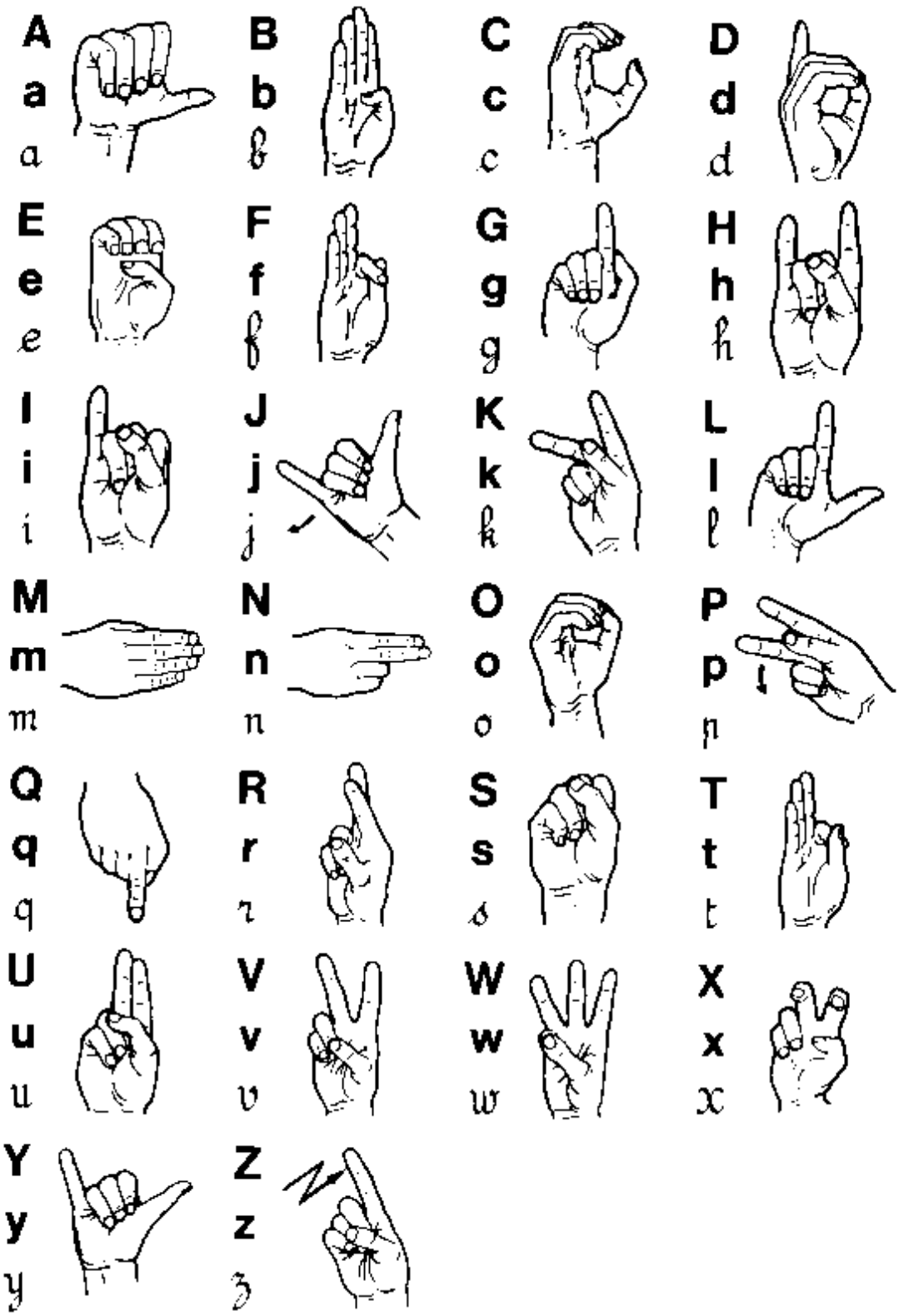

71 Alphabet issu du site Surdité : http://surdite.lsf.free.fr/alphabet_LSF.htm

72

Annexe 2: Alphabet manuel Langue des signes Brésilienne

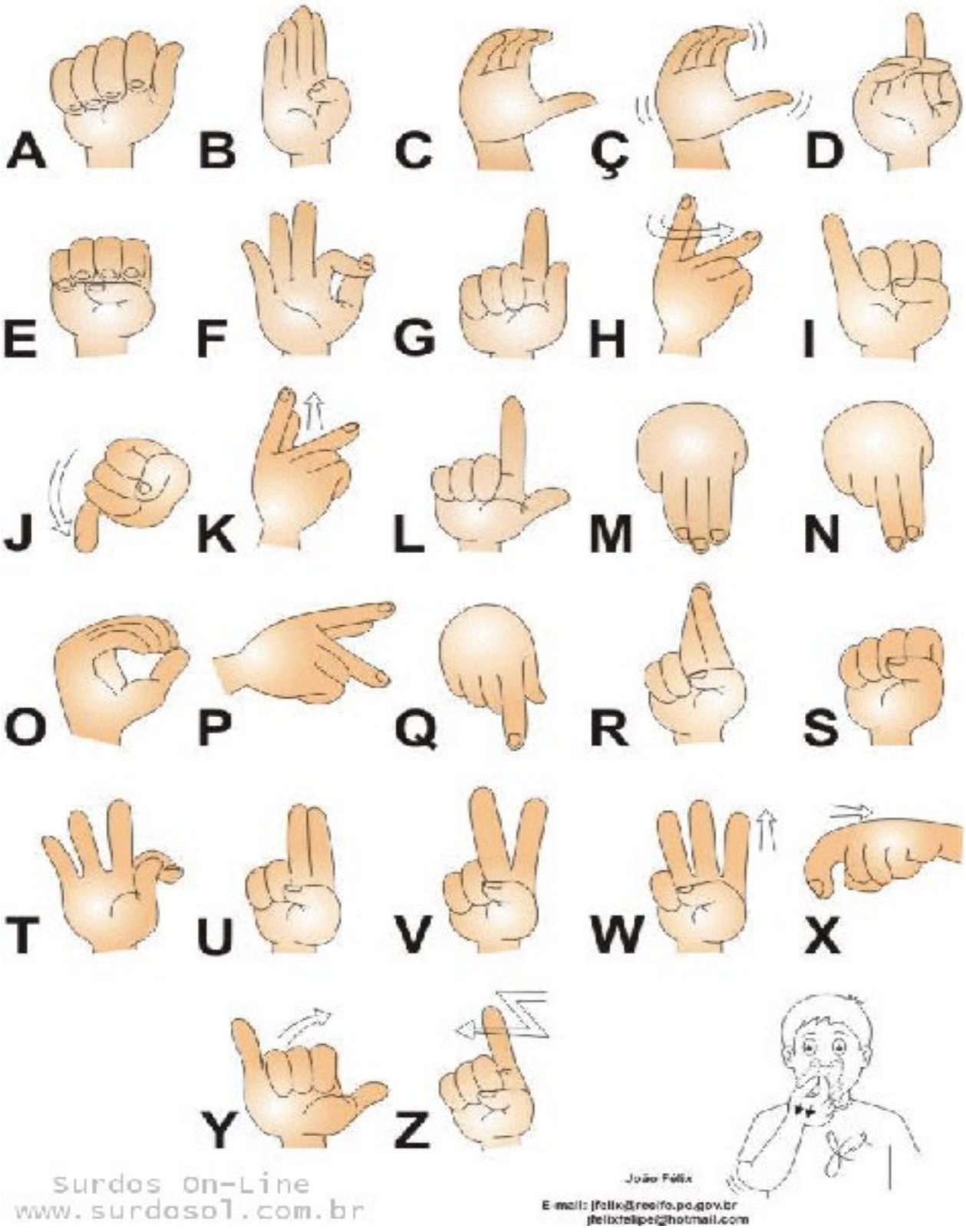

72 Alphabet issu du site brésilien Tonomundo : http://www.tonomundo.org.br/blogs/oslusiadas/page/2/

Annexe 3 : Guide d'entretien français

Guide d’entretien : fiche d’informations

Afin de garder votre anonymat, je peux utiliser un pseudo ou un autre prénom que le votre.

Nom (facultatif):

Prénom :

Année de naissance:

État-civil :

Profession ou métier exercé:

Niveau d’études :

Guide d'entretien

Je m'intéresse à la surdité et à la langue des signes en France et au Brésil.

1) <u>Récit de vie</u>

a) Famille

- Pouvez-vous me raconter comment s'est passé votre enfance : la vie familiale, l'école.....

- Y avait-il des personnes sourdes dans votre famille ou dans votre entourage étant enfant ?
Si oui, quel lien entreteniez vous avec elles? Si non, aviez vous l'impression d'être isolé ? Seul ?

- Comment vos parents et plus généralement votre famille ont ils vécus votre surdité ?

b) École

- À partir de quand avez-vous intégré un établissement scolaire ?

- Par la suite, quelle éducation avez-vous reçu (*si pas mentionné dans l'entretien*) ?

- Pouvez-vous me raconter rapidement comment se sont passés vos études ? Les problèmes rencontrés ? Qui étaient les professeurs ? Quelles étaient les méthodes utilisées ? Les établissements fréquentés ?

c) Vie adulte/ professionnelle / familiale/ associative

- Quel métier exercé vous ou avez-vous exercé ?

- Est- ce vous qui avez choisi ce métier ?

- Êtes- vous en contact avec d'autres personnes sourdes aujourd'hui ? Si oui, à quelles occasions ? Association ? Amis ? Si non pourquoi ?

- Avez-vous déjà participé à des manifestations ou a des rassemblements pour la cause des Sourds ?

- À votre avis, aujourd'hui, l'éducation des enfants est elle plus bilingue ou plus oraliste ?

- Selon vous, un retour à l'éducation oraliste serait possible ?

- Comment imaginez-vous le futur de la population sourde et surtout l'éducation des enfants sourds dans les années à venir ?

2) <u>Connaissances sur l'histoire de la LS</u>

- J'aimerai que vous me parliez de ce que vous pensez et de ce que vous savez à propos de l'histoire de la langue des signes de votre pays (LSF ou LIBRAS)

- Si connaissances : Comment avez-vous eu accès à ces données ?
Si pas ou peu de connaissances : selon vous, quels en ont été les causes et les obstacles ?

(Aide : Pouvez-vous me donnez des dates ou des périodes clés de l'histoire ? Connaissez-vous des personnes ou des figures emblématiques de l'histoire de la langue des signes de votre pays ?)

- Avez-vous des connaissances sur l'histoire de la langue des signes d'autres pays ?

3) <u>Jugements sur l'histoire de la langue des signes</u>

- Avez-vous entendu parler du Congrès de Milan ? Que pouvez-vous m'en dire ?

- En général, quel regard portez-vous sur l'histoire des sourds de votre pays ?

- Est-ce que vous pensez que l'histoire de la langue des signes ait pu influencer votre vie ?
- Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

Avez-vous quelque chose à rajouter ?

Je vous remercie pour votre patience.

Annexe 4 : Guide d'entretien Brésilien

Guia de entrevista : Notícias

Para manter seu anonimato, eu posso usar um pseudônimo ou outro primeiro nome que seu.

Nome :

Ano de nascimento :

Estado civil :

Nível de estudos :

Guia de entrevista

Me interesso por a surdez e a lingua de sinais na Francia e no Brazil.

1) **<u>Narração de vida</u>**

a) Família

- Você pode me contar como foi a sua infancia : vida de familia, escola…

- Tinha pessoas surdas na sua familia ou no ambiente familiarse ? (amigos…)
- Se é o caso, qual vinculo você tinha com eles ? Se nâo é o casa, você tinha a impressâo de estar isolado,sozinho ?

- Como seus pais e mas geralmente sua familia vivaran sua surdez ?

b) Escola

- A partir de quando você integrar uma estructura escolar ?

- Posteriormente qual educacâo você receben ?

- Você pode me contar como se desenrolaran seus estudios ? Problemas encontrado, quais profesores você tinha ?méthodos usados ? E estructuras frequentadas ?

c) Vida adulta / profissional / familiar / associativo

- Qual profissâo você pratica ou qual professâo você pratican ?

- E vôcé mesmo que escolhan sua professâo ?

- Você tem contato con otras pessoas surdas hoje ?
- Se é o caso : sâo associaçâoes, amigos ? Se nâo é o caso : porque ?

- Vôcé já participar de manifestâo ou de rali para a casua dos surdos ?

- Na sua opinâo,hoje, a educacâo das crianças é mais bilingue que oralista ?

- Um retorno a uma educacâo oralista seria possivel ?

- Como você imagina o future da populaçâo surda e sobre todo a educacâo das crianças surdas nos proximos anos ?

2) Conhecimentos sobra a historia da lingua dos sinais

Eu gostaria que você me conta sobre o que você pensa e sabe a proposito da historia da lingua dos sinais de seu pais. (datas ou momentos- chane, figuras icônicas….)

- Como você tine acesso a esses datos, figuras…..?

- Na sua opinâo, quais faran os obstáculos para conhecer a historia da lingua dos sinais ?

- Você tem conhecimiento sobre a historia da lingua dos sinais de otros paises?

3) Juglamento sobre a historia da lingua dos sinais

- Você já ouvi falar do Congresso do Milan?

- Geralmente, qual olhar você tan sobre a historia dos surdos do sue pais?

- Você pensa que a historia da lingua dos sinais influencan a sua vida ? Porque ? Como ?

Algo mas pra dizer ?
Muito obrigada pela sua ajuda.

Entretien n° 1

Guide d'entretien : fiche d'informations

Afin de garder votre anonymat, je peux utiliser un pseudo ou un autre prénom que le votre.

Nom (facultatif): Garcia

Prénom : Gérard

Année de naissance : 1950 (4 Janvier)

État civil : Divorcé

Profession ou métier exercé : Professeur LSF

Niveau d'études : CAP- BEP

Pauline Descours : Bonjour, je m'intéresse à la surdité et à la langue des signes en France et au Brésil. J'aimerai vous poser une vingtaine de questions.
Pouvez-vous me raconter comment s'est passé votre enfance : la vie familiale, l'école.....

Gérard Garcia : (-) Je suis allé à l'INJS de Chambéry de mes 6 ans à mes 20 ans. Avant, j'étais dans une école avec des enfants entendants mais ça n'a pas marché, c'était compliqué donc je suis aller à l'INJS. J'y ai rencontré beaucoup d'autres enfants sourds, je jouais au football.(.)Les professeurs étaient en général en retard mais c'était assez bien.

Pauline Descours: Y avait-il des personnes sourdes dans votre famille ou dans votre entourage étant enfant ?

Gérard Garcia : Non, je suis le seul sourd de ma famille.

Pauline Descours : Aviez-vous l'impression d'être isolé ? Seul ?

Gérard Garcia : Non, je n'ai pas eu l'impression d'être isolé puisque je suis allé tout petit à l'INJS donc j'ai rencontré d'autres personnes sourdes.

Pauline Descours : Comment communiquiez-vous avec votre famille ?

Gérard Garcia : (-) J'ai 5 frères et sœurs, mes sœurs ne signent pas, un seul de mes frère à appris à un peu à signer. Mon père communiquait avec moi en écrivant et ma mère signait un peu.

Pauline Descours: Savez-vous comment vos parents et plus généralement votre famille ont ils vécus votre surdité ?

Gérard Garcia: A 1 an mes parents ont su que j'avais une tumeur. A 1 an, j'ai été diagnostiqué sourd par un docteur. Ma mère était contre les appareils auditifs et toute les méthodes pour faire parler les sourds, je suis donc resté à la maison avec elle de mes 1 an à mes 6 ans.

Pauline Descours : Par la suite, quelle éducation avez-vous reçu?

Gérard Garcia: J'ai reçu une éducation oraliste, j'ai appris à lire sur les lèvres.

Pauline Descours : Les professeurs étaient sévères ?

Gérard Garcia : (-) Cela dépend, certains oui, certains non. On avait les mains dans le dos, on ne devait pas signer.

Pauline Descours : Pouvez-vous me raconter rapidement comment se sont passés vos études ? Les problèmes rencontrés ? Qui étaient les professeurs ? Les établissements fréquentés ?

Gérard Garcia : Après l'INJS de Chambéry, je suis aller à l'Université de Grenoble. J'avais envie d'apprendre pleins de choses. *(exalté)*

Pauine Descours : Comment faisiez-vous pour comprendre les cours, il y avait une interprète?

Gérard Garcia : Non, un ami me signait les cours, je comprenait pratiquement tout.

Pauline Descours: Quel métier exercé vous ?

Gérard Garcia :Je suis professeur de LSF.

Pauline Descours: Est-ce vous qui avez choisi ce métier?

Gérard Garcia: (-) Avant, on ne choisissait pas vraiment son métier. On mettait les sourds dans des travaux manuels : menuiserie, maçonnerie..... moi je suis devenu professeur. *(résigné)*

Pauline Descours: Êtes-vous en contact avec d'autres personnes sourdes aujourd'hui ?

Gérard Garcia: Oui, j'ai beaucoup d'amis, dans le monde entier. A chaque fois que je voyage je me fais de nouveaux amis sourds. J'ai mes amis de l'INJS, ceux des associations... beaucoup d'amis sourds.

Pauline Descours: Avez-vous déjà participé à des manifestations ou a des rassemblements pour la cause des Sourds ?

Gérard Garcia : *(vivement)* Oui, je manifeste beaucoup pour la LSF et les droits des sourds, mais je manifeste également pour d'autres causes: politiques...

Pauline Descours: A votre avis, aujourd'hui, l'éducation des enfants est elle plus bilingue ou plus oraliste

Gérard Garcia : (-) Entre les deux, à cause du LPC.

Pauline Descours : Mais si vous deviez trancher ?

Gérard Garcia : (.) Plus bilingue, mais il n'y a pas encore assez de LSF.

Pauline Descours: Selon vous, un retour à l'éducation oraliste serait possible ?

Gérard Garcia :(-) Oui, c'est possible même si je n'aimerai pas.

Pauline Descours: Comment imaginez-vous le futur de la population sourde et surtout l'éducation des enfants sourds dans les années à venir ?

Gérard Garcia :(-) Je ne sais pas.....

Pauline Descours: Et si vous aviez des petits-enfants sourds comment aimeriez-vous qu'ils soient éduqués?

Gérard Garcia : *(très rapidement)* Avec la LSF bien sur !

Pauline Descours: J'aimerai que vous me parliez de ce que vous pensez et de ce que vous savez à propos de l'histoire de la langue des signes de votre pays.

Gérard Garcia : (-) Je ne me rappelle plus de beaucoup de choses. Beaucoup de choses à lire (*il me montre un livre sur l'histoire de la langue des signes qu'il m'a apporté)*.

Pauline Descours: Mais est-ce que vous vous souvenez de quelque choses sans regarder le livre, des personnages importants, des dates clés ?

Gérard Garcia: L'Abbé de l'épée, le Congrès de Milan.

Pauline Descours: Comment avez-vous eu accès à ces données ?

Gérard Garcia: Pendant les cours à l'INJS et pendant mes lectures.

Pauline Descours: Connaissez-vous d'autres personnes ou des figures emblématiques de l'histoire de la langue des signes de votre pays ?

Gérard Garcia: (-) Je sais que Clerc est aller aux États-Unis afin de construire des langues des signes là-bas,qu'il a beaucoup voyagé. L'Abbé de l'épée est connu de partout.

Pauline Descours: Avez-vous des connaissances sur l'histoire de la langue des signes d'autres pays ?

Gérard Garcia: Non à part Clerc.

Pauline Descours: Avez-vous entendu parler du Congrès de Milan? Que pouvez-vous m'en dire ?

Gérard Garcia: Oui bien sur, ce n'est pas bien. Il n'y avait qu'un seul sourd avec que des entendants. Les sourds étaient vus comme des singes. Le congrès c'est la victoire de l'oralisme, c'était contre les gestes et on les a interdits trop longtemps.

Pauline Descours: En général, quel regard portez-vous sur l'histoire des sourds de votre pays ?

Gérard Garcia: (.) Nous avons beaucoup de retard sur les États-Unis ou sur les pays d'Europe du Nord comme la Norvège....il y a encore beaucoup de retard, mais on progresse petit à petit. Il y a des sourds qui se battent et qui se sont battus pour faire avancer les choses avec des entendants et c'est bien. Il faut continuer, il faut des réformes pour les sourds.

Pauline Descours: Est-ce que vous pensez que l'histoire de la langue des signes ait pu influencer votre vie ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

Gérard Garcia: (-) Non, même si je n'avais pas été éduqué avec la méthode oraliste, je manifesterai quand même aujourd'hui. Je ne pense pas que l'historie ait eu une influence sur ma vie. Ma situation n'a pas toujours été confortable par rapport à l'histoire...mais bon. Il faut continuer à manifester.

Pauline Descours: Avez vous quelque chose à rajouter ?

Gérard Garcia: Non.

Pauline Descours: Je vous remercie pour votre patience.

Entretien n° 2

Guide d'entretien : fiche d'informations

Afin de garder votre anonymat, je peux utiliser un pseudo ou un autre prénom que le votre.

Nom (facultatif) : Ridoux

Prénom : Jean Pascal

Année de naissance : 1988 (8 octobre)

État-civil : En couple

Profession ou métier exercé : Animateur pour enfants sourds dans une association

Niveau d'études : BEP

pauline descours: bonsoir

jean Pascal : bonsoir vous allez bien ?

Pauline descours : j'espère que tu vas bien. je suis vraiment contente que tu ai acceptée que tu répondes à mes questions. ça va plutôt bien merci.

jean pascal : ah de rein hi je vais te plaisire

pauline descours: ok j'ai une vingtaine de questions à te poser sur la langue des signes

jean pascal: oki pas soucis

pauline descours : Si possible j'aimerai que tu répondes de manière développée, n'hésites pas à donner des détails.

jean pascal : oki

pauline descours : alors peux tu me raconter comme c'est passé ton enfance par rapport à la surdité ? l'école, la famille.....

jean pascal : (- -) alors oui, j'étais né je suis deveunu sourd , école martenelle entendant donc ca pas marche pour moi trop dificile a cause relation , pour etres sourd mes parent ont trouvé dans une école sourd c'est injs a chambéry mes parent me disai c ette école est vieux et triste . (-)je suis reste dans injs et je suis tres content car j'appri mes langues des signes et aussi j'appris a parler . avec ma famille la relation ca va bien mes parent m'appris articulé pour apprendre a parler

pauline descours : donc tu as été en école maternelle normale mais comme ça ne fonctionnait pas tu es allé à Chambéry, tu y es resté jusqu'à quel âge ?

jean pascal : j'aivais 5 ans jusqu a 19 ans ca fais 14 ans j'ai reste injs

pauline descours : ok, et dans ta famille ou dans ton entourage il y avait des sourds pendant ton enfance ?

jean pascal : je suis sourd unique mais ma tante n est pas sourde mais sourde legere presque entendant . oui j'ai beaucaup mes amis enfance

pauline descours : Ok et est-ce que tu as un lien particulier avec ta tante malentendante ou pas spécialement ? tu ne t'es donc jamais senti seul ou isolé puisque tu étais entouré d'enfants sourds

jean pascal : no pas spécialment

pauline descours : ok

jean pascal : et je suis ouverture avce les enfant sourt j'ai beaucoup relation

pauline descours : tu sais comment tes parents et ta famille ont réagis quand ils ont appris que tu étais sourd ? ok c'est très bien

jean pascal : (-) ah, j'étais petit mon grand père me sureville quand je suis assi sur la table et je grattai mes oreilles mon grand pere a di a mon pere " ton fils a problème oreille " donc plus trad mes parend voir chez ORL (docteur pour oreille) Le docteur a dis ton fils est sourd , donc mes parent contat assoication sourd pour comment se passe pour eleve un enfant sourd

pauline descours : ok , donc ils ont plutôt bien réagis et surtout rapidement

jean pascal : oui et aussi mes parent étais inquite

pauline descours : vous viviez à Chambéry quand tu étais petit ou vous avez du déménager ?

jean pascal : (.) alors j'étais né dans le nord juste on a démnénage à thônes (a coté annecy) car mon pere a trouvé le travaille aprs j étais interna dans injs. aprs j'avais 10 ans encore déménager ver dans les bauge a coté aix les bain donc je prendai taxi

pauline descours : ok je vois où est thones

jean pascal : le matin et soir

pauline descours : et ça c'est bien passé l'internant à l'injs ? tu ne te sentais pas loin de ta famille ? Les professeurs étaient gentils ?

jean pascal : c'est dans la montagne juste a coté la cluza; avant injs c'est étais bien car il y avais 600 sourd aprs je grandi il ya tres peu sourd enviro 150 sourd. les prof ca dépend oui et no hihi

pauline descours : ah oui le nombre d'enfants sourds à bien diminuer!

jean pascal : en génarl sont gentil

pauline descours : ok, et aujourd'hui tu fais encore des études ou tu travailles?

jean pascal : je recherche d'emploi car j'étais interation dans école avce endendant; le bac pro et donc j'ai raté car j'avais trop dificil et j'ai pas relation dans école ententand j'ai tres décu mais c'est du passé

pauline descours: donc tu es resté à l'injs jusqu'au brevet en ensuite dans une école pour entendants et sourds. C'était quoi comme bac pro ? Et l'école était où ?

jean pascal : bep

pauline descours : ok

jean pascal : froid climatisatio a la motte servolex saint anne

pauline descours : et c'est toi qui a choisi cette formation ou des gens t'y ont plus ou moins poussé ?

jean pascal : (.) bah oui et no car je savais quoi choisir car tres peu métier dans école sourd, je savais pas choisir ex moi

pauline descours : donc on t'as proposé plusieurs formations ou bep et tu as choisi le bep froid et climatisation

jean pascal : euh, oui j avais pas choix ce métier. (.) par exemple j'aime devnir chocolatier , cusisiner , crée bar mais le problme il y a pas école sourd

pauline descours : C'est vraiment dommage, après faut trouver la bonne personne pour te former et c'est pas facile c'est sur

jean pascal : ouiii j' étais peu regette

pauline descours : je comprends

jean pascal : car avnt de bep je voulais pas interation car je suis pas prete

pauline descours : et aujourd'hui tu es en contact avec des personnes sourdes ? Dans une association ? Avec les anciens élèves de Chambéry ? Oui je comprend que l'intégration soit une étape

jean pascal : oui souvent et oui j'ai association je suis responsable des jeunes

pauline descours : à Chambéry ? comment s'appelle l'association ?

jean pascal : no c'est a cognin ah oui je dis injs cognin pas chamébry

pauline descours : Daccord

jean pascal : association sourd cognin. vous vouler je donne site association sourd cognin

pauline descours : oui je veux bien s'il te plaît

jean pascal : et je fais parti consil Administration voilà le site http://www.ascognin.fr/index.html

pauline descours : merci pour le lien

jean pascal : de rien

pauline descours : tu as déjà manifester pour la cause des sourds?

jean pascal : no jamis

pauline descours : Parce qu'il n'y a pas de manifestation vers chez toi ? Ou parce que tu es plutôt content des lois à propos de la communauté sourde ?

jean pascal : (.) si il y a mais souvent a paris mais les loi je connais pas lol

pauline descours : Ok mais si il y avait une manifestation à Chambéry par exemple pour la cause des sourds tu irais ?

jean pascal : ah oui

pauline descours : Ok,selon toi l'éducation des enfants sourds aujourd'hui est plus bilingue ou oraliste ?

jean pascal : bilingue c'est quoi je connais pas

pauline descours : c'est de la lsf et du français . oraliste c'est que du français,il n'y a pas les signes

jean pascal : je fais les 2; langues des signes et oralise

pauline descours : pour toi est ce que l'éducation des enfants sourds aujourd'hui pourrait se faire uniquement en française (oralisme) comme ça se faisait avant?

jean pascal : (- -) heu , il ya sourd fais pas oralisme mais moi j'étais en orthophoniste pour apprend parler

pauline descours : et si tu devais imaginer l'avenir de l'éducation des sourds, tu penses que l'éducation se ferait en signes ? en français ? que les enfants pourraient faire plus d'études ?

jean pascal : (-) ah c'est dur je sai pas

pauline descours : c'est pas une question piège, tu peux me dire ce que tu penses ; il n'y a pas de réponses juste

jean pascal : oui mais pour avenir , je sai pas

pauline descours : par exemple si tu as des enfants sourds plus tard est ce que tu aimerai qu'ils apprennent qu'en signes ? Ou en français ?

jean pascal : les 2, comme moi

pauline descours : ok, alors pour être honnête j'ai encore 10 questions à te poser, si tu veux on peut finir de parler demain sinon on continue

jean pascal : non ca va bien, je suis tres cool

pauline descours : ok merci, est ce que tu sais des choses à propos de l'histoire de la langue des signes ?de la LSF ?

jean pascal : (.) aie, je suis pas tres fort histoir

pauline descours : c'est pas grave ne t'inquiètes pas ; tu ne connais pas une date clé ou un personnage important de la LSF ?

jean pascal : les date je sé plus

pauline descours : tu connais pas par exemple l'abbé de l'épée ?

jean pascal : *(rapidement)* ah oui ,je connais mais tres peux histoir

pauline descours : Ok les dates que tu as apprises tu les as apprises où ? à l'injs ?

jean pascal : oui par le prof lsf

pauline descours :tu ne t'intéresses pas trop à l'histoire alors ?

jean pascal : no j'ai aime pas

pauline descours : ok, tu connais des dates ou des personnages enfin des trucs par rapport à l'histoire de la langue des signes d'autres pays ?

jean pascal : (.) no, ah oui c'est laurent clerc

pauline descours : oui effectivement qui est parti aux usa

jean pascal : ouii

pauline descours : est ce que tu as entendu parler du congrès de milan ? Tu vois te te souviens de pleins de choses !

jean pascal : ex moi j'ai pas vu la denière questio car il ya bug

pauline descours : est-ce que tu as entendu parler du congrès de milan ?

jean pascal : oui c'est interdi langue des signes

pauline descours : Oui c'est un congrès qui a interdit la pratique de la langue des signes au profit de l'oralisme

jean pascal : oui

pauline descours : tu sais qui étais à ce congrès?

jean pascal : je sais pas, lo, lol

pauline descours : plutôt des entendants ou des sourds ?

jean pascal : (.) je pense entendant, ah ,professeur endendant

pauline descours : Ok et tu en penses quoi de ce congrès ?

jean pascal : contr, j'accpet pas ca sans avis aux sourd

pauline descours : ok, et est-ce tu penses quoi en général de l'histoire des sourds en France ? Ils ont soufferts ou non ? les entendants les ont acceptés ou pas ?

jean pascal : mon avis oui et non

pauline descours : Tu penses qu'aujourd'hui les sourds sont acceptés ? qu'il y a une amélioration depuis quelques temps ?

jean pascal : amélioration tres peux

pauline descours : pourquoi peu d'amélioration ? Tu aimerais quoi comme amélioration ?

jean pascal : (-) par exmple plus intrepère car on a besoin bcp et dans lieu publiques on a besoin dicuter pour le papier , rengsiment ; mmoi j'ai mon docteur est endentant il sai langans des signe j'étais heureuse

pauline descours : ok, pour les formations aussi, tu aimerais qu'il y ait plus de formations accessibles aux sourds ?

jean pascal : oui

pauline descours: Ok donc c'est surtout au niveau du social que tu aimerais changer des choses. et quand tu dois faire des papiers tu te débrouilles seul ou tu es avec un entendant ?

jean pascal : je me débrouill mais si besoin telephone c'est ma soeur le faire

pauline descours : Ok, tu as juste une sœur ?

jean pascal : oui

pauline descours : Vous vous entendez bien à ce que j'ai compris dans ta famille, tes parents ont appris à signer ?

jean pascal : (.) pas tous, tres peu. ils arrive pas apprende , hihi

pauline descours : donc vous faites comment pour communiquer ? Je sais que ta sœur prend des cours à la fac de lof, donc elle doit bien se débrouiller

jean pascal : oui , moi peux parler

pauline descours : ok tu es appareillé ?

jean pascal : oui 1

pauline descours : des deux oreilles ?

jean pascal : no j'ai 1 car trop pour 2, ca fait mal tete lol

pauline descours : est-ce que tu as déjà pensé à l'implant cochléaire ou c'est hors de question pour toi ? Trop de bruit ?

jean pascal : *(rapideement)* ah pour implant je suis tres contre

pauline descours : Pourquoi ? encore une question après et j'ai terminé

jean pascal ridoux : parceque c'est dangeux pour cerveux ausssi fair attension au choc sur implent par exemple intretit sport violence (ruby , boxe , judo, et aussi interdi passe dans irm

pauline descours : ok, est ce que tu penses que que l'histoire de la langue des signes à une influence sur ta vie ? je veux dire est-ce que tu penses que le fait d'être né dans une période où la LSF est acceptée à pu faciliter ta vie ? plutôt que les personnes qui sont né dans les années 30 ?

jean pascal ridoux : (-) je perefer mainteemnt ,autrefois c'est trees dur pour eux

pauline descours : tu sais comment ça se passait à l'époque ?

jean pascal ridoux : il y a éocle les prof sont tres server les eleves sont pas libre pas beaucoup des chose

pauline descours : Ok ,je pense que je t'ai posé toutes les questions que je souhaitait
j'aimerai juste éclaircir pur voir si j'ai tout compris. d'environ 3 à 5 ans tu étais en maternelle normale et entendante et de 5 à 14ans tu étais à l'injs de chambéry

jean pascal ridoux : ah

pauline descours : pardon jusqu'à tes 19 ans

jean pascal ridoux : 5 à 19 injs cognin

pauline descours : tu as testé un bac pro, c'était difficile donc tu as fais un bep froid climatisation

jean pascal ridoux : oui

pauline descours : ok, est-ce que je peux citer ton nom de famille dans mon entretien et ton prénom ? Ou tu préfères que je dise "il" tout le temps ?

jean pascal ridoux : (.) euh aprs c'est pour toi ou donne au pro prof

pauline descours : c'est pour écrire dans mon mémoire, si tu veux je peux juste mettre jean pascal ou alors je change ton prénom pour que tu restes anonyme

jean pascal ridoux : ah oui jean pascal ridoux

pauline descours : ok , j'ai fini mes questions si j'en ai d'autres je te tiens au courant. Merci beaucoup d'avoir répondu à mes questions, c'est très gentil de ta part ;

jean pascal ridoux : de rien si avez besoin de moi appleez moi. merci toi aussi bonne soirée

pauline descours :bonne soirée à bientôt

jean pascal ridoux : à bientot

Entretien n° 3

Guide d'entretien : fiche d'informations

Afin de garder votre anonymat, je peux utiliser un pseudo ou un autre prénom que le votre.

Nom (facultatif) : Climent

Prénom : Maëva

Année de naissance : 1994 (13 février)

État civil : Célibataire

Profession ou métier exercé : Étudiante 2nde année Bac Pro Secrétariat

Niveau d'études : Bac Pro

pauline descours : merci de bien vouloir répondre à mon questionnaire

Mamzelle Luii : D'accord

pauline descours : j'ai quelques questions à te poser, donc si tu peux développer tes réponses ça serait intéressant pour moi pour mes analyses. En tout cas je peux utiliser un pseudonyme si tu ne veux pas donner ton prénom pour le questionnaire

Mamzelle Luii : Non c'est bon mon prénom c'est bon D'accord

pauline descours : ok c'est parti, alors je m'appelle Pauline et je m'intéresse à la langue des signes et à la surdité en générale

Mamzelle Luii : Oui

pauline descours : Pourrais-tu me raconter comment s'est passé ton enfance en général: les écoles que tu as fréquenté, ton univers familial ?

Mamzelle Luii : (-) Déja, je suis née entendante. A partir de 18 mois, je suis tomber malentendante mais je ne porter pas d'appareils auditif. Mon enfance a été dur, entre les autres élève qui se moquer de mon handicap

pauline descours : tu étais dans une école normale ?

Mamzelle Luii : (.) Oui j'ai toujours été dans une école normale. J'avais une orthophoniste de ma maternelle à ma 5ème. Je me suis toujours débrouillé, j'été courageuse, je n'avais aucun probléme niveau scolaire

pauline descours : tu n'avais pas d'assistante en classe?

Mamzelle Luii : Non je n'en avais pas. Des lors, je suis arrivere en sixième au college de Nîmes . J'été en intégration en math, francais et histoire

pauline descours : en intégration c'est à dire ? Tu n'assistais pas à tous les cours ?

Mamzelle Luii : En intégration, oui, dans une classe avec des élève qui été sourd et muet. J'assistais à des cours avec les entendants mais trois matière et aide intégration

pauline descours : daccord, donc tu es entrer à l'école à partir de 3 ans comme tout le monde et ensuite tu es allé au collège.

Mamzelle Luii : Mais j'ai vite quitter ca pour ma troisième, j'ai changer de collège car je vivais mal que l'on me traite comme une incapable. Oui je suis rentrer en temps normal

pauline descours : daccord tu as changé beaucoup d'établissements depuis que tu es petite ? Si je résumes, tu as été en primaire, ensuite au collège en intégration à côté d'un INJS ?

Mamzelle Luii : Non deux fois. Maternelle, Primaire, College et Lycée

pauline descours : OK mais quand tu dis que tu étais dans une classe pour enfants sourds et muets, tu étais dans un INJS ou un école spécialisée ?

Mamzelle Luii : Le CROP Enseigne spécialisé à St Hippolyte du Fort

pauline descours :daccord ; il y avait des personnes sourdes dans ta famille ou ton entourage quand tu étais petite ?

Mamzelle Luii : Non pas du tout

pauline descours : et tu ne t'es pas senti isolée ?

Mamzelle Luii : (-) Petite j'été rejeté

pauline descours : par les autres élèves ? les professeurs ?

Mamzelle Luii : Oui les éleve . Les moquerie les menace

pauline descours : les professeurs étaient compréhensifs avec toi ?

Mamzelle Luii : Non beaucoup m'on rabaisser

pauline descours : donc du coup tu n'as pas accéder à une méthode bilingue (LSF et français), où as tu appris à signer, au CROP ?

Mamzelle Luii : J'ai appris à signer lors d'un séjour en camp quand j'avais 7 ans. Mais aprés j'ai revu une fille qui été au camp et elle m'a appris

pauline descours : daccord donc tu as appris rapidement. Comment tes parents et plus généralement ta famille à réagis lorsqu'ils ont appris ta surdité ?

Mamzelle Luii : (-) Oui trés rapidement, c'est une passion pour moi. J'en fait des cours pour des gens entendants et malentendant afin de leur transmettre ???

pauline descours : ils ont été déprimés ? ils se sont tournés vers des médecins, des amis ?

Mamzelle Luii : Non ils été isolé (les malentendant). Les entendant rêver d'apprendre cette langue

pauline descours : non je voulais parler de tes parents. Quand les médecins leur on dit que tu étais malentendante comment ils ont réagis ? ils étaient tristes, désespérés... ? (*voyant que je n'obtiens pas de réponses)* ce n'est pas grave

Mamzelle Luii : Ben déja je suis pas trop aimer par ma mere

pauline descours: à cause de ta déficience ?

Mamzelle Luii :(-) oui

pauline descours : Quel métier aimerais-tu faire après le lycée ?

Mamzelle Luii : Je veux faire plein de chose j'ai beaucoup d'ambition

pauline descours : par exemple ?

Mamzelle Luii : Interprete. Travailler dans un hotel pour avoir le mien, plein de chose

pauline descours : tu lis sur les lèvres ?

Mamzelle Luii : Petite oui maintenant non

pauline descours : pour toi ta déficience n'est donc pas un obstacle pour faire le travail que tu veux ?

Mamzelle Luii : Non rien ne me géne je ne m'isole pas, suis pleine de vie. Je m'investit bcp

pauline descours : Très bien. Es-tu en contact avec d'autres personnes sourdes aujourd'hui ?

Mamzelle Luii : Oui des copine de sixiéme, sinon je connais des gens isolé a cause de ca

pauline descours : tu ne vas pas dans des associations ?

Mamzelle Luii : Je fais moi partit d'une association

pauline descours : à Nimes ?

Mamzelle Luii : Non sur saint quentin la poterie ; mais c'est pas une asso pour le LSF, cela a rien avoir

pauline descours : Est -ce que tu as déjà participé à des rassemblements ou des manifestations pour la cause des Sourds ? C'est une association de quoi ?

Mamzelle Luii : Non, mais je suis en contac avec des asso; Une asso de théatre

pauline descours : Daccord. Tu ne te sens pas concernés par ces manifestations ou c'est que tu n'as pas le temps ?

Mamzelle Luii : (.) Je n'en ai jamais eu l'occasion d'y participer

pauline descours : daccord. À ton avis l'éducation des enfants aujourd'hui est-elle plus bilingue ou

oraliste?

Mamzelle Luii : Bilingue. Ca depend, maintenant les enfant muet sont obligatoirement obliger de parler oralement en exercice

pauline descours : quand je dis bilingue c'est à la fois français et langue des signes

Mamzelle Luii : Oui je sais

pauline descours : daccord, selon toi un retour à l'éducation oraliste serait possible ?

Mamzelle Luii : (.) Ca l'es deja, oralisme c'est obligatoire maintenant

pauline descours : l'oralisme c'est vraiment sans aucuns gestes, comme il y a quelques années encore. Tu penses qu'aujourd'hui c'est comme ça ?

Mamzelle Luii : Oui l'oralisme c'est interdiction de signer, c'été stricte avant a l'epoque

pauline descours : et dans le futur, comment imagines tu l'éducation des enfants sourds ?

Mamzelle Luii : Suite au probléme de la france. Je trouve que les sourd et malentendant sont mis a l'écart

pauline descours : tu penses donc que l'éducation sera plus oraliste dans le futur ?

Mamzelle Luii : (-) Ils faudrait deja que le monde des sourd et du LSF progresse, cela n'es pas connu. Dans le futur, je pense qu'il faudrait se battre pour

pauline descours : J'aimerai que tu me parles de ce que tu penses et de ce que tu sais à propos de l'histoire de la LSF?

Mamzelle Luii : Je pense qu'on devrait faire plus de manifestation, de rassemblement de rencontre que ca bouge dans ce monde

pauline descours : est ce que tu connais des dates clé ou des personnages importants de l'histoire de la langue des signes ?

Mamzelle Luii : (.) L'histoire de la LSF date 1760 ou l'abbé charles michel de l'épé fut le premier entendant a s'interressser a ces mode de communication

pauline descours : en effet, tu peux me dire tout ce que tu sais si tu veux : dates, personnages....

Mamzelle Luii : il decide de regrouper les enfant sourd pour les instruyire. D'accord alors vais en mettre du temps

pauline descours : tu connais qui d'autres sans forcément entrer dans les détails ?

Mamzelle Luii : l'abbé sicard

pauline descours : et est ce que tu connais des moments importants dans l'histoire de la LSF ?

Mamzelle Luii : (- -) Ferdinand Berthier qui est mort à Paris le 12 juillet 1886 etait le doyen des professeurs sourds à l'institut de Paris. Le congrés de milan est un moment clé de l'histoire
Du 6 au 11 septembre 1880 eté organisé à Milan le « Congrès international sur l'amélioration du sort des sourds-muets ». Ce congrès a déclenché de nombreuses conséquences à long terme tant sur le développement des écoles, des instituts pour sourds-muets et des réflexion. Ce congrès est un moment clef sur l'histoire de la surdité pui

pauline descours : mais ça tu le sais ou tu me fais un copier collé de Wikipédia ?

Mamzelle Luii : La première école publique pour sourds fut fondée en 1779 par l'abbé de l'Épée à Paris.Non je l'ai appris cet hisoire. sa y ai aussi sur internet, d'ailleurs il y a eu un film sourd

pauline descours : Ok mais moi je veux savoir ce que tu sais, sans regarder internet, si tu ne sais pas de détails c'est pas grave. Comment est-ce que tu as eu accès à toutes ces connaissances ? Tu as lus des livres, tu as eu des cours sur ça ?

Mamzelle Luii : Désolé pauline ca ma couper

pauline descours : pas de soucis, je disais comment as tu eu accès à ces connaissances ? Tu as eues des cours sur l'histoire de la LSF ?

Mamzelle Luii : J'ai eu accés à ces connaissance grace ma curiosité. Puis y a un film qui est sorti

pauline descours : daccord donc grâce à tes propres recherches. Un film ? Lequel ?

Mamzelle Luii : (.) Faut que je retrouve le nom

pauline descours : Ce n'est pas grave, c'était comme ça. Est ce que tu as des connaissances sur l'histoire de la langue des signes d'autres pays ?

Mamzelle Luii : Non c'est a peu prés pareil, l'histoire la LSF en france s'est propagé dans les autre pays

pauline descours : daccord; puisque tu as entendu parler du congrès de Milan, que peux tu m'en dire ?

Mamzelle Luii : (-) Oui un peut. Le premier congrés s'est déroulé à Paris en 1878. Le congrès de Milan est composé de spécialistes de l'enseignement pour les sourds, essentiellement Italiens (le congrès se passe en Italie) et Français (le premier congrès avait eu lieu en France), les autres représentants internationaux étant minoritaires (des Allemands, des Suisses, des Anglais, des Scandinaves et des Am

pauline descours : ok

Mamzelle Luii : Il y avait seulement quatre sourd et deux sourd francais, pas d'interprete

pauline descours : et en ce qui concerne les conséquences de ce congrès ?

Mamzelle Luii : C'es malheureux quand meme. Les prof selon la loi n'été pas apte a enseigner cette langue

pauline descours : en général quel regard portes-tu sur l'histoire des sourds en France ?

Mamzelle Luii : (.) C en 2005 qu'on a eu l'obligation par rapport a la loi qui est sorti l'obligation de l'oralisme. L'histoire des sourd m'a curiosité m'a touché . Ce regard que je porte c'est qu'on les met à l'écart

pauline descours : Tu penses qu'on met autant les sourds à l'écart qu'avant ? ou que la situation c'est améliorée ?

Mamzelle Luii : Les sourd à l'ecole sont toujours rabaisser. Ca s'es pas trés amélioré. J conai une ecole La Malgrange à Nancy. Cette ecole ca s'améliore

pauline descours : ok, est-ce que tu penses l'histoire de la langue des signes ait pu influencer ta vie ?

Mamzelle Luii : (-) C'est a dire? Moi si je dois sauver ce monde de sourd le ferai, c'est une passion, même si j'aurai été entenfdante

pauline descours : non je voulais dire est ce que tu penses que le contexte dans lequel tu es né (lois, école) a pu influencer ce que tu es devenue ?

Mamzelle Luii : (-) Je vois pas ce que tu veux dire

pauline descours : est-ce que t'as vie aurais changé si tu étais né dans une société où les sourds étaient très bien intégrés ou pas du tout ?

Mamzelle Luii : Ben je n'aurai jamais isolé en étant petite

pauline descours : je disais donc si tu étais née dans les années 1930 est ce que tu penses que ta vie aurais changée ?

Mamzelle Luii : Ben j'aurai été malheureuse quand mêm. Avant c'été stricte

pauline descours : daccord donc pour toi, l'histoire n'as pas eu d'influence sur ta vie ?

Mamzelle Luii : Non mais elle ma marquer

pauline descours : Et elle t'a marquée comment ? De quelle manière ?

Mamzelle Luii : gout a transmettre à avoir des projet exprés pour les sourd malentendant

pauline descours : et bien voilà je t'ai posé toutes mes questions. As-tu quelque chose à rajouter ?

Mamzelle Luii : Merci et j'espere que ta appris qu'on gardera contac. J'aurai le plaisir de te renseigner t montrer

pauline descours : mais non merci à toi pour avoir répondu à mes questions et j'espère que oui on gardera contact.

Entretien n° 4

Notícias (informations)

Para manter seu anonimato, eu posso usar um pseudônimo ou outro primeiro nome que seu.

Nome (nom, prénom) : MARIA ALINE ARAUJO MOREIRA

Ano de nascimento (date de naissance : 20/04/1987)

Estado civil (État-civil) : SOLTERIO *(célibataire)*

Nívelde estudos (*niveau d'études)* : FACULDADE (faculté)

Pauline Descours: Me interesso por a surdez e a lingua de sinais na Francia e no Brazil.
Je m'intéresse à la surdité et à la langue des signes en France et au Brésil.

Você pode me contar como foi a sua infancia: vida de familia,escola…
Peux-tu me raconter comment s'est déroulée ton enfance : ta vie familiale, scolaire...

Maria Aline : (-) Na minha infancia começar aos 5anos fazendo fonoaudiologia muito bem acompanha pelo fonoaudiologia aos 6anos começei estuda no intituto filippo smaldone dai em diante sempre acompando pela minha mãe sempre tive apoio de meus familiares que sempre mim ajudaram.
(-)Dans mon enfance, vers 5ans j'ai fait de la phono- audiologie, j'ai été très bien accompagnée, à 6 ans j'ai commencé à étudier dans l'Institut Filippo Smaldone, depuis j'ai toujours été accompagnée, ma mère et ma famille m'ont toujours apporter leur soutien.

Pauline Descours: Tinha pessoas surdas na sua familia ou no ambiente familiarse ? (amigos…)
Est ce qu'il y a des personnes sourdes dans ta famille ou dans ton entourage familial ? (amis...)

Maria Aline: Não tem ninguem na familia surda.
Non, personne n'est sourd dans ma famille.

Pauline Descours: Você tinha a impressâo de estar isolado ?
Avais-tu l'impression d'être isolée ?

Maria Aline: Meus amigas sempre si demos muito bem.
Non, mes amis l'on toujours pris très bien.

Pauline Descours: Como seus pais e mas geralmente sua familia vivaran sua surdez ?
Comment tes parents et plus généralement ta famille ont -ils réagis quand ils ont appris ta surdité ?

Maria Aline: (.)Para meus pais não foi dificil minha surdez porquê minha mãe já sabia que eu ia nascer com sequela devido a rubeola que ela tive no 2mês de gestação.
(.) Pour mes parents cela n'a pas été difficile, ma surdité, puisque ma mère savait déjà que j'allais naître avec une déficience dû à la rubéole qu'elle a eu à deux mois de grossesse.

Pauline Descours: A partir de quando você integrar uma estructura escolar ?
A partir de quand as-tu intégré une structure scolaire ?

Marie Aline: Começei estudar com 6anos idade.
J'ai commencer à étudier à 6 ans.

Pauline Descours: Posteriormente qual educacâo você receben ?
Plus tard, comment se sont déroulées tes études ?

Marie Aline: (-) Por meus pais eu tive uma educação muito bem tanta em casa como no colégio intituto filippo smaldone lá começei minha educação escolar.
(-) Pour mes parents j'ai reçu une bonne éducation, tant à la maison, qu'à l'école, j'ai commencé au collège Filippo Smaldone mon éducation scolaire.

Pauline Descours: Você pode me contar como se desenrolar an seus estudios ? Problemas encontrado?méthodos usados? E estructuras frequentadas ?
Peux-tu me raconter comment ses sont déroulés tes études ? Les problèmes rencontrés ? Les

méthodes utilisées ? Les structures fréquentées ?

Marie Aline : (.) Minha mãe sempre mim acompanhou na escola ajudar nas tarefa e trabalhos escolares eu não tive problemas escolres. Eu tive problema só quando eu sai do intituto filippo smaldone porquê entre no colegio de ouvinte foram 3anos muitos dificil porquê não tinha enteprente, tinha mães quer não aceitava surdo no colegio elas achavam que o surdo ia atrapalhar na sala de aula no intituto filippo smaldone as metodos eram falar não se usavam libras. Depois entrou libras inriruro filippo smaldone ai ficou mais facil. Eu tuve problema com um professor de ciências ele não gostavam de ensinar surdo. Quando era para explicar a materia ele ficava andando na sala de aula de costa para nos surdos como eu ia entender o quer ele estava explicando pra mim muito dificil.
(.) Ma mère m'a toujours accompagné à l'école, aider à faire les devoirs et les travaux scolaires, je n'ai pas eu de problème scolaire. J'ai eu des problèmes seulement quand je suis sorti de l'Institut Filippo Smaldone. Je suis entrée dans un collège de personne entendante, pendant 3 ans ça a été très difficile, il n'y avait pas d'interprète, et certaine mères n'acceptaient pas qu'il y ai des sourds dans cette école, elles pensaient qu'on allait déranger les cours. Les méthodes de l'Institut F.S étaient de parler, on n'utilisait pas la langue des signes. Ensuite l'Institut F.S a commencé à utiliser la langue des signes et c'est devenu plus facile. J'ai eu un problème avec un prof de sciences, qui n'aimait pas enseigner aux sourds. Quand il expliquait le cours, il marchait dos à nous dans la salle, pour nous les sourds, comment pouvions nous comprendre ce qu'il était en train d'expliquer! C'était très difficile!

Pauline Descours: Qual profissâo você pratica ?
Quelle profession excercez-vous ?

Marie Aline: Por em quando estou em ensinando libras mais quero também futuro informatica estou em duvida.
Pour l'instant, je suis enseignante en langue des signes, mais j'aimerai avoir un avenir dans l'informatique, je ne suis pas sûr.

Pauline Descours: E vôcé mesmo que escolhan sua professâo ?
Est-ce que c'est vous qui avez choisi votre métier ?

Marie Aline: Eu mesma escolhei minha profissão libras.
C'est moi qui ai choisi ma profession.

Pauline Descours: Você tem contato con otras pessoas surdas hoje ?
Êtes- vous en contact avec d'autres personnes sourdes ?

Marie Aline: Sim tem muitos amigas(o) surdo
Oui j'ai beaucoup d'amis sourds.

Pauline Descours: sâo associaçâoes,amigos ?

Marie Aline: também frequentes as vez assiocação dos surdos.
je fréquente également des associations de sourds.

Pauline Descours: Vôcé já participar de manifestâo ou de rali para a casua dos surdos ?
Avez-vous déjà participer à une manifestation ou un rassemblement pour la cause des sourds?

Marie Aline: Eu e minha mãe sempre que tem manifestão com surdo estamos juntas em defender os

diretos dos surdos.
Ma mère et moi, à chaque fois qu'il y a une manifestation pour défendre les droits des sourds on est là.

Pauline Descours: Na sua opinâo ,hoje, a educacâo das crianças é mais bilingue que oralista ?
Selon vous, aujourd'hui, l'éducation des enfants sourds est elle plus bilingue ou orale ?

Marie Aline: (-)Na minha opinão eu acho a educação bilingue para as crianças surdos.
(-) A mon avis, je pense que l'éducation est plus bilingue, pour les enfants sourds.

Pauline Descours:Um retorno a uma educacâo oralista seria possivel ?
Un retour à l'éducation oraliste serait-il possible selon vous ?

Marie Aline: Uma educação oralista seria muito bom poise eu começei intintuto filippo smaldone e só oralizando. Si não tivesse tão avançada libras seria possivel.
Une éducation oralisée peut être très bien, d'ailleurs j'ai commencé à l'institut F.S, seulement en oralisant, si la langue des signes n'est pas trop développé ce serai possible.

Pauline Descours: Como você imagina o future da populaçâo surda e sobre todo a educacâo das crianças surdas nos proximos anos ?
Comment imaginez-vous le futur de la population sourde et surtout l'éducation des enfants sourds dans les années à venir ?

Marie Aline: (.) O futuro para educação das crianças surda sera muito boa pois sera mais facil para os surdo aprendizagem bilingue quando libras passado era muito dificil a comunicação o surdo para a ouvinte agora não tem curso de libras para os professores de nos proximos anos tudo sera facil para o surdo como e para o ouvinte.
(.) Le futur pour l'éducation des enfants sourds, sera très bon, il sera plus facile pour les sourds de pratiquer un apprentissage bilingue, la langue des signes était très difficile dans le passé, la communication des sourds avec les entendant est difficile, il n'y a pas de cours de langues des signes pour les professeurs, dans les années qui suivront tout sera plus facile pour les sourds et les entendant.

Pauline Descours: Eu gostaria que você me conta sobre o que você pensa e sabe a proposito da historia da lingua dos sinais de seu pais. (datas, momentos- chane,figuras icônicas….)
J'aimerai que vous me racontiez ce que vous savez à propos de l'histoire de la langue des signes de votre pays : dates, moments-clés, figures importantes...)

Marie Aline: Não muito
Pas grand chose.
Eu sou surda aqui minha casa minha familia fala comingo normal não libras minha mãe sabe libras minha2 irmãs. Meu pai não sabe mim meus irmão porque eu não mim comunicação eles falando do meu jeito que eles entende.
Je suis sourde ici à la maison toute ma famille me parle normalement, sans signer, ma mère et mes deux sœurs connaissent la langue des signes. Mon père ne sait pas, mon frère non plus, mais ils comprennent quand je parle à ma manière.

Pauline Descours: Na sua opinâo,quais faran os obstáculos para conhecer a historia da lingua dos sinais ?
Selon vous, qu'est ce qui (vous) a fait obstacle pour connaître l'histoire de la langue des signes ?
Marie Aline: Para minha obstáculos eu achava muito dificil porquê eu começei aconhecer lingua de

sinais ja depois de 10 anos de idade.
Pour moi, il y a eu des obstacles, je trouvais ça très difficile, puisque j'ai connu la langue des signes à seulement 10 ans.

Pauline Descours: Você tem conhecimiento sobre a historia da lingua dos sinais de otros paises ?
Avez-vous des connaissances sur l'histoire de langue des signes d'autres pays ?

Marie Aline: Eu acho muito diferente lingua de sinais outros paises para o brasil.
Je trouve que la langues des signes est très différentes dans les autres pays, par rapport au Brésil.

Pauline Descours: Você já ouvi falar do Congresso do Milan ?
Avez-vous déjà entendu parler du Congrès de Milan ?

Marie Aline : Não
Non

Pauline Descours: É o congresso que proibiu o uso da língua do sinais para o benefício do oralisme e o qual teve repercussões no Brasil
C'est un congrès qui a interdit l'usage de la langue des signes au profit de l'oralisme et qui a eu des répercussions au Brésil.

Marie Aline: ok
Ok

Pauline Descours: Geralmente,qual olhar você tan sobre a historia dos surdos do sue pais ?
De manière générale, qu'elle vision avez-vous de l'histoire des sourds de votre pays ?

Marie Aline: (-)A comunicação muito boa dos surdo umas com outros porquê nos si entendeu em nosso pais.
(-) La communication des sourds les uns avec les autres est très bonne, parce qu'on se comprend dans notre pays.

Pauline Descours: Você pensa que a historia da lingua dos sinais influencan a sua vida ?
Pensez-vous que l'histoire de la langue des signes ait pu influencée votre vie ?

Marie Aline : Sim porquê lingua de sinais na vida para mim muito bom porquê para mim que sou surda melhor de comunicar com outros surdo e também para mim e meu falar meu aprender eu aprendei muitos depois quer conhece a lingua de sinais tanto para mim com para minha mãe.
Oui, parce que la langue des signes me permet de mieux communiquer avec les autres sourds, et pour ma capacité à apprendre et à parler, j'ai beaucoup appris après, je voulais apprendre la langues des signes pour moi et ma mère.

Pauline Descours: Algo mas pradizer ?
Avez-vous quelque chose à rajouter ?

Marie Aline: Não.
Non

Pauline Descours: Muito obrigada pela sua ajuda.
Merci beaucoup pour votre aide.

UNIVERSITE Stendhal GRENOBLE 3

Déclaration anti-plagiat

DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.